



Rapport de l'Université du Québec à Montréal

Bilan et perspectives

2019-2020

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur,
en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire
(RLRQ, chapitre E-14.1)

Le 31 octobre 2020

UQÀM

Sommaire

Préambule	5
Mot de la rectrice	6

01

Rapport sur la performance

Bilan des réalisations 2019-2020

ACTION 1 – Une université pour les étudiantes et les étudiants	9
ACTION 2 – Un nouvel essor pour la recherche et la création	14
ACTION 3 – Les ressources humaines : un enjeu phare	18
ACTION 4 – L'UQAM : un milieu de vie sain et écoresponsable	20
ACTION 5 – Une rectrice sur le terrain	21
ACTION 6 – Osons l'UQAM : positionnement et rayonnement	22
ACTION 7 – La campagne majeure de la Fondation de l'UQAM	28
ACTION 8 – À l'œuvre pour répondre aux besoins des unités de base	29
ACTION 9 – La transparence des budgets et des états financiers	30
ACTION 10 – Le développement de l'internationalisation à l'UQAM	31
ACTION 11 – Les mesures reliées à la COVID-19	33

02

Redditions de comptes liées aux règles budgétaires

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	36
Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle	38
Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative	40
Pôle régional en enseignement supérieur de Lanaudière	44
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'enseignement universitaire	47
Allocations précises dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur	52
Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation	53

03

Rapport sur les perspectives de développement

Orientations stratégiques 2020-2024 : enjeux et priorités	59
ORIENTATION 1 – Pour une UQAM rayonnante	60
ORIENTATION 2 – Pour une UQAM accueillante et vibrante	61
ORIENTATION 3 – Pour une UQAM humaine	61
ORIENTATION 4 – Pour une UQAM inspirante	62

04

Annexes

Équipe de direction (2019-2020)	65
Indicateurs de suivi universitaires	68
États financiers (2019-2020)	92
État de traitement des membres du personnel de direction (2019-2020)	102

Préambule

Ce rapport répond à la demande formulée le 10 juillet 2020 par le sous-ministre adjoint à l'Enseignement supérieur, monsieur Simon Bergeron, de transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur quatre documents afin que la ministre madame Danielle McCann les dépose à l'Assemblée nationale, en vertu du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1).

Les quatre documents attendus de la part des établissements sont : les états financiers; un état du traitement des membres du personnel de direction; un rapport sur la performance; un rapport sur les perspectives de développement. Consolidant les quatre rapports exigés, ainsi que les diverses redditions de comptes attendues dans le rapport sur la performance, le présent document comprend les parties suivantes :

1. Dans la première partie intitulée « Rapport sur la performance » sont décrites les principales réalisations de l'Université au cours de l'année 2019-2020.
2. La deuxième partie est consacrée aux redditions de comptes liées aux règles budgétaires. En conformité avec l'article 12 de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (RLRQ, chap. P-22.1), cette partie dresse tout d'abord un portrait des mesures et des actions mises en place au sein de l'établissement en matière de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel; suivent les redditions de comptes relatives aux allocations précises obtenues dans le cadre du Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle, du Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative, du Pôle en arts et créativité numériques, de la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'enseignement universitaire, du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur et des Mandats stratégiques – soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation.
3. Le Rapport sur les perspectives de développement, en troisième partie, présente les enjeux et priorités de l'Université pour les années à venir alors que se poursuit, au sein de l'établissement, une démarche de planification stratégique pour la période 2020-2024.
4. Enfin, s'y ajoutent les annexes qui comprennent la présentation de l'équipe de direction, les indicateurs de suivi universitaires, les états financiers ainsi que les données sur la rémunération 2019-2020 des dirigeantes et dirigeants (incluant les informations décrites aux articles 4.3, 4.4 et 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire).

Mot de la rectrice

Sans conteste, l'année 2019-2020 figurera dans les annales de l'UQAM comme une période inédite. En effet, cette année particulière aura commencé avec allégresse, dans le cadre des célébrations entourant le 50^e anniversaire de notre institution.

Elle se sera close sur une tout autre note, alors que les salles de classe, les bibliothèques et les cafés étudiants, normalement si habités, se sont vidés de leurs clameurs joyeuses. Le reste de l'histoire est connue, nul besoin de le rappeler ici.

Il serait facile de résumer l'année 2019-2020 en disant qu'elle rime avec « crise ». Pour autant, tel n'est pas le bilan que j'aimerais en dresser. En fait, la production de ce rapport a représenté, d'une certaine façon, l'occasion de prendre du recul, de faire un pas de côté, pour constater l'ampleur des accomplissements de la dernière année, que ce soit en matière de rayonnement de l'Université, de succès de nos chercheuses et chercheurs, de réalisations de notre population étudiante ou d'obtention de prix et de récompenses par les membres de la communauté.



Ce rapport met ainsi en lumière tous les efforts accomplis pour poursuivre le programme en 10 actions annoncé lors de mon entrée en fonction : améliorer l'expérience étudiante, donner un nouvel essor à la recherche, porter attention aux ressources humaines, instaurer un milieu de vie sain et écoresponsable, être à l'écoute de la communauté, positionner l'Université, lancer la campagne majeure de la Fondation de l'UQAM, répondre aux besoins des unités de base, assurer la transparence des budgets et développer l'internationalisation, autant d'objectifs qui continuent de nous animer, malgré le contexte incertain que nous vivons. Ce contexte difficile a aussi révélé la résilience de la communauté et son extraordinaire capacité d'adaptation, qu'il s'agisse d'enseignement en ligne, d'accompagnement à distance, de soutien à la réussite, de télétravail ou de protection de la santé.

À 50 ans, l'UQAM est aujourd'hui une université mature, toujours habitée par la volonté de poursuivre sa mission avec audace et engagement. En témoignent les faits saillants de cette année si mouvementée : première position au Québec en matière de financement de la recherche avec près de 63 millions de dollars en 2019-2020 (dans la catégorie des universités à vocation générale sans faculté de médecine), création de 11 nouveaux programmes d'études, mise en place d'un programme de bourses universelles au doctorat, instauration de nouvelles mesures, dont du mentorat visant à accompagner la relève, récolte de nombreuses distinctions, dont un prix du Québec, quatre de l'Acfas et quatre bourses Vanier. Ceci sans compter les collaborations tissées avec les milieux qui font de l'UQAM un partenaire incontournable du développement de la société québécoise.

Certes, la crise sanitaire a bouleversé nos habitudes. Mais nos activités n'ont pas cessé; elles ont pris d'autres formes, elles occupent d'autres lieux où les rencontres, les apprentissages et les innovations se poursuivent avec cet esprit avant-gardiste si caractéristique de l'UQAM. C'est à la découverte de toute la richesse de cette contribution que vous convie ce rapport.

Magda Fusaro

L'UQAM en chiffres

- 39 116 étudiantes et étudiants
- 4 376 étudiantes et étudiants étrangers provenant de 95 pays
- Plus de 170 programmes au 1^{er} cycle et plus de 140 programmes aux 2^e et 3^e cycles
- 369 088 diplômes décernés
- 1 148 professeurs et professeurs, 27 maîtres de langue et 2 051 personnes chargées de cours
- 118 cadres et 1 964 membres du personnel de soutien
- 1 campus au centre-ville de Montréal et 3 en région métropolitaine
- 6 facultés et 1 école
- 117 instituts, centres et chaires de recherche
- 11 lieux de diffusion des arts et des sciences
- 1 centre sportif
- 2 résidences

Source : [L'UQAM en chiffres](#).

En raison de la date de production des données et des règles d'affaires utilisées, ces informations peuvent différer de celles contenues dans la grille des indicateurs universitaires pour l'année 2019-2020.

1969-2019 : 50 ans d'audace



Sous le thème « 50 ans d'audace », la dernière année a été marquée par la célébration de plus de 90 événements et projets – colloques, expositions, retrouvailles, conférences et autres activités – organisés par des Uqamiens et

Uqamiennes. Ces projets spéciaux et activités, qui ont ponctué l'année, se sont inscrits sous l'une ou l'autre, ou plusieurs, des quatre grandes orientations qui avaient été données au 50^e anniversaire de l'Université, soit : commémorer, rayonner, se projeter dans l'avenir et célébrer.

Les nouveaux membres de la direction

Au cours de la dernière année, plusieurs membres de la direction ont entrepris un premier mandat. Jean-Christian Pleau a ainsi été nommé vice-recteur à la Vie académique le 1^{er} juin 2019, et Marylène Drouin est entrée en fonction à titre de secrétaire générale le 4 novembre 2019. Plus récemment, soit le 13 juillet dernier, Christian Edem Kokou Agbobli est devenu vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion.

Du côté des facultés et de l'École, le Conseil d'administration de l'UQAM a nommé Jean Bélanger au poste de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation à partir du 1^{er} juin 2019, et Monique Brodeur est devenue doyenne intérimaire de la Faculté de science politique et de droit, pour un mandat qui a pris effet le 1^{er} juin 2020. À la Faculté des arts, deux professeurs ont été nommées successivement à titre de doyennes intérimaires, soit Annie Gérin, à partir du 1^{er} juin 2019, et Joanne Lalonde, à partir du 1^{er} mai 2020.

01

Rapport sur la performance



Bilan des réalisations 2019-2020

« Dix actions en 100 jours », tel était le leitmotiv de la nouvelle rectrice Magda Fusaro, lors de son entrée en fonction le 7 janvier 2018. Ce pari ambitieux, réalisé avec brio lors de sa première année et demie à la direction de l'Université, a été mis en évidence dans la seconde partie du *Rapport de l'Université du Québec à Montréal – Bilans et perspectives 2013-2019*, déposé à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 31 octobre 2019. Les sections suivantes du présent rapport, qui dressent le bilan des réalisations de l'année 2019-2020, montrent que le pari a, de nouveau, été relevé.

ACTION 1 – Une université pour les étudiantes et les étudiants

Les étudiantes et étudiants sont au cœur de la mission de l'Université. Faciliter leur intégration à la communauté universitaire, les soutenir tout au long de leur cheminement et favoriser leur réussite constituent ainsi des objectifs incontournables pour l'Université. Grâce au travail soutenu de tous les vice-rectorats, des facultés et de l'École, des instances et des équipes de nombreux services, plusieurs mesures ont été mises en place afin de concrétiser cet engagement envers la communauté étudiante.

1.1. Des programmes de formation accessibles, actualisés et enrichis

Au cours de l'année 2019-2020, une vingtaine de programmes, aux trois cycles d'études, ont vu leurs objectifs, leurs contenus ou leurs modalités être actualisés afin de mieux répondre aux besoins de formation des étudiantes et étudiants, alors qu'une dizaine se sont ajoutés à l'offre de formation de l'Université. En voici quelques exemples :

- Depuis l'automne 2019, l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM) offre un **nouveau certificat en gestion des opérations** dont les diplômés contribueront à l'optimisation et à la transformation des organisations. De façon parallèle, la concentration en gestion des opérations du baccalauréat en administration a été actualisée pour répondre aux nouvelles tendances dans le domaine.
- Le **baccalauréat en gestion et design de la mode** a subi à l'automne 2019 une transformation importante, passant de trois à quatre concentrations et ajoutant une activité de stage optionnelle, de même qu'un cheminement Honor.
- L'Université a créé, à la suite de l'implantation des cours d'éducation à la sexualité dans les écoles primaires et secondaires du Québec, un **nouveau programme court de premier cycle en éducation à la sexualité en milieu scolaire**, qui propose un cadre théorique, des outils pratiques, ainsi qu'une perspective critique et éthique sur la pratique de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire. Parallèlement, un nouveau certificat en études critiques des sexualités s'est ajouté à la formation portant sur cette thématique.
- Depuis l'automne 2019, l'Université offre une **nouvelle majeure en interprétation français-langue des signes québécoise (LSQ)**, qui remplace le certificat en interprétation visuelle, qui existait depuis 1990.

- Les **trois programmes de deuxième cycle en technologies de l'information** – la maîtrise, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et le programme court – ont fait l'objet d'une refonte majeure afin de mieux les arrimer au marché du travail.
- De nouvelles concentrations à la maîtrise et au doctorat en informatique ont été introduites au trimestre d'hiver 2020. La maîtrise en informatique propose de **nouvelles spécialisations en systèmes électroniques, en bio-informatique et en intelligence artificielle**, alors que le doctorat en informatique offre désormais une concentration en systèmes électroniques.
- Le **nouveau doctorat interdisciplinaire en études sémiotiques** a remplacé à l'automne 2019 l'ancien doctorat en sémiologie offert en continuum d'études. L'UQAM est toujours la seule université en Amérique du Nord et dans l'ensemble de la francophonie à offrir un doctorat dans ce domaine.

Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont permis de mieux répondre à des besoins de formation sociétaux et d'améliorer l'accessibilité de toutes et tous à l'éducation supérieure :

- La Faculté des sciences de l'éducation a créé le **Centre de service de formation pour les milieux (CSFM)** : 32 projets de formation sont en cours de réalisation, en plus d'un cheminement qualifiant à temps partiel pour les enseignants non légalement qualifiés (ENLQ) au préscolaire et au primaire. Le financement a été obtenu dans le cadre des Mandats stratégiques du MEES. De plus, trois cours sont proposés ainsi qu'un certificat pour les enseignants étrangers (en processus du permis probatoire d'enseigner). Une responsable des opérations, une responsable académique, une responsable de la mise en œuvre des cours et des programmes et une technopédagogue sont actuellement affectées au centre.
- **L'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM et le Collège de Bois-de-Boulogne ont conclu un partenariat pour créer une passerelle** entre le programme Arts, lettres et communication et le baccalauréat en arts visuels et médiatiques.
- À l'occasion de l'inauguration du pavillon Guy-Rocher du collège Montmorency à Laval, en septembre 2019, l'UQAM a présenté son campus qui occupe le quatrième étage du pavillon et offre une programmation bonifiée dans un environnement accueillant. D'abord composée de certificats, l'offre du **Campus de Laval** comprend aujourd'hui plusieurs baccalauréats et trois programmes de 2^e cycle, dont le MBA pour cadres donné par l'ESG UQAM.

1.2. Les mesures de soutien à la réussite

Que ce soit en matière d'inclusion et de diversité, de soutien financier, de soutien à l'apprentissage ou de soutien aux besoins particuliers des étudiants, plusieurs initiatives ont été introduites, poursuivies ou renforcées au cours de la dernière année. Parmi les plus importantes, mentionnons :

- L'Université a implanté l'année 2 du **programme de bourses de soutien universel au doctorat**, offert depuis janvier 2019. La valeur de la bourse est de 13 000 \$ pour 3 ans – soit une bourse d'entrée de 5 000 \$ à l'an 1 et des bourses de cheminement de 4 000 \$ aux années 2 et 3 (ajout d'une 4^e année pour les doctorats de 120 crédits et plus, pour un montant total de 17 000 \$). Un montant supplémentaire unique de 2 000 \$ est versé aux étudiantes et étudiants qui prennent un congé parental durant la période couverte par la bourse.
- Dans la foulée des réflexions du Groupe de travail sur le financement étudiant dans les programmes de maîtrise et de doctorat, un **nouveau programme de bourses à la maîtrise** a vu le jour lors du trimestre d'automne 2019. L'attribution des bourses, d'un montant de 4 000 \$, avec possibilité de poser sa candidature pour une deuxième année, est basée sur la qualité du dossier universitaire. Il est prévu d'augmenter de façon substantielle le nombre de bourses, qui passera de 150 en 2019-2020 à 275 en 2022-2023.
- Le **programme de soutien par les pairs Korsa**, qui s'adressait jusqu'à maintenant aux étudiantes et étudiants de premier cycle, a été élargi aux cycles supérieurs afin d'aider réduire le stress, l'anxiété et l'épuisement, en plus d'accroître le bien-être psychologique et d'améliorer la qualité de vie, tout en favorisant l'engagement scolaire. Le programme permet de jumeler des étudiantes et étudiants de premier cycle à des pairs inscrits aux cycles supérieurs qui vivent ou ont vécu des problèmes de stress et d'anxiété.
- Fruit d'une collaboration entre la Faculté de communication, les Services à la vie étudiante et le Service de l'audiovisuel, une **nouvelle version de la banque d'emplois** permet maintenant aux employeurs d'afficher un stage en communication et à la population étudiante de cette faculté de chercher et postuler pour un stage dans leur domaine.
- Afin de faciliter l'accès aux services offerts aux étudiantes et aux étudiants et d'améliorer le travail collaboratif au sein des équipes de soutien, **l'ensemble des Services à la vie étudiante a été regroupé dans le même pavillon universitaire** (mis à part le Centre sportif). Le nouvel aménagement inclut par ailleurs une salle de conférence de 30 places et plus d'espace consacré aux étudiantes et étudiants autochtones (soit deux salles de travail, une salle de repos et un espace d'accueil relié au bureau de la conseillère à l'accueil et à l'intégration).

1.3. Rayonnement et succès des étudiantes et des étudiants

Parce que l'excellence va au-delà des résultats académiques, l'UQAM promeut la réussite des étudiantes et des étudiants dans tous les aspects de leur parcours de formation, incluant leur engagement dans la communauté, et valorise les leaders de demain. Chaque année, de nombreux étudiants et étudiantes de l'UQAM se démarquent ainsi de multiples façons sur la scène provinciale, nationale ou internationale. En voici quelques exemples :

- L'équipe Pop Up de l'ESG UQAM, en collaboration avec la Faculté de communication, a remporté le **concours Relève Communication**, organisé par l'Association des agences de communication créative (A2C).
- La délégation étudiante de la Faculté de science politique et de droit a remporté de nouveau le prix Outstanding Delegation, soit la plus haute distinction, lors du **concours de Simulation des Nations Unies** (National Model United Nations), qui s'est déroulé au siège de l'ONU à New York, du 14 au 18 avril 2019 (conférence B). Il s'agissait d'un 12^e Outstanding Delegation Award en 14 ans pour la faculté.
- Une équipe de la Faculté de science politique et de droit a remporté la **première place au Concours Charles-Rousseau** (de procès simulé en droit international), qui a eu lieu en mai 2019, à l'Université de Strasbourg.
- En plus de remporter plusieurs prix individuels, deux délégations étudiantes de l'UQAM se sont distinguées lors de la quatrième édition de la **Simulation de l'Organisation de l'aviation civile internationale** (OACI), qui s'est déroulée en mai 2019, au siège de l'organisation, à Montréal.
- Douze étudiantes et étudiants du cours *Typographie : illustration*, donné par la professeure de l'École de design Judith Poirier, ont remporté des prix dans le cadre de la 44^e édition du **concours d'excellence de l'International Society of Typographic Designers** (ISTD).
- L'étudiant au baccalauréat en travail social Nicolas Vandal a reçu en mai 2019 le **Prix Reconnaissance jeunesse du Québec**, dans la catégorie Éducation, pour souligner son engagement dans la lutte contre l'intimidation.
- L'étudiante au doctorat en psychologie Léa Plourde-Léveillé et l'étudiante au baccalauréat en droit Adrienne Desmarais-Fyfe – aujourd'hui avocate dans un grand cabinet – ont toutes deux remporté la **médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse**. Léa Plourde-Léveillé a également reçu pour l'année 2019-2020 la **bourse Dr Jim McDonald**, décernée par l'Association universitaire canadienne d'études nordiques (AUCEN) pour son projet de recherche intitulé « Étude exploratoire descriptive des facteurs favorisant la résilience des jeunes Inuits à risque suicidaire au Nunavut ».
- Une équipe, composée d'étudiantes et d'étudiants de l'UQAM et de l'UQAT, a remporté en 2019 la cinquième édition du **concours de jeux vidéo de l'Association canadienne du logiciel de divertissement** (ALD).
- La doctorante en droit Éloïse Ouellet-Décoste et le doctorant en linguistique Darren (Daz) Saunders ont obtenu la **prestigieuse bourse doctorale de la Fondation Pierre Elliott Trudeau**.
- Les doctorantes Laetitia Méliissande Amédée, Ariane Godbout, Mylène Legault et Violette Loget figurent parmi les lauréats 2019 de la **prestigieuse bourse Vanier** qui souligne l'excellence du dossier académique, le potentiel de recherche et les compétences en leadership.

- La doctorante en sciences de la Terre et de l'atmosphère Marta Moreno Ibanez figure parmi les lauréates et lauréats de la **troisième édition du concours Mon projet nordique**, organisé conjointement par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et l'Institut nordique du Québec (INQ).
- Les étudiants Mathieu Morin Lamy et Eli-Anny Cianca ont remporté des prix lors du **27^e Colloque de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE)** du Québec. Les deux lauréats faisaient partie de la délégation du Regroupement entrepreneurial étudiant de l'UQAM, un organisme à but non lucratif créé à l'automne 2018 afin de sensibiliser les étudiantes et les étudiants « à l'entrepreneuriat, à l'intrapreneuriat et au repreneuriat ».
- La délégation étudiante de l'ESG UQAM a remporté la **32^e édition des Jeux du commerce**, qui a eu lieu en janvier 2020, à HEC Montréal, et qui réunissait plus de 1 500 participantes et participants de 13 universités de l'Est du Canada.
- Pour une cinquième année consécutive, la délégation uqamienne a remporté les **Jeux de la communication**, qui ont eu lieu en février 2020, à l'Université d'Ottawa.
- Une équipe de l'UQAM, composée des étudiants au baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère Anna To et Miguel St-Denis ainsi que du candidat à la maîtrise en sciences de la Terre Éliott Théas, a remporté le **Défi explo 2019 dans le cadre de Québec Mines + Énergie**, un congrès annuel organisé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, réunissant des spécialistes du monde minier et de l'énergie.
- Les étudiantes au baccalauréat en informatique et génie logiciel Mélanie Boisvert-Langlois, Corinne Pulgar et Maëli Teïssier ont remporté la **compétition de programmation YUL.code**, organisée en novembre 2019 par le groupe Onepoint, à Montréal.
- Le doctorant en psychologie Pier-Luc de Chantal figure parmi les lauréates et les lauréats du mois de novembre 2019 du **concours Relève étoile des Fonds de recherche du Québec** (Nature et technologies, Société et culture et Santé). En février 2020, c'était au tour de la doctorante en psychologie Cyndi Boisjoli d'y figurer.
- Les récents diplômés David Bélanger (Ph. D. études littéraires, 2018), Émile Nadeau (M. Sc. mathématiques, 2019), Genséric Ghio (B. Sc. actuariat, 2019) et Jacob Morrier (B.A. économique, 2019) sont les lauréats 2019 de la **Médaille académique du Gouverneur général à l'UQAM**, qui honore annuellement des étudiantes et des étudiants dont les succès scolaires ont été exceptionnels.
- Le postdoctorant Adrien Rannaud a remporté le **prix Gabrielle-Roy** pour un ouvrage de critique littéraire.
- La doctorante Anne Nadeau, chargée de cours à l'École supérieure de théâtre et au Département de didactique, est la lauréate 2020 du prix d'excellence Jean-Marie-Van-Der-Maren pour la **meilleure thèse de doctorat en recherche qualitative attribué par l'Association pour la recherche qualitative (ARQ)**.

- La doctorante en administration et chargée de cours de l'ESG UQAM Marie-Claude Savard est la lauréate 2019 du **prix du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)**.

1.4. La performance des étudiantes et des étudiants athlètes

- En 2019, les étudiantes et étudiants athlètes de l'UQAM ont obtenu, pour la septième année consécutive, le **plus haut taux de réussite académique au Québec** et l'un des meilleurs au Canada.
- Les judokas Catherine Beauchemin-Pinard et Antoine Valois-Fortier ont remporté la **médaille d'or lors des championnats panaméricains** tenus le 26 avril 2019, à Lima.
- En octobre 2019, **l'équipe féminine de soccer a remporté le premier championnat de saison** de son histoire, en inscrivant une 12^e victoire en 14 matchs. Dans la foulée de cette victoire, l'entraîneur-chef de l'équipe a été nommé **entraîneur de l'année au Canada** par U SPORTS, l'organisme qui encadre les sports d'excellence universitaires au pays.
- En raison de sa victoire lors du Championnat provincial de *cheerleading* en 2019, l'équipe des Citadins a permis au Canada de remporter **l'argent lors d'une prestigieuse compétition** à Orlando, en janvier 2020.
- Lou-Emmanuel Salomé, étudiant au baccalauréat d'intervention en activité physique, a remporté la **médaille d'or en saut en longueur** au Championnat provincial d'athlétisme, en février 2020.
- Lors du Championnat provincial par équipe mixte et individuel en badminton, qui a eu lieu en mars 2020 à Québec, l'étudiante Camille Leblanc a remporté la **médaille d'or en simple féminin** et la **médaille de bronze en double féminin**, en plus de contribuer à la **médaille de bronze obtenue par l'équipe des Citadins**.

ACTION 2 – Un nouvel essor pour la recherche et la création

La recherche et la création menées à l'UQAM, dont les retombées concrètes ont fait la marque de l'Université, ont bénéficié d'actions structurantes pour assurer aux chercheuses et chercheurs les outils et les moyens nécessaires à leur plein essor. En mars 2018, un comité de révision a été formé pour mettre à jour la Politique de la recherche et de la création (n° 10) et ses annexes.

Les grands objectifs étaient les suivants : simplifier et actualiser le contenu de la Politique; la rendre plus près des pratiques actuelles et plus inclusive; la rendre agile et ainsi permettre à l'UQAM de saisir les occasions. Une version amendée de la politique n° 10 a été présentée aux instances et adoptée en juin 2020, après consultation de la communauté universitaire.

1.5. Les unités de recherche

La recherche à l'UQAM témoigne de son dynamisme et de son effervescence, entre autres par la création de plusieurs structures de recherche. L'UQAM se trouve en effet enrichie de **12 nouvelles chaires de recherche**, soit :

Quatre chaires de recherche du Canada (CRC)

- CRC en médecine comportementale (titulaire : Kim Lavoie, professeure au Département de psychologie);
- CRC en arts, écotecnologies de pratique et changements climatiques (titulaire : Gisèle Trudel, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques);
- CRC sur les médias, les handicaps et les (auto)représentations (titulaire : Mouloud Boukala, professeur à l'École des médias);
- CRC sur les différences de genre à l'école (titulaire : Isabelle Plante, professeure au Département de didactique).

Quatre chaires de recherche-innovation en partenariat

- La Chaire Co-operators en analyse des risques actuariels (titulaire : Jean-Philippe Boucher, professeur au Département de mathématiques);
- La Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (titulaire : Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie);
- La Chaire de recherche Fintech AMF-Finance Montréal (titulaire : Richard Guay, professeur au Département de finance);
- La Chaire en macroéconomie et prévisions (titulaires : Alain Guay et Dalibor Stevanovic, professeurs au Département des sciences économiques).

Quatre chaires stratégiques de l'UQAM

- La Chaire de recherche sur les enjeux de la diversité en éducation et en formation (titulaire : Geneviève Audet, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées);
- La Chaire de recherche sur la résilience et les vulnérabilités des forêts tempérée et boréale aux changements climatiques (titulaire : Daniel Kneeshaw, professeur au Département des sciences biologiques);
- La Chaire de recherche sur les dynamiques touristiques et les relations socioterritoriales (titulaire : Dominic Lapointe, professeur au Département d'études urbaines et touristiques);
- La Chaire de recherche en design pour la cybersanté mentale (DIAMENT) (titulaire : Stéphane Vial, professeur à l'École de design).

L'UQAM est aussi à l'origine de la création de **deux initiatives intersectorielles et interuniversitaires** :

- Le **Consortium de la démocratie électorale (C-Dem)**, codirigé par la professeure du Département de science politique de l'UQAM Allison Harell, a été lancé en septembre 2019. Le **réseau de recherche pancanadien s'intéresse au comportement électoral des Canadiens**. Il réunit une vingtaine de partenaires, notamment des chercheuses et chercheurs universitaires, des personnes représentant des

organismes électoraux et des organisations de la société civile ainsi que des acteurs gouvernementaux. Le Consortium favorisera la centralisation de ressources et de connaissances afin d'étudier l'état de santé de la démocratie électorale à travers le pays et au fil du temps.

- L'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques figurent parmi les neuf centres de recherche et établissements universitaires partenaires du **nouvel Institut diplomatique du Québec**, dont la mise sur pied a été annoncée le 6 juin 2020 par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec Nadine Girault. Le gouvernement investira 6,7 millions de dollars sur cinq ans pour faire de cet institut la pierre d'assise de la formation et de la professionnalisation du corps diplomatique du Québec.

Enfin, **deux nouveaux observatoires** ont été créés :

- Une équipe composée d'acteurs du milieu culturel et de chercheuses et chercheurs universitaires, dont six professeures et professeurs et une chargée de cours de l'UQAM, a lancé en janvier 2020 **l'Observatoire des médiations culturelles (OMEC)**, une première au Québec. Créé grâce à une subvention de 600 000 \$, sur une période de quatre ans, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), l'Observatoire s'intéressera aux liens entre la culture et ses publics. L'Observatoire mènera ses travaux selon trois grands axes, tous sous la responsabilité de chercheuses et chercheurs de l'UQAM.
- L'ESG UQAM a lancé à la mi-mai **l'Observatoire international de l'aéronautique et de l'aviation civile**, dont la mission est d'améliorer la compréhension des enjeux propres à l'industrie. Ce nouvel observatoire est dirigé par le professeur du Département de management et technologie Mehran Ebrahimi. Seule entité universitaire consacrée à l'aéronautique et à l'aviation civile au Québec, le nouvel observatoire est financé par les différents acteurs du milieu, soit une vingtaine d'entreprises auxquelles s'ajoute le Syndicat des machinistes de l'aéronautique, affilié à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale.

1.6. Le financement de la recherche à l'UQAM

Au cours des dernières années, l'UQAM a connu une croissance importante des fonds destinés à soutenir la recherche et la création, passant d'environ 50 millions de dollars en 2016-2017 à près de 63 millions de dollars en 2019-2020. Selon Research Infosource, l'UQAM maintient d'ailleurs, année après année, sa première place au Québec et sa cinquième place au Canada en matière de financement de la recherche, dans la catégorie des universités à vocation générale (grandes universités sans faculté de médecine). Ces succès s'observent tant au sein des fonds subventionnaires fédéraux que provinciaux.

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu en 2019-2020 plus de **26 millions de dollars en subventions de recherche du Canada** pour plusieurs projets d'envergure.

- Avec plus de 4,37 millions de dollars, l'UQAM s'est classée quatrième au Canada et deuxième au Québec au concours 2019-2020 du **programme Savoir du CRSH**. En ce qui concerne le **programme du**

développement Savoir, l'Université s'est classée troisième au Canada et deuxième au Québec, avec des subventions totalisant 1,87 million de dollars.

- Lors du concours 2019-2020 du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (**CRSNG**), 28 chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont obtenu une somme totale de 4,97 millions de dollars, dans le cadre du programme de subventions à la découverte – catégorie individuelle (RGPIN).
- Quatre chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu plus de 1,2 million de dollars pour des infrastructures de recherche financées par la **Fondation canadienne pour l'innovation**, soit l'Atelier de Chronotopies urbaines (Martin Lussier et Anouk Bélanger, Département de communication sociale et publique), une infrastructure analytique en métallomique environnementale (Maikel Rosabal, Département de sciences biologiques), une plateforme d'analyse de la plasticité neuronale dans les comportements adaptatifs et pathologiques (Said Kourrich, Département de sciences biologiques) et l'écologie des micro-organismes dans la subsurface terrestre (Cassandra Lazar, Département de sciences biologiques).
- Le professeur Réjean Dubuc, du Département des sciences de l'activité physique, a reçu près d'un million de dollars des **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)** pour améliorer la connaissance des mécanismes cellulaires impliqués dans le contrôle nerveux de la locomotion et ainsi contribuer à développer de meilleures stratégies pour restaurer la fonction locomotrice chez les patientes et patients.
- La professeure du Département de sexologie Martine Hébert a reçu plus de 1 million de dollars de l'**Agence de santé publique du Canada** pour promouvoir des relations amoureuses égalitaires auprès des jeunes et lutter contre la violence dans les relations amoureuses, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle.
- Donna Mergler, professeure au Département de sciences biologiques, a obtenu plus de 1,2 million de dollars des **IRSC** afin de mettre au point un suivi approprié pour les déficits et les troubles liés au mercure dans la Première nation de Grassy Narrows.
- Le professeur du Département d'études littéraires Bertrand Gervais, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les arts et les littératures numériques, a obtenu une subvention d'un peu plus de 2,4 millions de dollars du **CRSH** pour le partenariat Littérature québécoise mobile (LQM), unique dans le monde francophone.
- Lors de sa visite à l'UQAM le 15 juillet 2019, la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie du Canada Mélanie Joly a annoncé une aide financière de plus de 1,2 million de dollars au Réseau de veille en tourisme de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM. Ce montant, octroyé par **Développement économique Canada pour les régions du Québec**, permettra au Réseau de poursuivre sa mission en appui aux entreprises de l'industrie touristique du Québec afin d'accroître leur compétitivité et de favoriser l'innovation.
- La professeure Monique Tardif, du Département de sexologie, a reçu plus de 675 000 \$ des IRSC pour son programme d'interventions pour les adolescents auteurs d'abus sexuels et leurs familles (Projet

Gaïa). Le Programme clinique Gaïa sera implanté dans trois organismes : le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie, le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

Du côté provincial, ce sont près de 13 millions de dollars qu'ont obtenus les chercheuses et chercheurs de l'UQAM.

- Lors du concours 2019-2020, les trois Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (**FRQNT**), Santé (**FRQS**), Société et culture (**FRQSC**) – ont octroyé à 35 chercheuses et chercheurs de l'UQAM des subventions de recherche totalisant 7,1 millions de dollars.
- Trois projets de formation soumis par le Service aux collectivités (SAC) au **Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur** ont été sélectionnés et seront déployés à travers plusieurs régions du Québec. Ces projets, qui obtiennent un financement de près de 300 000 \$ sur deux ans, ont été élaborés et sont menés avec différents partenaires. Le premier s'intéresse aux entraves à la liberté d'expression dans le monde municipal (Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques), le deuxième aux pratiques d'action communautaire et à l'autonomie des usagers (Michel Parazelli, professeur à l'École de travail social) et le troisième au soutien communautaire des aînées et aînés en situation de vulnérabilité (Marie-Emmanuelle Laquerre, professeure au Département de communication sociale et publique).

ACTION 3 – Les ressources humaines : un enjeu phare

Assurer le respect, le mieux-être, le développement et la reconnaissance des personnes contribue à la mise en place d'un milieu de vie sain, exempt de violence et propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire.

1.7. Des conditions de travail et des services améliorés

- La mise en place d'un **nouveau Programme d'aide aux employés (PAE)** de l'UQAM permet à tout le personnel – professeures et professeurs, maîtres de langue, personnes chargées de cours, employées et employés, cadres – de bénéficier de services professionnels de counseling et d'orientation vers des ressources de soutien, et ce, partout à Montréal et dans ses environs.
- Différentes activités de sensibilisation et de prévention autour de la santé mentale ont été offertes à l'occasion de la **30^e Semaine nationale de prévention du suicide**, qui s'est déroulée du 2 au 8 février 2020, dont la présentation de la conférence « Aidez-moi » du comédien Sylvain Marcel, à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau.
- La **Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel (politique n° 16)** a été adoptée lors d'un Conseil d'administration spécial, le 10 avril 2019. Depuis, plusieurs modules en ligne sont disponibles sur la page web du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) afin de former le personnel de l'Université à ces thématiques.

- La révision de la **Politique contre le harcèlement psychologique (politique n° 42)** est entrée en vigueur le 18 février 2020. Elle s'accompagne de tout un programme d'actions autour de la santé mentale mises en place par l'Université.
- L'UQAM a renouvelé la convention collective entre l'Université et le **Syndicat des employées et employés** de l'Université du Québec à Montréal, SCFP-FTQ section locale 1294 (SEUQAM).
- L'UQAM a renouvelé la convention collective entre l'Université et le **Syndicat des professeurs et professeures** de l'Université du Québec à Montréal, **unité des maîtres de langue**.
- L'édition 2020 du **Défi énergie** s'est tenue du 8 au 17 janvier 2020 afin de sensibiliser la communauté universitaire à de bonnes pratiques sportives et environnementales. De nombreuses activités physiques et sportives ont été organisées sur le campus, incluant la deuxième édition du Salon du plein air de l'UQAM, sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin.

1.8. Les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

- L'UQAM s'est dotée d'un **Secrétariat équité, diversité et inclusion (EDI)**, à l'automne 2019. Rattaché au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion, et au Vice-rectorat au développement humain et organisationnel, le Secrétariat EDI a comme mission de contribuer au développement d'un environnement favorable à l'EDI dans toutes les sphères d'activités de l'UQAM, incluant les obligations pour la recherche et la création. Pour ce faire, il collabore avec les diverses parties prenantes de l'Université et devra s'assurer d'une représentation des groupes minorisés.
- Une soirée visant à célébrer le projet de **jumelages interculturels**, qui en est à sa 17^e année, a réuni une soixantaine de personnes, le 2 mai 2019, à l'UQAM. Pour l'occasion, le Groupe de recherche sur les jumelages interculturels (GReJI) avait invité Gérard Bouchard, historien, sociologue, écrivain et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, à prononcer une conférence intitulée « L'interculturalisme québécois – de la théorie à la pratique ».
- Avec d'autres organisations d'envergure, l'UQAM a été invitée à faire partie du **Cercle montréalais des employeurs**. Le but de cette initiative, lancée par la Ville de Montréal dans le cadre de la stratégie Montréal inclusive au travail, est d'accélérer l'intégration professionnelle et la rétention de la population immigrante au marché de l'emploi. Les membres du Cercle montréalais des employeurs sont signataires d'une lettre dans laquelle ils s'engagent à soutenir la stratégie en adoptant des initiatives porteuses et structurantes.
- En novembre 2019, Le Conseil d'administration de l'UQAM a adopté une résolution visant à soutenir la **Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHu)**, dans le cadre de son 50^e anniversaire. Par ce geste, l'UQAM devient la première université au Québec et au Canada à donner son appui à ce document.
- Les valeurs d'EDI s'incarnent également dans les services offerts à la **population étudiante**. À titre d'exemple, le projet institutionnel « Prénom choisi » permet aux étudiantes et étudiants de l'UQAM, depuis

janvier 2019, de faire une demande afin d'utiliser un prénom choisi – plutôt que le prénom légal – dans plusieurs documents, ressources et communications institutionnels non officiels. Un total de 257 étudiantes et étudiants a eu recours à cette option depuis son instauration.

ACTION 4 – L'UQAM : un milieu de vie sain et écoresponsable

Faire de l'UQAM un milieu de vie, d'études et de travail plus vert et plus sain constitue un enjeu de première importance. L'Université a déjà posé des actions en vue d'assurer la sécurité et l'intégrité des personnes et de mettre en place un campus écoresponsable.

1.9. Un milieu de vie, d'études et de travail

- Plusieurs projets immobiliers ont été réalisés ou sont en cours d'exécution pour **améliorer les espaces de travail et d'études**. À l'automne 2019, la communauté a d'ailleurs été invitée à participer à la mise à jour de la stratégie immobilière de l'UQAM. Ce vaste exercice amènera tantôt à visiter certains espaces pour en faire des relevés, tantôt à aller à la rencontre des membres de la communauté pour discuter des besoins.
- Après plusieurs mois de travaux, la place Pasteur et la cour du transept sud de l'église Saint-Jacques ont été rouvertes à la communauté uqamienne et montréalaise à l'automne 2019, dans le cadre du **programme Accès jardins**, un partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie pour la mise en valeur des espaces verts du campus et du Quartier latin.
- Dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire, l'UQAM inaugurerait le 4 décembre 2019 le **Centre des livres rares et collections spéciales**, situé dans les nouveaux espaces lumineux du pavillon Hubert-Aquin, à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine. La création du Centre des livres rares et collections spéciales est le résultat d'un partenariat ambitieux, un des cinq projets de l'UQAM qui ont bénéficié d'investissements communs de la part du Gouvernement du Canada, du Gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal.

1.10. Un milieu écoresponsable

- Le **Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME)** a poursuivi ses réflexions afin de permettre à l'Université de concrétiser sa vision en matière d'environnement et de développement durable et d'assurer un suivi rigoureux de ses actions pour y arriver. La version révisée de la **Politique en matière d'environnement** (politique n° 37) a été adoptée et un Plan d'action intégré en matière d'écoresponsabilité (PAIME) a été élaboré. Sa présentation à la communauté, initialement prévue en mars 2020, a cependant été repoussée en raison de la crise sanitaire de la COVID-19.
- En septembre 2019, l'UQAM et neuf autres universités québécoises ont rejoint le mouvement mondial pour lutter contre les changements climatiques, à l'invitation du **Réseau universitaire québécois en développement durable**, visant à déclarer une situation d'urgence climatique. Par cette déclaration, les

universités reconnaissent la nécessité d'un changement social pour lutter contre la menace croissante des changements climatiques.

- Dans le cadre du programme d'efficacité énergétique de l'UQAM, plus d'une centaine de **panneaux solaires** ont été installés sur les toits du Complexe des sciences Pierre-Dansereau (Cœur des sciences et Bibliothèque des sciences), durant le semestre d'automne 2019.
- Le Centre de la petite enfance (CPE) Tortue tête de l'UQAM a remporté le **prix international OMEP-Education for Sustainable Development Award 2019** – Éducation pour un développement durable, afin de souligner ses nombreuses initiatives vertes.

ACTION 5 – Une rectrice sur le terrain

Dès son entrée en fonction, la rectrice a manifesté le souhait de rencontrer les différents groupes à l'œuvre au sein de l'UQAM, afin de favoriser une communication ouverte avec la direction et d'assurer des prises de décisions transparentes qui prennent ancrage dans la communauté.

1.11. Une relation constante avec la communauté

- Des rencontres régulières avec les directions départementales et de programmes, les associations étudiantes, les cadres et les responsables des associations syndicales et des groupes d'employées et d'employés ont été organisées. Au total, **plus d'une vingtaine de rencontres** ont eu lieu entre le 1^{er} mai 2018 et le 13 mars 2020.
- La rectrice a également effectué de nombreuses **présentations à l'ensemble de la communauté**, ces moments d'échange constituant autant d'occasions privilégiées de discuter de préoccupations communes et de faire le point sur les grands dossiers institutionnels. Parmi ces présentations, citons son allocution lors de la rentrée de l'automne 2019, le 5 novembre, à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, sous le thème « 50 ans d'audace à poursuivre! ».

La rectrice a également participé au cours de l'année à **plus d'une trentaine d'événements scientifiques et culturels** organisés par les différents services et unités de l'Université. Elle a par ailleurs organisé plusieurs événements de reconnaissance spécifiquement consacrés à la communauté afin de souligner l'excellence de toutes et tous au quotidien.

- Soirée Trajectoires et remise des prix Reconnaissance à sept diplômées et diplômés exceptionnels de l'UQAM le 6 juin 2019.
- Fête de début d'année « Attache ta tuque! » le 15 janvier 2019, à laquelle étaient conviés tous les employés et employées de l'UQAM.
- Campagnes Centraide UQAM 2019, qui a reçu le prix Coup de cœur Engagement citoyen lors du Gala des Prix Solidaires, figurant dans le top 50 des plus importantes campagnes institutionnelles du Grand Montréal, ayant recueilli plus de 200 000 dollars.
- Fête de reconnaissance pour les enseignantes et enseignants et pour les membres du personnel retraités, qui s'est tenue le 12 décembre 2019.

- Attribution de trois doctorats *honoris causa* de l'UQAM à monsieur Philippe Aghion, à monsieur Ghislain Picard et à l'artiste visuel Claude Lafortune.

1.12. Mettre la communauté en lumière

- La **Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques** de l'UQAM a été mise à jour en décembre 2019 afin de mettre en place de nouveaux prix et distinctions pour honorer les membres de la communauté qui la compose.
- Dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire de l'Université, une série sur « **les visages de l'UQAM** », disponible sur le site web dudit événement a rendu hommage au travail, parfois anonyme des employées et employés de l'UQAM.
- Les **relations avec les personnes diplômées** n'ont cessé de s'intensifier depuis l'entrée en fonction de la rectrice : création du mouvement des Originaux, développement du nouveau programme de conférences « Le monde aujourd'hui », ou encore diffusion du balado l'Empreinte Uqamienne.
- Les séries « **Nos experts dans les médias** » et « **L'actualité vue par nos experts** » ont permis de mettre en lumière les expertises de plusieurs centaines de membres de la communauté uqamienne, et plus particulièrement les professeures et professeurs.

ACTION 6 – Osons l'UQAM : positionnement et rayonnement

Des efforts titanesques ont été déployés afin de mieux positionner et valoriser l'UQAM sur les scènes locale, nationale et internationale. La rectrice et les autres membres de la direction ont multiplié les rencontres avec les partenaires de l'UQAM, qu'il s'agisse des gouvernements, des regroupements interuniversitaires ou encore des organismes scientifiques et culturels montréalais.

Au total, en 2019-2020, la rectrice a effectué plus de 200 activités de représentation visant à assurer une présence de l'UQAM dans les médias et lors d'événements externes, en plus de tenir des rencontres de travail auprès des organismes gouvernementaux et des partenaires, dans le but d'établir de nouvelles ententes de collaboration aux échelles nationale et internationale.

1.13. Des événements d'intérêt général participant au rayonnement de l'UQAM

Soulignons entre autres :

- En juin 2019, la rectrice et plusieurs chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont participé au **25^e Forum économique international des Amériques**. Madame Magda Fusaro s'est ainsi exprimée sur le respect de l'environnement, la vie citoyenne, la recherche associée aux changements climatiques et la cause des femmes en introduisant les propos de Ségolène Royal. Elle a également contribué à une table ronde organisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie sur le thème des bonnes pratiques en matière du numérique et la contribution du Québec en la matière pour la francophonie.

- À l'occasion de l'ouverture des **Entretiens Jacques-Cartier**, le 3 novembre 2019, la rectrice a participé à la Soirée d'accueil de la délégation française en présence des partenaires du Centre Jacques-Cartier, prononçant le mot de bienvenue du colloque « Immobilier + mobilité : pour un développement durable et inclusif des territoires en milieu urbain ». Les entretiens ont permis de mettre en valeur l'expertise d'un grand nombre de chercheuses et chercheurs uqamiens. Trois colloques se sont tenus dans l'enceinte de l'université.
- Un déjeuner-causerie, regroupant des représentants de la communauté d'affaires, d'organismes de développement et de services sociaux, du monde de l'éducation et de la sphère politique lavalloise ainsi que des experts de l'UQAM, a été organisé au **campus du Collège Montmorency** dans la perspective de nouer des liens de collaboration future.
- À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Université, le magazine de rue **L'itinéraire** a consacré sa Une et son dossier central à l'UQAM. Sous le thème « 50 ans d'esprit UQAM », le magazine a proposé un tour d'horizon du premier demi-siècle de l'Université, de ses nombreuses mobilisations et innovations.
- En décembre 2019, les membres de la communauté universitaire et le grand public étaient invités à découvrir 50 projets de recherche et de création portés par l'UQAM depuis sa création, en 1969, lors du lancement du **Parcours impact**. Conçu dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Université, ce parcours-exposition présente, à l'aide de panneaux illustrés, des projets novateurs qui, chacun à leur façon, ont contribué à façonner l'identité de l'UQAM et à transformer la société québécoise.
- Le 5 décembre 2019, la rectrice a été signataire d'une lettre d'opinion à l'initiative du BCI, cosignée par d'autres rectrices et recteurs d'universités québécoises, intitulée « **L'avenir du Québec et les universités** » et parue dans le journal Le Soleil et dans des quotidiens régionaux. Les recteurs y ont rappelé l'importante contribution des universités « à la consolidation de l'identité collective et à la prospérité de toutes les régions du Québec », au moment où celui-ci fait face à de nombreux défis, qu'il s'agisse de la pénurie de main-d'œuvre, des changements climatiques, du virage numérique, de la relève entrepreneuriale ou de la gestion de la diversité.
- La rectrice **siège aux conseils d'administration** de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal International, du Partenariat du Quartier des spectacles et du Quartier de l'innovation (QI), ainsi qu'au Conseil sur le numérique, mis en place par le Gouvernement du Québec et au Comité de gouvernance Synthèse – Pôle Image Québec, qui rassemble les représentants de la Guilde, l'Alliance numérique, le MEES, la Grappe audiovisuelle du BCTQ et les cégeps.



1.14. Des colloques, congrès et conférences

- En mai 2019, le **Centre de recherche sur les innovations sociales** (CRISES) a tenu un grand colloque sur les avancées et les pistes d'avenir de la recherche en innovation et en économie sociales.
- Un forum intitulé « **Bernard Landry et l'ouverture du Québec sur le monde** » a rendu hommage, le 4 novembre 2019, à l'ancien premier ministre du Québec, qui a été professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'ESG UQAM de 1986 à 2018.
- L'Institut d'études internationales de Montréal et l'ÉNAP ont lancé, en mai 2019, la première édition des **Rendez-vous Gérin-Lajoie** qui s'intéressent au rôle du Québec dans le monde. L'invitée d'honneur, madame Louise Arbour, y a accordé un entretien portant sur les enjeux migratoires.
- La professeure du Département de communication sociale et publique Johanne Saint-Charles, directrice de l'Institut Santé et société, a présidé l'**International Sunbelt Social Network Conference**, qui s'est tenu à l'UQAM du 18 au 23 juin 2019. Plus de 600 personnes issues des milieux de la recherche et de l'industrie dans le domaine des réseaux sociaux ont participé à ce 39^e colloque de l'International Network for Social Network Analysis (INSNA). De la Chine à l'Europe, en passant par l'Amérique du Nord et l'Australie, les participants provenaient de plus de 50 pays et appartenaient à divers champs disciplinaires.
- Quelque 300 participants provenant de divers pays ont participé à l'édition 2019 de la conférence internationale **Educational Data Mining**, qui s'est déroulée à Montréal, notamment à l'UQAM, du 2 au 5 juillet 2019. Organisée par la Faculté des sciences et le Centre de recherche en intelligence artificielle (CRIA), la conférence a fait état des recherches de haut calibre en sciences des données et en apprentissage automatique (machine learning) dans le domaine de l'éducation. Il y a également été question de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans divers processus d'apprentissage.
- L'UQAM a été l'hôte de la 11^e édition de la conférence internationale **Serious Play**, qui a eu lieu du 10 au 12 juillet 2019 au pavillon Président-Kennedy et à l'Agora Hydro-Québec de l'UQAM. L'événement, qui se tenait pour la première fois au Canada, a réuni des professionnelles et professionnels qui créent, utilisent ou analysent l'utilisation des jeux vidéo en situation d'apprentissage.
- Le Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centre'ERE-UQAM) a organisé un colloque international intitulé « **L'éducation relative au changement climatique** », les 10 et 11 octobre 2019 à l'UQAM. L'événement a réuni une quarantaine de participantes et participants du Québec, du Bénin, du Brésil, du Mexique, de l'Espagne et de la République démocratique du Congo.
- La plus grande conférence scientifique et culturelle au monde **portant sur les Inuits et sur leurs territoires** a réuni quelque 700 personnes au Complexe des sciences Pierre-Dansereau lors du 21^e Congrès d'études inuit, qui s'est déroulé du 3 au 6 octobre 2019. L'événement international et multidisciplinaire a regroupé des chercheuses et chercheurs universitaires, des artistes inuits, des spécialistes de la santé et de l'éducation œuvrant auprès des communautés inuites, des décideurs, ainsi que des membres d'organismes, d'institutions et du gouvernement inuit.

- Une version web de l'outil de soutien à l'autogestion ***Aller mieux à ma façon***, destiné aux personnes aux prises avec la dépression, l'anxiété ou le trouble bipolaire, a été lancée par le laboratoire Vitalité, dirigé par la professeure Janie Houle, du Département de psychologie.
- L'UQAM a accueilli en octobre 2019 un **séminaire international sur la recherche partenariale entre universités et communautés**. Organisé par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion et par le Service aux collectivités (SAC) de l'Université, le séminaire a notamment réuni des chercheuses et chercheurs et de hauts responsables d'universités québécoises, françaises et africaines ainsi que des personnes représentant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les Fonds de recherche du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).
- Le Département de musique de l'UQAM a organisé les 6^{es} Journées internationales de recherche et de pratique en pédagogie instrumentale et vocale, du 2 au 4 juillet 2019.
- Les violences exercées contre les femmes autochtones font partie des sujets qui ont été débattus lors de la deuxième édition du colloque Résistances des femmes autochtones dans les Amériques : dialogues, réflexions et actions. L'événement s'est déroulé à l'UQAM les 4, 5 et 6 septembre 2019, en présence, notamment, de Sylvie D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones et députée de Mirabel à l'Assemblée nationale du Québec, et de Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec. Le colloque a réuni une trentaine de conférencières provenant du Québec, du Canada anglais, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.
- Après de nombreuses villes telles que San Diego, Philadelphie, Portland et Austin, Montréal fait l'objet d'un nouveau livre de la série *Innovate*, publiée par la firme Global Village.World. *Innovate Montréal* dresse un portrait de l'innovation montréalaise à travers quelque 130 organismes, entreprises et institutions de savoir. L'UQAM s'y démarque notamment par une section consacrée à quatre innovations sociales qui ont émergé de ses laboratoires.

1.15. Prix et distinctions

La communauté universitaire et ses personnes diplômées ont également rayonné aux quatre coins du globe. La liste exhaustive des réussites, honneurs, prix d'excellence et de performance ne pouvant être produite dans le cadre de ce bilan, voici néanmoins quelques exemples qui parlent d'eux-mêmes.

Reconnaitances provinciales ou nationales

- Une équipe de chercheuses et chercheurs de l'UQAM a reçu en mai 2019 le **prix Robert-Bourrassa**, décerné par le ministère de la Culture et des Communications, pour son projet de recherche-action sur la pratique des cercles d'auteurs comme moteur d'enseignement et d'apprentissage de la langue française.
- Le professeur du Département de science politique Alain-G. Gagnon et la professeure émérite du Département des sciences biologiques Karen Messing ont été nommés au sein de l'**Ordre du Canada** en décembre 2019. Quelques mois auparavant, le professeur Alain-G. Gagnon avait également reçu le Prix de l'enseignement de la Société québécoise de science politique.

- Le professeur émérite du Département de psychologie Richard Bourhis a obtenu la Médaille d'or de la **Société canadienne de psychologie** pour ses contributions remarquables à la psychologie au cours de sa carrière. Il est le premier francophone au Canada à obtenir cette médaille depuis sa création.
- Les deux diplômées et créatrices de mode Marie-Ève Lecavalier et Marie-Ève Aubry ont remporté des prix au **gala des Canadian Arts & Fashion Awards** tenu en mai 2019.
- Le professeur du Département d'histoire Yves Gingras et les diplômés Robert Boily, Michel Phaneuf et Denis Villeneuve ont été nommés chevaliers de l'**Ordre national du Québec**, le 20 juin 2019, dans le cadre d'une cérémonie qui a eu lieu à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.
- La scénographe et chargée de cours à l'École supérieure de théâtre Danièle Lévesque a reçu le prix Walter-Carsen, décerné par le **Conseil des arts du Canada**, reconnaissant le haut niveau d'excellence artistique et la carrière exceptionnelle d'une ou d'un artiste professionnel canadien en musique, en théâtre ou en danse.
- Occupant le poste de coordonnatrice du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), la professionnelle Martine Foisy a remporté le troisième **Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche**, décerné par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
- La professeure du Département d'informatique Marie-Jean Meurs a été nommée directrice scientifique de **Calcul Québec**, un regroupement d'universités québécoises réunies autour du calcul informatique de pointe (CIP). Elle devient ainsi la **première femme à occuper ce poste**, pour un mandat de deux ans.
- Le professeur du Département de sciences juridiques et ancien vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM René Côté a été nommé, le 30 juin dernier, **président du Conseil de la justice administrative** par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec. Il aura pour mandat de faire enquête sur les plaintes déontologiques formulées à l'endroit des juges administratifs du Québec.
- Les professeurs Corinne Gendron, Christopher Goscha, Céleste Grimard et Christian Messier ont été élus membres de la **Société royale du Canada**.
- Figure de proue du féminisme au Québec, la professeure du Département de sociologie Francine Descarries est la lauréate 2019 du **prix Marie-Andrée-Bertrand**, décerné par le gouvernement du Québec à une personne dont l'envergure et la qualité des recherches en sciences humaines et sociales ont mené au développement et à la mise en œuvre d'innovations sociales.
- Le chargé de cours de l'École supérieure de mode Jean-Claude Poitras a reçu le **prix du Québec Ernest-Cormier – Aménagement du territoire, architecture et design**, soit la plus haute distinction décernée par le gouvernement dans les domaines de la culture et de la science.
- Les diplômées Céline Huyghebaert et Dominique Demers figurent parmi les lauréates 2019 des **Prix littéraires de langue française du Gouverneur général**.

- Quatre Uqamiens figurent parmi les lauréats 2019 des **Prix en recherche de l'Acfas**. La professeure du Département des sciences biologiques Beatrix Beisner a reçu le prix Michel-Jurdant (sciences de l'environnement), son collègue Yves Bergeron le prix Adrien-Pouliot (coopération scientifique avec la France) et le professeur du Département de psychologie Robert J. Vallerand le prix Thérèse-Gouin-Décarie (sciences sociales). Le doctorant en études urbaines de l'ESG UQAM Fèmy Fagla a obtenu, pour sa part, le Prix spécial du jury dans le cadre du concours La preuve par l'image.
- Jean-François Giroux, professeur associé au Département des sciences biologiques, a obtenu en novembre 2019 le **prix Pierre-Dansereau** décerné par l'Association des biologistes du Québec (ABQ) afin de souligner sa carrière exceptionnelle.
- Le professeur Denis Tanguay, directeur du Département de mathématiques, et le diplômé Steve Tremblay ont été récompensés par l'**Association mathématique du Québec** en novembre 2019.
- Le professeur du Département de didactique Pierre Chastenay est le lauréat 2020 du **prix Thérèse-Patry**, décerné par l'Association des communicateurs scientifiques. Ce prix récompense une personnalité ayant apporté une contribution exceptionnelle à la culture scientifique du Québec.

Reconnaisances internationales

- Le professeur associé du Département de communication sociale et publique Claude-Yves Charron a reçu en 2019 l'**Ordre du Soleil levant**, Rayons d'or en sautoir, pour ses réalisations dans la promotion des échanges académiques et des relations d'amitié et de coopération entre le Japon et le Canada.
- Le professeur émérite du Département d'histoire Michel Hébert a été élu à l'**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France**.
- Le professeur invité Gérald Larose a été honoré par l'Académie française et a reçu le **prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises**.
- La professeure du Département de linguistique Lucie Ménard a obtenu le **Ian Gordon Fellow Award**. Décerné par l'Université Victoria de Wellington, en Nouvelle-Zélande, ce prix annuel récompense une chercheuse ou un chercheur pour ses travaux exceptionnels dans un domaine de la linguistique.
- La professeure Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion de 2015 à 2020, a reçu l'**insigne de Chevalier de l'Ordre national du Mérite** du gouvernement français pour avoir soutenu le développement des collaborations universitaires France-Québec.
- Le professeur du Département de psychologie Brian Mishara, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE), a remporté le prestigieux Ringel Service Award de l'**Association internationale pour la prévention du suicide (IASP)**.

ACTION 7 – La campagne majeure de la Fondation de l’UQAM

La Fondation de l’UQAM a lancé la campagne de financement la plus ambitieuse de l’histoire de l’Université, le 17 janvier 2018. Placée sous le thème « 100 millions d’idées », cette campagne a pour objectif d’amasser 100 millions de dollars en cinq années, afin de donner à l’Université les moyens de poursuivre sa mission et d’assurer son plein développement. Les 100 millions de dollars visés par la campagne sont répartis en cinq grands axes d’intervention : relever les défis du 21^e siècle; appuyer la réussite des étudiantes et étudiants; stimuler l’entrepreneuriat québécois; faire rayonner le savoir et la culture; et renforcer la présence de l’UQAM dans son quartier et dans la ville.

À la fin de l’année 2019-2020, la campagne majeure avait déjà atteint 66 % de son objectif, avec près 66 millions de dollars recueillis, dont plus de 5,7 millions (5 724 000 \$) provenaient de la communauté universitaire.

1.16. Dons majeurs remarquables

- Une contribution de 500 000 \$ de la **Fondation Familiale Trottier** a été annoncée. Ce don permettra de soutenir par des bourses d’études les étudiants de la Faculté des sciences de l’UQAM. Il s’agissait du premier don de la Fondation Familiale Trottier à la Fondation de l’UQAM.
- La Fondation de l’UQAM a reçu 1,8 million de dollars de **Paul D. Leblanc**, qui devient ainsi le donateur individuel le plus généreux de l’histoire de l’Université. Destinée au Fonds capitalisé Honorable Albert-Leblanc, cette remarquable contribution permettra l’attribution, chaque année, de deux bourses d’excellence de 30 000 \$ à des étudiantes ou étudiants issus des Premières Nations et des Inuits du Québec, inscrits au baccalauréat en droit à la Faculté de science politique et de droit.
- Le 6 février 2020, **Tamar et Patrick Pichette** ont offert un don de 500 000 \$ pour la création de la Chaire de recherche Eau et conservation du territoire dont la titulaire est la professeure Marie Larocque du Département des sciences de la Terre et de l’atmosphère. Consacrée au rôle des eaux souterraines dans l’alimentation en eau des milieux naturels, cette nouvelle chaire bénéficie également d’un partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC).
- Plus de 216 000 \$ ont été récoltés lors de la 12^e édition du défi 30 minutes à fond pour le Fonds, qui avait lieu les 3 et 4 novembre 2019, dans les centres **Nautilus Plus** du Québec. Ce montant a été remis au Fonds Richard Béliveau, qui soutient les recherches de la Chaire en prévention et traitement du cancer de l’UQAM. Depuis la première édition, en 2008, l’événement a permis de verser plus de 2,5 millions de dollars au Fonds Richard Béliveau pour soutenir les travaux de la Chaire en prévention et traitement du cancer.
- Grâce à un don de 100 000 \$ sur quatre ans de la **Fondation Luc Maurice**, la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne pourra poursuivre ses recherches pour mieux comprendre le phénomène complexe du vieillissement et explorer des avenues innovantes pour mieux sensibiliser la société envers ses aînés.
- Une campagne de sociofinancement a également permis d’amasser des fonds pour la création de **l’Espace Lab ESG UQAM** qui sera logé dans le nouveau pavillon de l’ESG et abritera le Pôle d’innovation de l’École des sciences de la gestion.

1.17. Contributions de la communauté uqamienne

- Un lancement public du **mouvement des Originaux** de l'UQAM a eu lieu le 14 mai 2019. S'inscrivant dans le cadre de la campagne majeure 100 millions d'idées, il s'agit d'un vaste mouvement regroupant des diplômées et diplômés aux parcours remarquables, qui ont fait et font toujours rayonner l'Université et le domaine dans lequel ils œuvrent. Les personnes diplômées de l'UQAM auront ainsi l'occasion de participer à leur manière à contribuer au futur de l'UQAM, par l'organisation de classes de maître dont les profits seront versés à la campagne majeure, ou par des dons.
- Le 16 novembre 2019, un **concert-bénéfice de l'Orchestre métropolitain** a été organisé au profit de la Fondation de l'UQAM dans le cadre de son 50e anniversaire. Tous les profits recueillis par la vente des billets étaient destinés à la Fondation de l'UQAM dans le cadre de sa campagne majeure. Plus de 12 000 \$ ont été collectés grâce, entre autres, à la vente de 250 billets de prestige. Plus de 1000 personnes, dont de nombreux membres de la communauté uqamienne, ont assisté au spectacle.

ACTION 8 – À l'œuvre pour répondre aux besoins des unités de base

Afin de mieux comprendre les besoins de la communauté universitaire et d'offrir un meilleur soutien aux unités de base, la rectrice a amorcé la mise en place de tables de concertation ainsi que d'autres actions bénéfiques pour la communauté.

Les travaux des tables de concertation

Les travaux des tables de concertation mises en place en 2018-2019 se sont poursuivis au cours de la dernière année. Depuis le lancement officiel des travaux, en janvier 2019, plus de 30 rencontres ont été tenues, mobilisant plus de 155 personnes provenant de tous les secteurs et groupes de l'Université. Quatre des rapports finaux ont été déposés durant l'année 2019-2020. Celui de la Table de concertation sur le recrutement a déjà fait l'objet de présentations dans la communauté, alors que trois des autres rapports seront rendus publics au cours de l'automne 2020 (Table de concertation sur la persévérance et la réussite aux études, Table de concertation sur la santé globale et la qualité de vie au travail, Table de concertation sur l'allègement des processus administratifs).

Un nouveau service

Afin de mieux répondre aux besoins des unités administratives et académiques, l'Université a procédé en 2019-2020 à une restructuration du Service des immeubles. La complexité et la charge de travail qui n'ont pas cessé d'augmenter au cours des dernières années, combinées à la place prépondérante qu'occupent la planification et la gestion des projets immobiliers ont amené la création d'un **nouveau service consacré à la planification et à la gestion des projets immobiliers**. Dans la foulée de cette restructuration, le Service des immeubles concentrera désormais ses activités à l'entretien et aux opérations.

Deux nouveaux départements

Parallèlement, le Conseil d'administration de l'Université a approuvé la division du Département de management et technologie en deux unités, soit le **Département de management** et le **Département d'analytique, opérations et technologies de l'information**. Ce projet, largement mûri et consensuel, permettra d'augmenter la cohésion des champs d'études au sein de chacun des deux départements et de faire émerger plus facilement un projet académique commun porteur de développement propre à maintenir l'identité des nouveaux regroupements.

L'actualisation des politiques et des règlements

Au cours de son mandat, la rectrice s'est engagée à **actualiser les règlements et politiques de l'UQAM**, ce qui, dans certains cas, n'avait pas été fait en profondeur depuis la création de l'Université, le 9 avril 1969. Durant l'année 2019-2020, une dizaine de politiques ont fait l'objet de modifications, voire d'une refonte en profondeur, comme cela a été le cas pour la Politique no 37 en matière d'environnement, la Politique no 42 contre le harcèlement psychologique et la Politique no 10 de la recherche et de la création. L'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale, à l'automne 2019, a d'ailleurs contribué à l'accélération de l'actualisation.

ACTION 9 – La transparence des budgets et des états financiers

Une plus grande transparence des processus budgétaires et l'allègement des procédures administratives et financières ont fait partie des 1^{ers} engagements de la rectrice afin d'établir une plus grande et une meilleure circulation des informations au sein de la communauté.

Un **site web** est désormais consacré à cette question. Les membres de la communauté peuvent y retrouver divers documents reliés au processus budgétaire ainsi qu'une FAQ qui permet de faire la lumière sur divers aspects de la gestion financière de l'UQAM. Depuis les deux dernières années, la communauté a dorénavant accès à la présentation des états financiers et du budget aux membres du CA.

Enfin, à titre indicatif, plusieurs **présentations** ont été organisées :

- Le 1^{er} mai 2019, la rectrice a invité la communauté à la **présentation de la situation financière** de l'Université. La vice-rectrice à l'administration et aux finances y a fait état du budget révisé 2018-2019, tel qu'adopté par le Conseil d'administration.
- La communauté universitaire était conviée à un **état des lieux sur le parc immobilier** de l'UQAM, le 13 juin 2019, à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau. La présentation était assurée par la vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim, Sylvia Thompson, et la directrice du Service des immeubles, Christine Pouliot, en présence de la rectrice Magda Fusaro. Cette présentation a permis de répondre aux interrogations légitimes des membres de la communauté qui souhaitent savoir pourquoi il y a autant de travaux et comment se prennent les décisions liées aux espaces immobiliers à l'UQAM.

- Des rencontres ont été organisées avec l'ensemble des syndicats et les membres du personnel à la fin de l'année 2019 afin d'évoquer les **orientations budgétaires à venir et la situation financière de l'UQAM** au regard notamment de la révision de la formule de financement utilisée par le MEES, ainsi que du financement obtenu pour divers projets d'infrastructure (plan directeur immobilier).
- De même, d'autres rencontres ont permis d'informer la communauté de l'impact de la révision de la formule de financement utilisée par le MEES, ainsi que du financement obtenu pour divers projets d'infrastructure.

ACTION 10 – Le développement de l'internationalisation à l'UQAM

Avec plus de 750 ententes à l'international, en collaboration avec plus de 400 partenaires établis dans 62 pays, l'UQAM fait bonne figure en matière d'internationalisation. Cette année encore, l'Université a poursuivi ses actions visant à établir des partenariats internationaux, s'insérer dans des réseaux de recherche mondiaux et favoriser la mobilité de la population étudiante et du corps professoral. Les activités réalisées en 2019-2020 ne sont cependant pas représentatives des efforts déployés par l'Université à cet égard, plusieurs d'entre elles ayant été annulées en raison de la pandémie.

1.18. Activités diplomatiques

- L'UQAM a pris part à une **mission en Europe** en mai 2019. La mission en Europe consistait à séjourner dans plusieurs villes (Bruxelles, Genève, Strasbourg et Paris), afin de rencontrer divers partenaires institutionnels, ainsi que des représentantes et représentants du corps diplomatique et de l'UNESCO. Dans le cadre de cette mission, l'UQAM a eu l'occasion de célébrer son 50^e anniversaire, lors de deux soirées organisées par la Délégation générale du Québec à Bruxelles et à Paris.
- Durant cette mission en Europe, la rectrice a également célébré le 25^e anniversaire du **Réseau international des chaires UNESCO en communication (ORBICOM)** en présence de plus de trente titulaires de chaires UNESCO.
- Quelques **délégations** universitaires de l'étranger ou encore de membres issus du corps diplomatique ont également été accueillies par la rectrice, les facultés, l'École et le Service des relations internationales. Notons parmi celles-ci la visite de délégations de la République démocratique du Congo et de la Palestine. L'UQAM a également reçu la sénatrice représentant les Français établis hors de France ou encore le ministre français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Un **livre d'or** spécifique pour les visites de délégations au rectorat a été inauguré.

1.19. Activités internationales à l'UQAM et ailleurs

- Dans le cadre de ses activités au sein de l'**Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)**, chaque année l'UQAM contribue aux réflexions et aux réponses que devront apporter les universités francophones à des sujets de société brûlants d'actualité : question du genre, révolution numérique, développement durable, interculturalité, etc.

- L'UQAM était présente lors de plusieurs **conférences internationales** importantes, tels que la Conférence de l'European Association for International Education tenue à Helsinki en septembre 2019, le Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI) qui s'est tenu à Bogota en octobre 2019 et la Conférence générale de l'UNESCO sur l'éducation inclusive qui a eu lieu à Paris en novembre 2019.
- La neuvième édition de la **Semaine hispanophone** a eu lieu à l'UQAM en octobre. Organisée par l'École de langues et l'Institut d'études internationales de Montréal, celle-ci avait pour thème respectif « Langue et société ». Elle s'est déclinée sous forme de tables rondes et de kiosques d'information sur les programmes de mobilité internationale et sur les cours offerts en espagnol à l'UQAM.
- Une cinquantaine de personnes ont participé, le 3 décembre 2019, à la deuxième édition des **Journées Wallonie-Bruxelles à l'UQAM**. Organisé par le rectorat et la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec, cet événement s'inscrivait dans une perspective de dialogue entre la communauté francophone de la Belgique et le Québec, tout en visant à faciliter la mobilité étudiante et professorale et à faire connaître les partenariats de recherches entre l'UQAM et les universités belges.
- Chaque année, l'Université offre une dizaine d'**écoles d'été internationales**, au Québec comme à l'étranger. Durant l'été 2019, de nombreuses écoles d'été dans différents domaines se sont tenues aux quatre coins du monde, dont l'école d'été interdisciplinaire « Études de genre : perspectives indiennes et canadiennes » (Montréal et Mumbai), l'école d'été de Molyvos (Grèce), l'école d'été de Prague (Tchéquie), l'Université d'été sous les baobabs (Abidjan et Bouaké, Côte d'Ivoire), l'école d'été à Bogota (Colombie), l'école d'été à Berlin (Allemagne) et l'école d'été intensive de Dalian (Chine).

ACTION 11 – Les mesures reliées à la COVID-19

Face à la pandémie mondiale déclarée dès le mois de mars 2020, l'UQAM a dû faire preuve de souplesse et d'agilité, déployant une multitude de potentialités vertueuses, pour gérer et surpasser la crise. Outre la création immédiate d'un site web consacré aux communications avec la communauté, d'un fonds d'aide d'urgence pour les étudiantes et les étudiants, et de mesures d'adaptation des systèmes d'évaluation et d'enseignement à distance, l'Université a mis en place une dizaine de comités et leurs groupes de travail, issus de la communauté universitaire, afin de penser collectivement la poursuite de sa mission et de ses activités.

De nombreuses initiatives sont détaillées ici :

- actualites.uqam.ca/2020/covid-19-la-communaute-uqamienne-se-mobilise
- actualites.uqam.ca/2020/covid-19-des-uqamiens-se-mobilisent-2
- actualites.uqam.ca/2020/covid-19-des-uqamiens-se-mobilisent-3

1.20. Une vie universitaire renouvelée et dynamique

- Un site web dédié a notamment permis de rassembler les initiatives et les messages d'information auprès de la communauté universitaire.
- En ce qui concerne les étudiantes et les étudiants, la fin de session d'hiver a pu immédiatement être organisée en ligne. Elle s'est accompagnée de la possibilité de choisir entre une note littérale et la mention Succès/Échec.
- L'organisation de la session d'été entièrement en ligne a également pu être rendue possible grâce à la mobilisation rapide de l'ensemble des membres de la communauté.
- La mise en place d'un fonds d'aide d'urgence a permis de venir en aide aux étudiantes et aux étudiants fragilisés par la crise. D'un montant initial de 300 000 \$, le fonds s'est bonifié de jour en jour grâce aux dons et à une campagne de collecte appuyée par les différents syndicats et associations de l'UQAM.
- Les enseignantes et les enseignants ont pu adapter rapidement et avec succès leurs enseignements afin de pouvoir continuer d'assurer la fin du trimestre d'hiver à distance.
- Du 20 au 24 avril 2020, des ateliers Questions-Réponses ont été offerts pour échanger avec l'équipe pédagogique et technopédagogique du Carrefour technopédagogique et du Centre de formation et soutien à l'académique sur les stratégies pédagogiques, afin de parfaire leurs connaissances sur les aspects techniques et les modalités de l'enseignement en ligne, dans la perspective du semestre d'été.
- L'ensemble du personnel s'est plié à l'exercice du télétravail avec une grande adaptabilité. Des mesures de soutien à l'installation des outils de travail à distance (VPN Pulse Secure, Microsoft Teams, Zoom) ainsi que de nombreuses formations à leur utilisation, ont été mises en place par les services informatiques.

- Un nouveau volet précis du Programme d'aide aux employés a été développé afin d'offrir des conseils et des consultations pour faire face au stress provoqué par la crise.

1.21. Une expertise uqamienne en recherche plus que jamais sollicitée

Au cours des derniers mois, les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont été nombreux à contribuer à la lutte contre la COVID-19, à en éclairer les enjeux ou à tenter d'en atténuer les impacts sur la population, en voici quelques exemples :

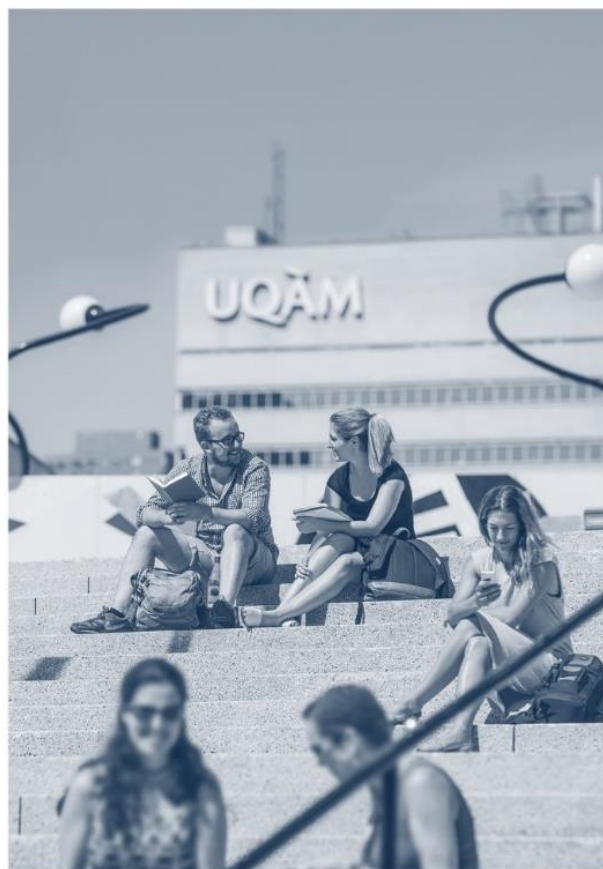
- En sciences, une collecte de matériel de protection, dont des gants, des masques et des lunettes protectrices, a été organisée dans la perspective d'un don aux établissements de santé de la région montréalaise.
- Au sein de certains des laboratoires, les chercheuses et chercheurs s'activent déjà à mieux comprendre le virus et à trouver des moyens d'enrayer la maladie.
- À l'École de design, un partenariat a été mis en place avec une start up montréalaise afin de fabriquer des prototypes de masques respiratoires conçus à l'aide d'une imprimante 3D.
- Des sites web lancés en sciences de l'éducation ont proposé des ateliers et des jeux éducatifs aux enseignantes et enseignants et aux parents pour accompagner les apprentissages de leurs enfants durant la fermeture des écoles.
- En sciences humaines, des experts de diverses disciplines ont multiplié leur présence dans les médias pour donner de précieux conseils visant à maximiser notre résilience en cette période d'incertitude ou à guider les interventions en santé publique. D'autres chercheuses et chercheurs ont été appelés à conseiller les autorités sur les mesures à prendre en matière de gestion de crise, de stratégie efficace de communication ou de relations intergouvernementales.

1.22. Des centres de diffusion qui se réinventent

- Le Centre de design a proposé chaque semaine une rétrospective de certaines de ses expositions.
- Le Cœur des sciences offre chaque jour depuis le 30 mars des Sprints de science. Ces conférences en ligne participatives, coréalisées avec École en réseau, permettent aux adolescents de faire de la science en brisant l'isolement.
- La Galerie de l'UQAM publie chaque semaine depuis le début du confinement des séries thématiques sur l'art contemporain, comprenant un ensemble de ressources accessibles gratuitement en ligne.

02

Redditions de comptes liées aux Règles budgétaires



Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)

Ce texte fournit les renseignements demandés quant à l'utilisation des montants accordés dans le but de favoriser l'organisation des services de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violence à caractère sexuel (VACS) et l'accès à ces services. Plus précisément, il présente l'utilisation des sommes accordées pour l'année 2019-2020 relativement à :

1. L'embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes;
2. L'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière (ex. : les regrouper dans un endroit accessible);
3. La conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes.

Embauche de personnel

En ce qui concerne l'embauche de personnel, les montants dépensés correspondent aux salaires de deux conseillères spécialisées en matière de VACS au sein du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH).

Le mandat de ces conseillères spécialisées est double. Dans un premier temps, il vise la prévention et la sensibilisation de la communauté de l'UQAM en matière de VACS. Dans ce cadre, elles contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie annuelle de prévention du sexisme et des violences à caractère sexuel de l'Université. À cet effet, elles travaillent notamment au développement d'outils et d'activités de prévention. Elles élaborent et offrent des formations aux membres de la communauté de l'Université sur des sujets relatifs aux VACS : consentement, attitudes aidantes, témoins actifs, etc.

Dans un second temps, le mandat de ces conseillères spécialisées est relatif à l'intervention. À ce sujet, elles accueillent et soutiennent les membres de la communauté de l'UQAM qui vivent des situations relatives aux VACS, en plus de s'assurer d'une prise en charge rapide des personnes sollicitant les services du BIPH. Dans un cadre confidentiel, elles reçoivent les divulgations, accompagnent les personnes dans les démarches de plainte et les réfèrent selon les besoins vers les services partenaires qui peuvent offrir du soutien : Services à la vie étudiante, programme d'aide aux employés, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS Trêve pour Elles), Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), etc. De plus, elles s'assurent de la mise en place de mesures provisoires et d'accommodements. Ces professionnelles sont toutes deux sexologues et criminologues.

Organisation des services et des ressources disponibles

En ce qui concerne l'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière, les montants indiqués correspondent au budget de fonctionnement du BIPH (salaires de la directrice et de l'assistante, fournitures et matériel, frais de représentation, etc.). Le BIPH a pour mandat la prévention et l'intervention en matière de violence à caractère sexuel et de harcèlement au sein de l'UQAM. À cet effet, il veille à :

- Accueillir, informer, soutenir et conseiller toute personne qui s'adresse au Bureau pour une situation de harcèlement ou de VACS.

- Assurer la mise en place des programmes et mesures de prévention adoptés par le Comité permanent pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et par le Comité institutionnel sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.
- Recevoir et traiter les demandes et les plaintes relatives aux situations de harcèlement et de VACS.
- Recommander aux autorités compétentes la mise en place de mesures d'accommodements et de mesures provisoires relatives aux situations traitées.
- Se rapporter annuellement au vice-recteur au Développement humain et organisationnel, de même qu'au CA.

Réalisations de l'année 2019-2020

Au cours de la dernière année, le BIPH a travaillé à :

- La finalisation de la Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel;
- La mise en place d'une réponse institutionnelle conforme aux obligations imposées par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- L'élaboration de la formation obligatoire sur les VACS à l'intention des membres de la communauté de l'UQAM en siégeant au Comité de pilotage du projet et au sous-comité d'élaboration de la formation mis en place par le réseau de l'Université du Québec;
- L'organisation des mécanismes d'implantation, de lancement et de suivi de la formation obligatoire élaboré à l'intention des membres de la communauté de l'UQAM.
- L'élaboration d'une Stratégie annuelle de prévention du sexisme et des violences à caractère sexuel.
- L'élaboration et la diffusion d'outils d'information à l'intention de la communauté de l'UQAM (associations étudiantes, comité de soutien des personnes plaignantes, etc.);
- La mise en place d'activités de formation à l'intention de la communauté de l'UQAM. Des formations ont été offertes aux associations étudiantes, aux personnes étudiantes, aux personnes intervenantes de 1^{re} ligne, aux équipes sportives, aux différents services de l'Université, aux assemblées départementales, etc.;
- La révision de son image de marque (site Internet, outils promotionnels, etc.), en collaboration avec le Service des communications de l'UQAM.

Ententes avec des ressources spécialisées externes

Finalement, en ce qui concerne la conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes, les montants spécifiés correspondent à des honoraires versés à des enquêteurs externes, dans le cadre de plaintes de VACS déposées par des membres de la communauté universitaire et jugées recevables par le BIPH.

Dépenses associées à la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur pour l'année 2019-2020	
	2019-20120
(1) Embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'une forme de VACS	185 600 \$
(2) Organisation des services et des ressources disponibles en cette matière	207 400 \$
(3) Conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes	26 600 \$
Total	419 600 \$
Montant accordé	267 900 \$

Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (Règle budgétaire 2.1.15)

Projet

- Collaboration entre les 12 cégeps et les 7 universités de l'île de Montréal (voir en annexe);
- Entente-cadre de collaboration formalisée.

Mise en contexte

- La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle (IA) a été déposée le 28 mars 2018 au MEES.
- Le projet a été accepté par le MEES pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année, sous réserve de l'allocation des crédits.
- Le 1^{er} versement de 500 000 \$ a été effectué en juin 2018 pour l'année 2017-2018.
- Le 2^e versement, pour 2018-2019, a été effectué en juin 2019. La lettre d'accompagnement signée par le ministre accorde une aide financière annuelle de 500 000 \$ pour les trois années subséquentes (2019-2020 à 2021-2022), en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités et sous réserve des crédits appropriés.
- Le troisième versement de 500 000 \$ pour l'année 2019-2020 a été versé en juin 2020.
- Ce rapport rend compte de la troisième année d'activités du PIA financée comme pôle régional (voir les *Règles budgétaires des universités*, section 2.1.15, p. 55).

Degré d'avancement du projet

Phase de mise en œuvre en cours : fonctionnement et éléments contextuels

- L'équipe mise en place pour assurer le fonctionnement du PIA s'est réunie six fois en cours d'année. Elle est composée de 8 représentants des cégeps et des universités et du directeur du PIA. Elle assure la supervision du fonctionnement du PIA. Un compte rendu de chaque réunion est rédigé et conservé dans un dossier TEAM.
- Le directeur assure le fonctionnement du PIA et le représente. Il administre les outils de communication du PIA notamment le site web (www.poleia.quebec).
- À partir de la mi-mars, les conditions d'urgence sanitaire ont contraint le PIA à quelques adaptations, notamment dans le report d'activités collectives de type colloque ou séminaire.

Réalisations

Voici les opérations propres à la phase de conception du pôle :

- **Organisation d'un événement à l'automne 2019** : Les membres du PIA et de leurs communautés respectives, ainsi que de nombreux partenaires ont été conviés à un événement de lancement du PIA le 22 août 2019 dont le programme comprenait une table ronde réunissant trois experts : Yoshua Bengio (MILA et Université de Montréal), Lise Langlois OBVIA et Université Laval, Mathieu Boisclair (CCTT-JACCOBB). Près de 200 personnes ont assisté à l'événement et provenaient des cégeps, des universités et de nombreux organismes de l'écosystème montréalais en IA. [Statut : Terminé].

- **Enquête : inventaire des éléments de formation en IA** dispensés dans les 19 établissements membres du PIA : La construction de deux outils de collecte et leur traduction en anglais ont été réalisées au cours de l'hiver 2019. Trois établissements ont accepté de tester les deux outils au cours de l'automne 2019. La collecte des données a commencé en janvier 2020 et a pris fin en juin. Seize des 19 établissements du PIA ont remis un fichier Excel faisant état de leur offre de formation en IA. L'autre outil de collecte, un sondage en ligne auprès de l'ensemble des professeurs, a suscité un taux de réponse moyen par établissement de 10,7 %. La rédaction du rapport est en cours et les résultats seront diffusés à l'automne 2020. [Statut : Collecte terminée; rédaction et diffusion, en cours].
- **Appel de projets concertés cégeps/universités** : Les projets sollicités par le PIA visent à l'élaboration d'initiatives concertées en vue d'adapter l'offre de formation supérieure aux besoins suscités par le développement et les applications de l'intelligence artificielle. L'appel de projets a été réalisé dans le respect du calendrier annoncé. Vingt-cinq soumissions ont été reçues se partageant en parts presque égales entre les volets « formation » et « compétences ». La quantité de projets soumis dépassait nettement ce qui était anticipé. Le PIA a créé deux jurys, un pour chaque volet, composé d'experts provenant des cégeps et des universités. Quatorze initiatives, de durée variable, sont soutenues par le PIA à hauteur de 1 373 820 \$ et seront réalisées entre janvier 2020 et juin 2022. Toutes les universités et 10 des 12 cégeps sont associés à un ou plusieurs projets. Un résumé de chaque projet est publié sur le site web du PIA [Statut : Appel de projets terminé, projets en cours de réalisation, création de communautés pratiques en cours].
- **Présence du PIA dans l'écosystème IA à Montréal et au plan national** : À travers son enquête sur les composantes de formation en IA, le PIA a constitué une banque de 250 personnes intéressées par le PIA de diverses manières. De plus, à travers diverses activités et les projets concertés cégeps/université, le PIA a construit un réseau de partenaires provenant du marché du travail, de la recherche, d'organismes du milieu de l'éducation et diverses institutions. Il est représenté à diverses tables et comités (Conseil d'administration du Forum IA Québec, comité de suivi du projet d'études du MEES sur l'impact de l'IA sur les professions, Dawson AI Advisory Board, comité de pilotage du projet de Technocompétences « Profils d'emplois en IA, SC et BD »). [Statut : En continu].
- **Organisation d'une séance d'information et de discussions à propos d'une étude coordonnée par le MEES** : L'étude intitulée Place de l'intelligence artificielle dans les professions : enjeux pour la formation collégiale a fait l'objet d'une présentation et d'un échange entre divers partenaires de l'écosystème IA et du milieu de l'enseignement supérieur le 17 juin 2020. Vingt-neuf personnes y ont assisté provenant de 17 organismes.

Gestion financière du projet

Les 19 établissements membres du pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux Montréal :

- Les sept établissements universitaires se sont partagé 60 % de la subvention (42 857 \$/établissement/année).
- Les 12 cégeps se sont partagé 40 % de la subvention (16 667 \$/établissement/année).

L'UQAM a versé les sommes reçues au Cégep du Vieux Montréal, qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son rapport financier annuel.

Revenus et dépenses au 30 juin 2020	
Revenus reportés au 30/06/2019	916 341,29 \$
Revenus 2019-2020 (versés en juin 2020)	500 004 \$
Total	1 416 345,29 \$
Dépenses	
• Frais de réception (Événement du 22/08/2019)	10 354,42 \$
• Frais de déplacement	671,70 \$
• Honoraires	72 361,52 \$
• Autres contrats	37 232,60 \$
• Subventions aux projets (1 ^{re} tranche)	495 166,24 \$
Total	615 786,24 \$
Revenus reportés en 2020-2021	800 559,05 \$

UNIVERSITÉS	CÉGEPS
• École des HEC Montréal • École Polytechnique Montréal • École de technologie supérieure • Université Concordia • Université McGill • Université de Montréal • Université du Québec à Montréal	• Collège Ahuntsic • Cégep André-Laurendeau • Collège de Bois-de-Boulogne • Dawson College • Cégep Gérard-Godin • John-Abbott College • Collège de Maisonneuve • Collège Marie-Victorin • Collège de Rosemont • Cégep de Saint-Laurent • Vanier College • Cégep du Vieux Montréal

Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) (Règle budgétaire 2.1.15)

Projet

- Collaboration entre le Collège Montmorency, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal.
- Entente-cadre de collaboration signée en mars 2020. Cette entente-cadre lie les trois (3) établissements membres du Pôle et vise à établir la structure de gouvernance et de fonctionnement entre les partenaires du Pôle, dont l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention.

Mise en contexte

- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accepté le projet de pôle régional d'enseignement supérieur soumis par le Collège Montmorency – l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal – en vue de répondre aux besoins de formation suscités par le développement des arts numériques et sa contribution à l'économie créative lavalloise.
- La lettre d'accompagnement signée par le ministre accorde une aide financière pour cinq ans à raison de 500 000,00 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits et en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités.
- Le premier versement de 200 000,00 \$ a été versé en juin 2018 pour l'année 2017-2018.
- Le second versement de 500 000,00 \$, pour 2018-2019, a été versé en juin 2019.
- Le troisième versement de 500 000,00 \$, pour 2019-2020, a été versé en juin 2020.

Structure de gouvernance, fiduciaire, mission et objectifs principaux

- Le Pôle s'est doté d'un comité de gouvernance qui se réunit une fois par mois constitué de sept (7) membres représentant les 3 institutions partenaires et de la directrice du PLAN. Une entente-cadre de collaboration a été signée en mars 2020 par monsieur Olivier Simard, directeur général du Collège Montmorency – monsieur Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal – et par madame Magda Fusaro, rectrice de l'Université du Québec à Montréal. La structure de gouvernance est composée d'un Comité de gouvernance, de Comité(s) avisé(s) sollicités de façon ponctuelle et de la Direction du Pôle. Le comité de gouvernance a procédé à l'embauche de la directrice qui a débuté son mandat à temps complet en juin 2019.
- La responsabilité de la gestion financière et le suivi du budget du PLAN ont été confiés au Collège Montmorency, ainsi que le pouvoir d'autoriser, au nom des établissements membres, les engagements liés à la réalisation des activités du Pôle.
- La mission du PLAN est d'assurer une réponse concertée aux défis de formation et de recherche posés par le développement des arts numériques en enseignement supérieur et sa contribution à l'économie créative lavalloise.
- Les objectifs généraux du PLAN :
 - Accroître la collaboration entre les cégeps, les universités et les acteurs du milieu lavallois (artistes, organismes culturels et entreprises créatives).
 - Contribuer au développement des arts numériques
 - Contribuer au dynamisme régional de Laval.
 - Établir une communication continue et un meilleur arrimage entre les établissements d'enseignement et les acteurs du milieu de l'économie créative lavalloise.
 - Actualiser les besoins de formation et le transfert de compétences en arts numériques.
 - Soutenir des projets collaboratifs en arts numériques entre les membres du Pôle et, au besoin, avec des partenaires externes.

Réalisations

En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de conception et à la phase de mise en œuvre du PLAN qui se sont superposées :

- **Lancement du Pôle :** Le lancement du PLAN devait avoir lieu au pavillon Guy-Rocher du Collège Montmorency, le 6 avril dernier 2020. Il a dû être annulé, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. C'est le 11 juin 2020 que le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) a été lancé. La présentation officielle du PLAN, de son image de marque, de son site Internet et du lancement de son appel de projets a été faite lors d'une conférence de presse virtuelle sur la page Facebook du PLAN. Un communiqué de presse a été diffusé par les trois institutions membres au lendemain de ce lancement officiel. Deux capsules vidéo ont été réalisées pour illustrer la mission du PLAN et les objectifs de l'appel de projets. [Statut : terminé].
- **Création de l'identité visuelle et du site web du PLAN :** Suite un appel d'offres de services, deux entreprises ont été retenues pour réaliser dans un premier temps la réflexion stratégique, la recherche de nom, la création du logo et le cahier des normes graphiques et dans un deuxième temps la conception et la réalisation du site web. L'acronyme PLAN a été choisi et la mise en ligne du site web du PLAN a été effectuée en mai 2020. [Statut : mise en visibilité en continu].
- **Rédaction et lancement de l'appel de projets 2020 :** C'est le 11 juin, lors de la conférence de presse virtuelle du PLAN qu'a eu lieu le lancement des trois volets de l'appel de projets 2020 dont la date limite est le 30 septembre 2020. Le Pôle vise à accroître la capacité des cégeps et des universités à créer des synergies dans l'offre de formation supérieure reliée aux arts numériques. Il veut également renouveler les pratiques en arts numériques par des projets interordres en collaboration avec les acteurs de l'économie créative à Laval. Le Pôle veut favoriser aussi le partage des espaces adaptés aux arts numériques dans les différentes institutions partenaires. Une enveloppe budgétaire de 250 000,00 \$ est allouée à cet appel de projets. [Statut : en cours].
- **Partenariat avec le milieu lavallois :** Dans le cadre de sa mission, le PLAN a collaboré avec le diffuseur lavallois [co]motion pour organiser une programmation de deux jours de classes de maître, les 19 et 20 septembre 2019 au Collège Montmorency à Laval. Ce lab numérique de démonstrations de projets collaboratifs en arts numériques réunissant les professeurs, les chercheurs, les étudiants, les artistes, les organismes culturels lavallois et les industries créatives visait à créer des moments de rencontres et de réflexion autour de la collaboration interordres entre les cégeps et les universités, et dans les différents secteurs d'activités lavallois. Considérant le bilan favorable, le Comité de gouvernance a décidé d'établir un partenariat pour l'édition GMC 2020. Étant donné la crise sanitaire de la COVID-19, cette édition a été reportée par [co]motion à 2021. [Statut : en cours].
- **Développement de la collaboration interordres :** Pour favoriser la synergie entre tous ces acteurs, un inventaire de plus de 350 cours reliés aux arts numériques dispensés dans les 3 institutions membres du Pôle a été établi pour permettre de soutenir les professeurs, les chercheurs et les étudiants dans le développement de projets concertés en arts numériques à Laval et en partenariat avec les acteurs du milieu lavallois. De plus, afin de favoriser la transdisciplinarité et l'intersectorialité propres aux objectifs du PLAN, un inventaire d'autres

programmes d'enseignement postsecondaire dans les établissements membres du PLAN et dans d'autres institutions d'enseignement ainsi qu'un inventaire des organismes culturels, d'artistes et d'entreprises créatives intéressés par les arts numériques et l'économie créative lavalloise seront élaborés et publiés sur le site web du PLAN d'ici 2021. [Statut : Enquête en cours].

- **Participation du Pôle au Colloque ACFAS 2020** : Le Colloque de l'ACFAS « la collaboration interordre en enseignement supérieur : l'expérience des pôles régionaux » à l'Université de Sherbrooke en mai 2020 a été reporté à mai 2021 en raison de la COVID-19. [Statut : en cours].
- **Autres activités en continu de représentation et de réseautage** : L'implication des membres du PLAN dans le milieu de l'enseignement supérieur et le milieu lavallois s'est matérialisée par la participation de la directrice du PLAN et des membres du Comité de gouvernance à plusieurs rencontres de réseautage avec les professeurs, les artistes, les étudiants, les organismes culturels lavallois et les entreprises créatives afin de favoriser les synergies et soutenir tous ces acteurs dans le développement de projets concertés. [Statut : en continu].

Gestion financière du projet

Les trois (3) établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le collège Montmorency :

- Pour l'année 2017-2018, le collège Montmorency a reçu 100 % de la subvention (200 000 \$). Les dépenses totalisant 98 024,44 \$ ont servi au travail préparatoire fait par le Collège visant le développement de deux volets au sein du Pôle : un volet pour les arts numériques et un volet pour le commerce électronique. Cependant, pour renforcer l'interdisciplinarité et l'intersectorialité en arts numériques, les membres du comité de gouvernance ont décidé d'un commun accord d'intégrer d'autres secteurs d'activité dont celui du commerce électronique aux arts numériques et de ne garder ainsi qu'un seul volet relié aux arts numériques afin d'élargir le champ des possibles dans la collaboration interordres.
- Pour les années subséquentes soient 2018-2019 et 2019-2020, les deux établissements universitaires se sont partagé à parts égales 60 % de la subvention (150 000 \$ par établissement) et le collège a reçu 40 % de la subvention (200 000,00 \$). Ces montants ont servi aux dépenses suivantes (voir plus bas la section Rapport des revenus et dépenses).
- L'Université du Québec à Montréal versera les sommes reçues au collège Montmorency qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.

Revenus –	2017- 2018	2018-2019	2019-2020	Total
Subvention	200 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 200 000 \$
Dépenses				
Salaire et charges salariales		45 832,47 \$	77 386,54 \$	
Honoraires prof.	98 024,44 \$	41 274,13 \$		
Contrats services			85 005,62 \$	
Frais de réception		47,60 \$		
Frais de formation		325,00 \$	55,00 \$	

Dépenses de transfert interservices			80,00 \$	
Frais de représentation				
Frais d'impression	39,84 \$		3,75 \$	
Téléphone	45,17 \$			
Frais de déplacement	232,56 \$		149,86 \$	
Frais d'information			475,27 \$	
Matériels de bureau et papeterie	14,74 \$		80,63 \$	
Total	98 024,44 \$	87 811,51 \$	163 236,67 \$	349 072,62 \$
Surplus¹	101 975,56 \$	412 188,49 \$	336 763,33 \$	850 927,38 \$
¹ Le solde de 850 927,38 \$ est reporté en 2020-2021.				

CÉGEP	
Collège Montmorency  COLLÈGE MONTMORENCY	
UNIVERSITÉS	
Université de Montréal  Université de Montréal et du monde.	Université du Québec à Montréal  UQAM

Pôle régional en enseignement supérieur de Lanaudière (Règle budgétaire 2.1.15)

Nature du projet

- Collaboration entre le Cégep régional de Lanaudière (CRL), à titre de maître d'œuvre du projet, et les trois universités suivantes : l'Université de Montréal (UdeM), l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).
- Les objectifs du projet sont les suivants :
 - Favoriser l'arrimage entre l'ordre collégial et universitaire dans Lanaudière, notamment en développant des parcours de formation intégrés, en développant et maximisant des ententes DEC-BAC et la reconnaissance des acquis;

- Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans Lanaudière, la réussite et la persévérance des étudiants de même que la fluidité des parcours de formation;
- Développer l'offre de formation en enseignement supérieur dans Lanaudière.
- Une entente-cadre de collaboration établissant la structure et les modalités de fonctionnement du pôle est actuellement en développement.

Mise en contexte

- La demande de création du Pôle régional en enseignement supérieur pour la région de Lanaudière a été déposée une première fois au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en juin 2018. Un travail de collaboration avec le Ministère a mené à une révision du projet en août 2019, moment où le projet a été officiellement accepté.
- Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans, et ce, à raison de 481 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits.
- Les versements pour l'année 2019-2020 ont été effectués en juin 2020.
- Ce rapport rend compte de la première année d'activité du Pôle financée en tant que pôle régional, même si un premier versement de 481 000 \$ a été effectué en juin 2019 à la suite de la confirmation officielle du financement du Pôle.

Comité de pilotage

- Le comité est composé de 10 représentants du Cégep régional de Lanaudière et des trois universités partenaires (UdeM, UQAM et UQTR). Un directeur adjoint à la direction générale du Cégep assure la coordination des activités.
- En outre, le comité peut compter sur les services d'une agente de bureau du Cégep qui assure, notamment, l'organisation des rencontres ainsi que la rédaction et l'archivage des comptes rendus et des documents associés à chacune des rencontres.

Degré d'avancement du projet

Le projet est dans une phase de mise en œuvre.

- Malheureusement, les nombreuses contraintes liées à la pandémie ont eu pour effet de ralentir cette mise en œuvre à l'hiver et au printemps 2020. La rubrique suivante (Réalisations) fera état de la situation.
- Le comité de pilotage mis en place pour assurer le fonctionnement du Pôle s'est réuni à deux reprises durant l'année.
- De plus, un sous-comité composé de quatre représentants du Cégep et des universités s'est réuni à trois reprises durant l'année. Ce sous-comité était chargé d'organiser une activité de réflexion stratégique sur la persistance scolaire et la poursuite des études supérieures dans la région de Lanaudière.

Réalisations

- **Recensement des ententes DEC-BAC et des passerelles entre le Cégep et les universités** : Cette opération a permis de mettre à jour les données en lien avec les ententes DEC-BAC et les passerelles que le Cégep et les trois universités partenaires ont développées au fil des ans. [Statut : Réalisé]
- **Exploration en vue de développer de nouvelles ententes DEC-BAC ou passerelles** : Le Cégep et les universités partenaires poursuivent leurs discussions à cet égard. Des projets sont à l'étude. [Statut : En continu]
- **Organisation d'un événement au printemps 2020** : Le comité avait planifié la tenue d'une activité de lancement pour le Pôle le 23 avril dernier. Il s'agissait d'une journée de réflexion stratégique sur la persistance scolaire et la poursuite des études supérieures dans la région de Lanaudière. Elle se proposait de réunir une soixantaine de participants issus des centres de services scolaires, du CRL et des universités ainsi que des organismes en éducation œuvrant dans la région. [Statut : Organisation générale de l'activité, choix des thèmes et des conférences réalisés, rencontre reportée]
- **Organisation d'une séance d'information avec la Direction générale de Services Québec-Lanaudière** : Cette rencontre avait pour but de fournir au comité des informations au sujet des professions en déficit de main-d'œuvre dans Lanaudière pour 2019-2023. [Statut : Informations reçues de la part de Services Québec, rencontre reportée]

Gestion financière du projet

- D'ici l'adoption d'une entente-cadre de collaboration établissant la structure et les modalités de fonctionnement du Pôle, le comité a convenu que chaque institution assurait la gestion financière de sa part du projet.
- Le CRL et les trois universités partenaires se sont partagé le montant de 481 000 \$ de la façon suivante :
 - Le CRL : 40 % du montant, soit 192 400 \$;
 - L'Université de Montréal : 20 % du montant, soit 96 200 \$;
 - L'Université du Québec à Montréal : 20 % du montant, soit 96 200 \$;
 - L'Université du Québec à Trois-Rivières : 20 % du montant, soit 96 200 \$.

Pour l'UQAM :

Revenus et dépenses au 30 juin 2020	
Solde reporté de 2018-2019 (confirmé en juin 2019)	96 200,00 \$
Allocation 2019-2020	96 200,00 \$
Revenus totaux	192 400,00 \$
Dépenses	
• Dépenses	0 \$
Montant à reporter au 30 juin 2020	192 400,00 \$

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)

Introduction

Ce rapport dresse le bilan de la gestion et du développement du dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'UQAM, de mai 2019 à la fin avril 2020. Il fait état de l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la règle budgétaire 2.1.17, du nombre d'étudiants ayant bénéficié de services en RAC, des faits saillants des activités réalisées par la conseillère en RAC et de leurs retombées, des difficultés éprouvées et des solutions mises de l'avant pour y faire face, et enfin, des enjeux prévisibles pour les prochaines années sur le plan de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAC.

Utilisation de la subvention reçue pour 2019-2020

Subvention reçue	161 400 \$
Ressource consacrée à la RAC (salaire annuel avec avantages sociaux)	107 142,19 \$
Personnel de direction (encadrement de la ressource, conduite des dossiers, concertation interservices) (salaire et avantage sociaux, 265 heures)	25 980,06 \$
Accompagnement, collaboration, formation et information du personnel enseignant et professionnel des Facultés (salaires et avantages sociaux [estimation], 490 heures)	28 193,85 \$
Autres dépenses (déplacements)	222,51 \$
Total des coûts directement liés à la RAC en 2019-2020	161 538,61 \$

Nombre d'étudiants ayant bénéficié de services de RAC

Mise en contexte et limites des données disponibles

À l'UQAM, la RAC est décentralisée dans les programmes d'études, qui reçoivent les demandes d'information, accompagnent les étudiants dans la constitution de leurs dossiers, analysent les demandes et rendent leur décision. Une fois cette phase initiale complétée, le Registrariat effectue une vérification réglementaire et enregistre les RAC conformes au dossier étudiant. Ces processus sont partiellement informatisés, ce qui ne permet pas d'évaluer de manière précise le nombre d'étudiants ayant bénéficié de services de RAC.

Les données disponibles sont établies à partir des RAC versées au dossier étudiant. Nos systèmes ne nous permettent actuellement pas de déterminer combien d'étudiants ont été informés et guidés dans une démarche sans finalement déposer leur dossier, ou dont la demande a été refusée par leur programme d'études. Les données présentées dans cette section représentent donc uniquement le nombre d'étudiants qui ont complété la démarche avec succès.

Puisque nos règlements des études distinguent plusieurs formes de RAC, voici quelques définitions qui permettent de mieux comprendre la portée d'action de chacune d'elles :

- L'exemption : consiste à soustraire l'étudiant à l'obligation de suivre un ou des cours de son programme d'étude;
- L'intégration : consiste à reconnaître que certaines activités de l'étudiant, antérieures à son admission dans le programme, lui ont permis de satisfaire à des exigences du programme;
- Le transfert : le transfert de cours pour un programme donné consiste à transférer au dossier de l'étudiante, l'étudiant les résultats de cours déjà réussis dans un programme de l'Université dont l'étudiante, l'étudiant est diplômé;
- Le report : consiste à porter au dossier de l'étudiante, l'étudiant, avec son résultat, un cours de son programme réussi antérieurement dans un autre programme non complété.

Par ailleurs, il faut savoir qu'en raison de contraintes techniques, une forme de RAC établie par nos règlements des études, n'est pas présentée dans le tableau 1, soit la substitution qui consiste à porter au dossier de l'étudiante, l'étudiant, en remplacement d'un cours obligatoire ou optionnel prévu à son programme d'études, les crédits et le résultat obtenus dans un autre cours de niveau universitaire (que ce cours ait été suivi dans le cadre d'un programme complété ou non). La substitution peut être de nature purement administrative : une nouvelle version d'un même cours du programme, ou encore être le résultat d'un réel exercice d'adéquation de contenus, requérant une analyse de la part du programme d'études (substitutions particulières, ententes interuniversitaires, échanges étudiants).

Résultats pour 2019-2020

Le nombre d'étudiants dont le dossier académique comporte un enregistrement pour au moins un type de RAC (autre la substitution) est de 5 016 pour l'année 2019-2020, alors qu'il était de 5407 en 2018-2019. Nous allons investiguer les causes de cette baisse au cours de la prochaine année et suivre de près l'évolution de la situation. Les données présentées au tableau 1 regroupent pour leur part les services rendus (activités/cours reconnus) en RAC par trimestre ventilés par types de RAC. Un même étudiant étant susceptible de solliciter des services en RAC plusieurs fois au cours d'une même année (notamment lorsque plusieurs cours font l'objet d'une demande), les données du tableau 1 excèdent donc le total de 5 016 dossiers uniques.

Tableau 1 : ventilation historique par trimestre et par forme de RAC des services rendus en RAC pour les années académiques 2018-2019 et 2019-2020

Trimestres	Été		Automne		Hiver		TOTAL GÉNÉRAL	
	2018	2019	2018	2019	2019	2020	2018-2019	2019-2020
Exemption	97	116	4940	4542	1521	1254	6558	5912
Intégration	16	19	71	66	27	16	114	101
Report	1301	1862	9786	10 385	5746	4789	16 833	17 036
Transfert	171	222	6447	6610	3756	3366	10 374	10 198
TOTAL	1585	2219	21 244	21 603	11 050	9425	33 879	33 247

Source : Service de planification et de recherche institutionnelle, septembre 2020

Faits saillants des activités de la conseillère en RAC

L'essentiel des activités réalisées par la conseillère en RAC, et de leurs retombées, se décline ainsi :

Participation à des comités, associations et à des groupes de travail sur la RAC

Pour le maintien à la fine pointe des connaissances en RAC qui évoluent constamment, et pour assurer une coordination interétablissements, la conseillère s'est impliquée dans les comités et groupes suivants :

- GRAC (Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences) | réseau UQ
- Communauté des conseillers en RAC de l'UQ | réseau UQ
- Sous-groupe de travail sur les données en RAC | réseau UQ
- Communauté interuniversitaire des conseillers et des conseillères en RAC (extrascolaire) | Bureau de coopération interuniversitaire
- CAPLA (Canadian Association for Prior Learning)

Analyse des besoins pour le développement de la gestion des RAC du dossier étudiant

Poursuite du travail d'analyse détaillée des besoins, et recueil de documentation pour le développement des systèmes (portail étudiant et plateforme de communication du Registrariat [PCR]) et fonctionnalités de gestion de la RAC amorcé en 2017-2018. Sont attendues de ces nouveaux développements informatiques les retombées suivantes :

- Amélioration des services aux étudiants en accroissant l'accessibilité à la RAC, en harmonisant et en simplifiant la démarche actuelle;
- Contribution au recrutement, à la rétention et à la motivation des étudiants en leur fournissant un parcours d'études optimisé;
- Simplification et amélioration des processus pour les personnels de l'université impliqués (Registrariat, Service de soutien académique et programmes);
- Davantage d'équité, de transparence et de cohérence dans le traitement des demandes avec un outil de référence évolutif pour les personnes responsables de l'analyse et avec un outil d'estimation pour les candidats et les étudiants;
- Documentation du processus et recueil de données.

Rôle-conseil sur la modification de programmes d'études, des règlements académiques ou sur l'application et l'interprétation des règlements des études en lien avec la RAC

Analyse, réflexion et conseil, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe du Service de soutien académique et parfois du Registrariat et du Service des affaires juridiques, sur des questions en lien avec la RAC et son cadre réglementaire. Les résolutions de cas complexes permettent de mieux comprendre les limites des règles établies, de développer et d'entretenir des contacts avec le monde académique, et éventuellement, de faire évoluer les règlements et pratiques.

Rôle-conseil pour le développement d'ententes DEC-BAC

Production de documents d'information sur les différents types d'articulation DEC-BAC, accompagnement des programmes souhaitant développer des ententes quant aux éléments à préciser avec les partenaires, aux balises conférées par les règlements et quant à la gestion des opérations pour la mise en œuvre des ententes. Le partenariat avec les cégeps est bénéfique pour l'arrimage de la formation collégiale et universitaire, et est stratégique pour le recrutement étudiant. Au cours de l'année, la conseillère a accompagné trois facultés dans le développement d'ententes, et deux nouveaux protocoles d'entente ont été signés.

Inventaire des ententes DEC-BAC des facultés (opération annuelle)

Production d'une synthèse recensant les diverses ententes et dépôt de celles-ci sur un outil collaboratif pour qu'elles soient accessibles aux personnes en faisant la promotion et à celles participant au développement de la plateforme de communication du Registrariat.

Refonte de la partie du site web du Registrariat traitant de la RAC et promotion des ententes DEC-BAC

Les informations du site web destinées aux étudiants étant désuètes et incomplètes, la révision et la réécriture du contenu ont débuté en 2018-2019 et se sont poursuivies en 2019-2020. Travail en collaboration avec le Registrariat. Les ententes DEC-BAC seront notamment mises de l'avant.

Collaboration à un projet de recherche avec un professeur de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM

Collaboration au développement du projet de recherche « La reconnaissance des acquis extrascolaires (RAE) en contexte d'accélération : mise à l'épreuve d'un cadre transdisciplinaire », du professeur Yves De Champlain du Département d'éducation et formation spécialisées, financé par le CRSH. Ce projet a une durée de 2 ans.

Collaboration à un projet de recherche-design-action sur la RAC pour le personnel enseignant non légalement qualifié

L'objectif principal étant de rendre la RAC plus accessible notamment aux étudiants et étudiantes des programmes en éducation qui enseignent sans être légalement qualifiés. Ce projet est coordonné par la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM en partenariat avec l'UQO, l'UQTR, l'UQAR, l'UQAC, l'UQAT et le siège social de l'UQ.

Représentation de l'UQAM au Salon de la RAC pour les Forces armées canadiennes (5 novembre 2019)

Rencontre de militaires prévoyant leur retour à la vie civile et recherchant des renseignements quant à leurs projets d'études et à leurs possibilités de RAC pour l'expérience acquise au sein des Forces armées canadiennes. Réseautage avec d'autres établissements d'enseignement canadiens d'ordres divers (secondaire, collégial, universitaire).

Participation à l'événement « Femmes immigrantes universitaires et RAC » organisé par l'organisme Action Travail Femmes (4 mars 2020)

Événement formatif constitué de présentations de divers acteurs du milieu gouvernemental, universitaire et communautaire, participation à des débats et réseautage.

Difficultés éprouvées et solutions mises de l'avant

L'évolution des mentalités et des pratiques étant un long processus, les difficultés et solutions mises de l'avant cette année sont dans la suite de celles mises en place au cours des années précédentes.

Ainsi, un grand nombre de difficultés est lié aux diverses pratiques en matière de RAC qui varient selon les besoins et exigences des différentes disciplines (stages, ordres professionnels, etc.). Celles-ci se transformant à des rythmes différents, plusieurs cas de figure ne trouvent pas toujours écho dans les règlements des études et demandent une analyse plus fine des circonstances pour assurer l'équité dans l'application des règlements et la rigueur académique des décisions. Ces situations sont alors documentées et discutées entre plusieurs services et représentants académiques, menant parfois à l'évolution des règlements ou au changement de certaines pratiques.

Les systèmes de gestion représentent un autre enjeu, puisque plusieurs opérations ne sont pas entièrement automatisées, ce qui implique des délais pour la transmission d'informations entre les différents acteurs, et par ricochet, pour le traitement des demandes. De plus, ceux-ci ne permettent pas d'obtenir des données fines quant aux services prodigués en RAC. La poursuite du développement informatique de nos systèmes d'information et de gestion demeure donc une priorité.

Le renouvellement du personnel enseignant et non enseignant fait en sorte que la transmission des connaissances liées à la RAC selon les fonctions est inégale et variable au sein des facultés et des services. En inventoriant les ententes et passerelles DEC-BAC, en accompagnant les facultés en vue du développement de nouvelles ententes, et en documentant les pratiques, la conseillère contribue à alimenter la mémoire collective institutionnelle et à la formation continue des différents acteurs.

Pour rester à la fine pointe de l'actualité et des développements en RAC, il est crucial que l'UQAM se concerte avec les autres établissements universitaires et organismes œuvrant dans le milieu. C'est pourquoi nous sommes membres de nombreux groupes et tables d'échange, et prenons une part active aux divers événements liés à la RAC.

Finalement, un défi de taille pour l'évolution de la RAC consiste à convaincre ceux qui ne le sont pas (personnes enseignantes et non enseignantes) des retombées positives de la RAC. Le manque de données sur les impacts de la RAC sur le cheminement académique, ainsi que le manque de ressources pour concevoir des outils d'analyse rigoureux nuisent à sa crédibilité auprès du corps enseignant. Ainsi, notre collaboration à des projets de recherche de la Faculté des sciences de l'éducation permettra d'améliorer nos pratiques et outils, de les baser davantage sur des fondements théoriques, et d'enrichir la compréhension mutuelle des enjeux de la RAC.

Enjeux prévisibles

Sur le plan de l'accessibilité, les enjeux sont de nous assurer que chaque étudiante et étudiant ait accès à l'information complète sur la RAC, et qu'il ait la possibilité d'en bénéficier, peu importe son programme et sa faculté d'attache (dans la mesure du possible, en vertu de la discipline et des règles d'accès à la profession ciblée). Aussi, nous nous efforçons d'améliorer l'information disponible en ligne et de développer nos outils informatiques pour faciliter le traitement des demandes, tant pour les étudiantes et étudiants que pour le personnel des facultés et services.

Pour les enjeux relatifs à l'équité et la transparence, qui s'évaluent notamment par la constance et la prévisibilité des décisions rendues, pour que tous puissent bénéficier d'un traitement analogue, nous croyons toujours essentiel de constituer un répertoire des décisions comme outil de référence pour les directions de programme, mais également comme outil d'estimation par les étudiants et les futurs étudiants qui s'informeront sur leurs possibilités de RAC. Le développement de cet outil fait partie du projet informatique en cours depuis 2017-2018, et qui se poursuivra dans le futur.

Finalement, pour renforcer nos valeurs d'accessibilité, d'équité et de transparence, et assurer la pérennité des développements en RAC, la mise à jour de formations destinées au personnel enseignant et non enseignant est prévue, ainsi que l'utilisation d'outils collaboratifs par les biais desquels des informations sont échangées et consignées, générant ainsi de nouvelles connaissances plus facilement transférables.

Conclusion

Ce bilan démontre que la RAC occupe une place importante au cœur de la mission académique, tant du côté de l'enseignement que de la recherche, mais qu'elle gagne encore à être connue pour en accroître son accessibilité et maximiser ses retombées tant pour la population étudiante que pour l'institution. La conseillère, dont le rôle se précise de plus en plus, contribue à sensibiliser les différents acteurs aux valeurs d'accessibilité, d'équité et de transparence, et à documenter les perceptions et besoins de chacun, ce qui est essentiel pour la priorisation des futurs développements. Le défi sera d'enregistrer tous ces savoirs dans la mémoire institutionnelle pour les traduire en outils de référence adaptés à l'usage des différents destinataires, et s'assurer qu'ils puissent y avoir recours au moment opportun, assurant ainsi la pérennité et la qualité des services offerts en RAC.

Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)

Le tableau suivant décrit les dépenses associées aux activités menées durant l'année 2019-2020 en soutien au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

Dépenses associées au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur pour l'année 2019-2020		
		2019-2020
Volet 2 – Maximisation du rôle des technopédagogues	Le soutien accordé vise notamment à couvrir une partie des salaires ou des frais liés aux activités des conseillers technopédagogiques. ➤ Enseignement en ligne ESG ➤ Plan de développement EEL UQAM - Développement des cours du deuxième appel à projets ➤ Direction des équipes ENA	846 868,80 \$
Volet 3 – Acquisition et développement de ressources éducatives numériques	Ce volet est destiné à favoriser l'acquisition de REN. ➤ Volumes & périodiques : dépenses en ressources électroniques	4 857 767,00 \$
Volet 4 – Soutien aux usagères et usagers	Ce volet vise à couvrir les salaires du personnel qui assure le soutien technique (l'enveloppe peut être utilisée pour le personnel technique, mais également pour le pairage de professeurs ou de chargés de cours ou encore pour d'autres modalités). L'enveloppe peut également être utilisée pour financer la participation à des activités de formation continue liées au soutien technique ou le développement des ressources ou des outils destinés au soutien des usagers. ➤ Soutien Moodle, ENA et formations ➤ Laboratoires informatiques ➤ Bibliothèques ➤ Soutien aux environnements d'apprentissage (SAV/SEA)	3 301 882,70 \$

Volet 5 – Sécurité	L'enveloppe peut être utilisée pour la formation des répondants en sécurité de l'information, ainsi que pour offrir des activités de validation ou de mise en œuvre des processus de sécurité. ➤ Processus de sécurité	25 000,00 \$
Volet 6 – Projets d'innovation liés aux technologies numériques	Ce volet vise à soutenir le développement des compétences numériques des apprenants, à expérimenter ou adopter des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique afin de favoriser la réussite et la persévérance éducatives et à mutualiser les services et les ressources éducatives afin d'en accroître l'accessibilité et le partage. ➤ Recherche en technopédagogie ➤ Équipe de développement de l'infrastructure Moodle et des ENA ➤ Équipe de développement de l'infrastructure des ENA	387 454,90 \$
Total		9 418 973,40 \$

Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.27.1)

La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM a reçu, le 1^{er} octobre 2019, une subvention conformément à la mesure 2.1.27 Mandats stratégiques, des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année 2019-2020, volet 2*.

Le volet 2 - *Élaboration de projets inédits en sciences de l'éducation* a pour objectif de contribuer à la valorisation de la profession enseignante et de répondre à des enjeux actuels de l'éducation.

Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de créer un service collaboratif de formation continue grâce à un partenariat avec les milieux d'enseignement. Ce service offrirait des formations qualifiantes et continues en enseignement pour répondre tant aux besoins du personnel enseignant non légalement qualifié qu'à ceux du personnel détenant le brevet d'enseignant tout en valorisant les expériences et les formations acquises et en favorisant l'accessibilité à la formation.

Le projet poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Développer des formations adaptées à la réalité du personnel enseignant en exercice;
- Élaborer un modèle de reconnaissance des acquis de l'expérience et de reconnaissance d'acquis des compétences;
- Intégration des offres de formation et du processus de reconnaissance des acquis dans des parcours donnant accès la qualification professionnelle.

Structure de gouvernance

En matière de mode de gestion et de cadre organisationnel, plusieurs comités ont été mis en place afin d'assurer la conformité, le suivi, le bon déroulement et le déploiement des chantiers des Mandats stratégiques.

- Le **Comité de coordination** avait pour mandat de réfléchir, commenter et suggérer des principes entourant la mise en place du projet mandats stratégiques en conformité avec les orientations générales des Mandats stratégiques.
- Le **Comité de suivi des mandats stratégiques**, sous-comité du Conseil académique de la Faculté des sciences de l'éducation, a pour mandat de vérifier les projets en fonction de leur conformité aux paramètres et engagements inscrits aux contrats liant la Faculté au MEES et de les recommander au Conseil académique pour adoption. L'affectation des ressources ainsi que la prise en compte des enjeux des milieux d'enseignement ont également été examinées par ce comité.
- De plus, un **suivi hebdomadaire des opérations** et du bon déroulement des activités des projets est assumé par une équipe chapeautée par le vice-doyen aux études, trois professeurs, professeurs, professionnelles et professionnels, et la chargée de projet mandatée sur ce dossier.

Volet 2 - Élaboration de projets inédits en sciences de l'éducation

Objectifs	Activité pour l'atteindre	État des lieux
1. Développement de formations variées et adaptées à la réalité des enseignants en exercice	1.1 Inventorier et prioriser les besoins des milieux	Plusieurs partenariats sont en cours auprès de différents intervenants de la majorité des centres de services de la grande région métropolitaine :
	1.2 Établir les modalités à privilégier	Les modalités les plus appropriées sont établies selon le besoin exprimé : <i>formation à distance hybride ou non (synchrone et asynchrone), formation réservée à un groupe d'enseignantes et d'enseignants, formation de soir et fin de semaine, formation offerte en école d'été.</i>
	1.3 Valider l'adéquation des demandes de formation avec les ressources de la Faculté	Terminé Approbation au Conseil académique du 25 mars 2020.
	AJOUT : Réalisation des différents projets permettant de structurer cette offre de services	• 12 projets de formation initiale des enseignants • 4 projets de formation continue des enseignants • 2 projets pour soutenir les milieux (collaborations avec services éducatifs)

Objectifs	Activité pour l'atteindre	État des lieux
	1.4 Structurer une première offre de service centralisée de formation continue selon les priorités identifiées	L'offre de service est actualisée tous les trimestres, selon l'avancement des projets. Une offre de service élargie incluant le personnel légalement qualifié est en cours .
	1.5 Première offre et diffusion aux partenaires de la première offre de cours	À l'offre de service pour le personnel non légalement qualifié diffusé depuis l'été 2019 s'ajoutent de nouveaux cours, ainsi qu'une offre de service pour le personnel légalement qualifié. Projets en cours : • 24 projets de formation initiale des enseignants • 20 projets de formation continue des enseignants • 2 projets pour soutenir les milieux (collaborations avec services éducatifs)
2. Élaboration de modèles de reconnaissance des acquis de l'expérience et de reconnaissance des acquis des compétences	2.1 Faire l'inventaire des pratiques de RAE et RAC dans le domaine de l'éducation	Terminé – Mai 2020 Ajout – En cours : Élargissement des regards en ajoutant à cet inventaire les pratiques de reconnaissance de différents ordres professionnels afin de documenter leurs pratiques.
	2.2 Concevoir le cheminement de la RAE et de la RAC	Depuis l'été 2020 : développement d'outils et de procédures pour évaluer les demandes de RAE pour les candidates et candidats admis au cheminement à temps partiel du baccalauréat en éducation préscolaire et primaire.
	2.3 Élaborer les outils de RAE	
	2.4 Établir le référentiel pour la RAC	Un modèle de cartographie curriculaire a été complété en août 2020. Les compétences, ainsi que les sous-éléments des compétences couverts par les cours du programme ont été identifiés.
	2.5 Déterminer les reconnaissances possibles	Un modèle de compilation des historiques de reconnaissances d'acquis a été développé afin d'évaluer les RAC qui peuvent faire l'objet d'une exemption automatique, et dans un deuxième temps,

Objectifs	Activité pour l'atteindre	État des lieux
		établir des bases pour développer les outils pour les RAE pour ces mêmes cours.
	2.6 Mettre en place et expérimenter le dispositif	Demande d'une prolongation d'un an pour mettre en place et expérimenter le dispositif auprès des autres programmes visés par les mandats stratégiques. L'analyse et à la validation des outils et du processus RAC/RAE (Automne 2021) Projets en cours: 7 projets touchent la reconnaissance des acquis de l'expérience et de reconnaissance d'acquis des compétences Note : En raison de l'importance que revêt le dossier des RAC/RAE pour le réseau de l'UQ, trois des sept projets acceptés dans le cadre des mandats stratégiques ces projets sont réalisés par d'autres composantes du réseau UQ.
3. Intégration des offres de formation et du processus de reconnaissance des acquis dans des parcours donnant accès à la qualification professionnelle	3.1 Élaborer de nouveaux profils de formation qualifiants	En cours La fin de l'intégration du processus pour tous les programmes en enseignement est prévue à l'hiver 2022.

Suivi budgétaire

Dépenses et engagements de l'année 2019-2020		
Objectifs	Engagements	Financement accordé
1. Développement de formations variées et adaptées à la réalité des enseignants en exercice	254 500,00	
2. Élaboration de modèles de reconnaissance des acquis de l'expérience et de reconnaissance des acquis des compétences	269 580,00	
3. Intégration des offres de formation et du processus de reconnaissance des acquis dans des parcours donnant accès à la qualification professionnelle	148 685,00	
Total :	672 765,00	987 000,00

Le calendrier des projets des *Mandats stratégiques* a été perturbé par les impacts de la pandémie du COVID et la réorganisation nécessaire des activités pédagogiques tant au niveau universitaire qu'au niveau des centres de service scolaire de la grande région métropolitaine.

Conséquemment, une demande de prolongation a été envoyée pour permettre la réalisation des projets des *Mandats stratégiques* jusqu'en décembre 2021 et une révision des échéanciers originalement prévue sera acheminée. Il est à prévoir, notamment, la révision et le prolongement des contrats d'embauche des ressources engagées au sein des différents projets.

Prospectives 2020-2021

- Création et formalisation de la structure du Centre de service de formation pour les milieux (CSFM) à l'intention du personnel enseignant;
- Création et formalisation du Conseil d'orientation des activités (COA) regroupant des représentantes et des représentants universitaires et des milieux d'enseignement;
- Mise en ligne d'une plateforme de promotion et de diffusion des offres de formation;
- Clôture de différents projets en cours de développement (trois volets);
- Développement d'un service automatisé d'analyse de reconnaissance des acquis.

03

Rapport sur les perspectives de développement



Orientations stratégiques 2020-2024 : enjeux et priorités

À la fin de l'été 2019, les membres de la direction se sont réunis pour dresser le bilan du *Plan stratégique 2015-2019*, déterminer les principaux enjeux en cours et à venir pour l'Université et proposer des orientations stratégiques susceptibles de répondre à ces défis au cours de la période 2019-2024. Au terme de ce premier exercice, quatre orientations stratégiques se sont dessinées autour des enjeux suivants : le positionnement de l'UQAM, l'expérience étudiante, la santé et la qualité de vie au travail, la flexibilité et l'inventivité organisationnelles.

L'automne 2019 marquait donc le début de la nouvelle démarche de planification stratégique. En s'inscrivant à la fois dans la continuité des objectifs du précédent plan stratégique et du programme des 10 actions de la rectrice, la planification des orientations stratégiques 2019-2024 de l'UQAM devait constituer le socle d'une démarche mobilisant toutes les personnes qui avaient à cœur l'avenir de l'établissement autour de ces quatre enjeux prioritaires. Différents événements survenus au début de l'année 2019-2020, suivis de près par la crise sanitaire, ont mis à mal le calendrier des travaux et forcé l'Université à entrevoir un nouveau modèle de démarche de planification stratégique.

En ce début d'automne 2020, force est de constater que la crise sanitaire qui se poursuit rend plus difficile l'adoption d'un nouveau plan stratégique axé sur des objectifs à long terme. Comment se projeter dans l'avenir quand les préoccupations et énergies sont mobilisées par le maintien des activités existantes?

Rappelons que, dans les milieux universitaires, il n'est pas rare que les consultations menant à l'élaboration d'un plan stratégique prennent de 12 à 18 mois lorsque les conditions s'y prêtent. Quelles que soient ces dernières, il apparaît pourtant vital pour l'Université d'envisager l'après-COVID-19. Elle doit poursuivre ses grands projets, développer de nouvelles collaborations, assurer la réussite étudiante, attirer les talents, renouveler son offre de formation, propulser la recherche, s'internationaliser et rayonner. De même, l'institution doit être en mesure de saisir certaines occasions liées aux transformations sociales, économiques et technologiques qui se profilent. Plus simplement, elle doit se fixer des objectifs afin de traverser la crise et, plus encore, s'en sortir, sans entraver son développement.

Dans un contexte aussi incertain, la proposition d'un plan stratégique pour la période 2020-2024, axé sur des objectifs à court et à moyen termes, permettra de concilier ces exigences. Les quatre orientations stratégiques qui y seront proposées reprendront les enjeux déjà ciblés, soit le positionnement de l'UQAM, l'expérience étudiante, la santé et la qualité de vie au travail, la flexibilité et l'inventivité organisationnelles.

Ces orientations seront enrichies grâce à différentes activités d'échanges, de sondages ou d'entretiens menées auprès de la communauté universitaire, de personnes diplômées et de certains partenaires privilégiés, au cours de l'automne 2020. Cette consultation permettra de dégager, pour chacune des orientations stratégiques, des axes d'actions à privilégier, de même que des objectifs à atteindre.

La durée réduite du plan – dans les faits trois ans et demi plutôt que cinq – permettra, à court terme, de gérer la crise en implantant des solutions innovantes et adaptées aux nouvelles réalités de la mission universitaire. À moyen terme, elle offrira la possibilité de poursuivre de grands projets porteurs, des initiatives ambitieuses et des transformations organisationnelles permettant à l'Université d'amorcer une nouvelle phase de son développement. L'abandon d'un long processus de consultation – stimulant certes, mais énergivore pour la communauté déjà fortement sollicitée – au profit d'échanges directs et ponctuels sur les quatre orientations stratégiques déjà déterminées apparaît tout à la fois plus judicieux et réaliste en ces temps de crise sanitaire.

Orientation 1

Pour une UQAM rayonnante : positionner l'UQAM, de Montréal à l'international

Que ce soit pour attirer de nouveaux effectifs étudiants, de nouveaux partenaires ou de nouveaux types de financement, l'UQAM souhaite rayonner autant au Québec et au Canada qu'à l'international. Articuler le positionnement de l'UQAM autour de la qualité de la formation offerte et de l'excellence de la recherche menée au sein de l'établissement lui permettra d'être reconnue pour son caractère innovant, pour son audace et pour l'ampleur de ses contributions au développement scientifique, social, économique et culturel de la société.

En intensifiant ses efforts de communication, en multipliant ses représentations gouvernementales fédérales, provinciales et municipales, ainsi que ses activités de diplomatie universitaire, l'UQAM saura autant incarner l'ouverture sur le monde et aux idées, le rayonnement du savoir-faire québécois que le dynamisme propice à une formation enrichissante, tournée vers l'avenir.

Pistes d'actions

- Mieux faire connaître les réalisations des chercheuses et chercheurs de l'UQAM.
- Diffuser largement les succès obtenus par les étudiantes et étudiants dans l'ensemble des disciplines et domaines d'études.
- Promouvoir la vie étudiante sur le campus.
- Renouveler les campagnes de promotion institutionnelle et l'image de marque de l'Université.
- Assurer un leadership au sein des organisations de coopération interuniversitaire aux échelles québécoise, canadienne et internationale.
- Tisser des liens plus étroits avec les diplômées et diplômés en les intégrant davantage aux activités de l'établissement et en promouvant leurs succès et réalisations.
- Valoriser l'innovation sociale par les recherches à fort impact social et communautaire menées à l'UQAM.
- Arrimer les actions stratégiques de l'UQAM aux grands partenariats de l'établissement : Place des Arts, Musée des beaux-arts de Montréal, Partenariat du Quartier des spectacles, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Chambre de commerce du Montréal métropolitain, etc.
- Engager activement l'Université dans les projets porteurs de zones d'innovation à Montréal et dans la région métropolitaine.
- Renforcer les liens de collaboration entre l'UQAM et les collèges par le biais de projets interordres.
- Assurer à l'UQAM un rôle de chef de file dans l'espace universitaire de la Francophonie, en misant notamment sur les liens privilégiés tissés avec l'UNESCO, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Orientation 2

Pour une UQAM accueillante et vibrante : vivre l'expérience UQAM pour étudier, apprendre, se former et réussir autrement

L'UQAM propose de placer la perspective étudiante au cœur de ses priorités, ce qui correspond à la mission fondamentale des universités. Vivre l'expérience UQAM, soit étudier, apprendre, se former et réussir autrement, signifie offrir un milieu d'études de qualité et promouvoir la relation de proximité existant entre le personnel et les étudiantes et étudiants. Enfin, la diversification des cheminements académiques signifie pouvoir accompagner chaque personne dans l'atteinte des objectifs académiques qu'elle s'est fixés.

Conforme à ses valeurs, l'UQAM fait de la persévérance et de la réussite aux études, de l'accessibilité et de l'inclusion les piliers de sa mission depuis sa fondation. En conjuguant ses efforts pour répondre aux besoins des étudiantes et étudiants, et afin d'enrichir les activités d'accueil et d'intégration à la vie universitaire, l'UQAM souhaite mettre en œuvre la formation théorique, pratique et critique qui la caractérise.

Pistes d'actions

- Intensifier les révisions et mises à jour des programmes.
- Poursuivre la création de nouveaux programmes liés aux secteurs d'avenir.
- Enrichir les ressources offertes sur le Portail étudiant afin d'en faire un véritable outil d'accompagnement.
- Augmenter l'offre de formations à distance et de cours hybrides.
- Améliorer la préparation au marché du travail par le biais d'expériences permettant l'acquisition de compétences transversales et transférables.
- Intensifier les consultations avec les milieux d'emplois et d'accueil des stagiaires.
- Développer des programmes coopératifs et des approches de cohortes dans divers domaines d'expertise.
- Mettre en œuvre une stratégie d'éducation inclusive.
- Offrir un soutien accru aux activités parascolaires (concours, clubs, activités de simulation, bénévolat, etc.).
- Créer un guichet unique pour les services aux étudiantes et étudiants.
- Bonifier l'offre de mentorat auprès de la relève étudiante.
- Améliorer les espaces d'études et lieux de socialisation pour la communauté étudiante.

Orientation 3

Pour une UQAM humaine : devenir exemplaire en matière d'environnement, de santé et de qualité de vie au travail

Accroître la notoriété de l'UQAM en tant qu'établissement de haut niveau ne peut faire l'économie d'une excellente réputation en tant que milieu de vie et de travail. L'UQAM souhaite être reconnue pour offrir à sa communauté un milieu de travail sain, sécuritaire, épanouissant, respectueux, où il fait bon vivre et travailler.

Cette volonté s'est récemment traduite par la création d'un tout nouveau Service du développement organisationnel, qui a pour mandat de doter l'UQAM des moyens et des outils de ressources humaines nécessaires au soutien du personnel et à l'accompagnement des carrières de tous les corps d'emploi. Cette nouvelle structure organisationnelle prendra également en charge une série d'actions visant à renforcer la réputation de l'Université comme établissement

à l'avant-garde en matière de protection de l'environnement, un enjeu d'une grande importance pour l'ensemble de sa communauté.

Pistes d'actions

- Mettre en œuvre les recommandations de la Table de concertation sur la santé et la qualité de vie au travail.
- Poursuivre les efforts de valorisation des compétences de l'ensemble du personnel.
- Accompagner de façon plus étroite les membres du personnel dans leur plan de carrière.
- Assurer l'amélioration continue des processus de travail.
- Créer un Secrétariat EDI, incluant l'embauche d'une personne professionnelle spécialisée, responsable de conseiller l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'orientations, de stratégies et de pratiques afin de faire de l'UQAM un milieu de vie et de travail plus équitable, diversifié et inclusif.
- Bonifier le programme d'aide aux employées et employés afin que tout le personnel puisse bénéficier de services professionnels de counseling et d'orientation vers des ressources de soutien.
- Déterminer de nouvelles façons d'exprimer la reconnaissance institutionnelle envers le personnel.
- Offrir une meilleure prise en charge des personnes lors de situations de crise et en assurer les suivis.
- Réviser la Politique institutionnelle contre le harcèlement psychologique.
- Promouvoir une culture institutionnelle du « libre ensemble », prônant une éthique du débat raisonné, des échanges d'idées et du respect de l'autre.
- Réviser la Politique institutionnelle en matière d'environnement, adopter un plan d'action et le mettre en œuvre.
- Mobiliser l'expertise des chercheuses et chercheurs pour des solutions innovantes en matière de développement durable.
- Instaurer une collecte sélective des matières organiques dans l'ensemble des campus.
- Augmenter le nombre de partenariats favorisant l'économie locale.

Orientation 4

Pour une UQAM inspirante : viser une gouvernance améliorée

Dans la mesure où la pression exercée sur notre appareil administratif est constante, il devient prioritaire de déterminer des solutions pour répondre rapidement aux changements du système universitaire et saisir les occasions offertes tant par les nouveaux secteurs de formation que par la croissance économique remarquable que connaissent le Québec et la métropole.

Faire de l'UQAM un établissement capable de soutenir au mieux sa communauté dans ses activités de soutien à l'enseignement, de formation, de recherche et de service aux collectivités constitue en ce sens une voie de développement privilégiée. Pour ce faire, il est possible, entre autres, de tirer profit des possibilités offertes par la transition numérique, de parfaire la structure de gouvernance et d'alléger les différents processus administratifs.

Pistes d'actions

- Poursuivre la révision des règlements, politiques et directives.
- Mettre en œuvre les recommandations des tables de concertation sur l'allègement des processus administratifs des Services financiers, l'attribution des charges d'enseignement et le mode d'allocation des ressources.

- Doter l'Université de tableaux de bord des effectifs pour éclairer les décisions et assurer une meilleure planification des besoins futurs.
- Accélérer la transformation des systèmes d'information.

À l'aube d'une toute nouvelle démarche de planification stratégique, l'UQAM s'apprête à réfléchir, de concert avec sa communauté et ses partenaires, au chemin parcouru au cours des cinq dernières années, mais surtout aux fondements du prochain exercice stratégique 2020-2024. L'Université est déterminée plus que jamais à participer activement aux grands enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'à faire sa marque ici et ailleurs dans le monde.

Les orientations et les pistes d'actions esquissées dans le présent document feront évidemment l'objet de discussions et d'échanges, avec pour objectif de déterminer collectivement les voies à privilégier pour permettre à l'UQAM de mieux saisir les occasions et de s'assurer des conditions de réussite de son plein développement.

04 Annexes



Équipe de direction (2019-2020)



Magda Fusaro, rectrice (janvier 2018)

Titulaire d'un doctorat en communication et sciences de l'information de l'Université Paris XIII, Magda Fusaro a été professeure au Département de management et technologie de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM), de 2006 à 2016, et titulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement à partir de 2007. À l'ESG UQAM, Magda Fusaro a notamment assumé la direction des programmes en technologies de l'information aux 1^{er} et 2^e cycles, de 2008 à 2015. Au début de l'année 2016, elle a été nommée présidente du Réseau des chaires UNESCO au Canada pour un mandat de deux ans. Professeure invitée à l'Université de Londres de janvier à juin 2016, elle est devenue vice-rectrice aux Systèmes d'information le 1^{er} août 2016, puis rectrice à partir du 7 janvier 2018.



Christian Agbobli, vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion (juillet 2020)

Détenteur d'un doctorat en communication du programme conjoint de l'UQAM, de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal, Christian Agbobli est professeur au Département de communication sociale et publique depuis 2006 et assume depuis 2017 la direction de ce département. De 2013 à 2014, il a exercé les fonctions de vice-doyen à la recherche et à la création à la Faculté de communication; dirigé par intérim le programme de doctorat en communication en 2013; et assumé de 2010 à 2013 les responsabilités de directeur de l'unité de programmes de 2^e cycle en communication. Professeur titulaire, spécialiste de la communication internationale et interculturelle, Christian Agbobli est titulaire depuis 2018 de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement.



Louis Baron, vice-recteur au Développement humain et organisationnel (juillet 2018)

Titulaire d'un doctorat en psychologie du travail et des organisations de l'UQAM, Louis Baron est psychologue organisationnel et conseiller en ressources humaines agréé (CRHA). Il a amorcé sa carrière à l'ESG UQAM en 2008, à titre de professeur au Département d'organisation et ressources humaines. En 2009, il a été nommé directeur du MBA en conseil en management, poste qu'il a occupé jusqu'en 2014. Membre du Comité de la recherche de l'ESG UQAM de 2015 à 2018, il a produit 25 publications portant sur le développement des compétences, le leadership et le coaching professionnel, pour lesquelles il a remporté près d'une dizaine de prix nationaux et internationaux. Il est vice-recteur au Développement humain et organisationnel de l'UQAM depuis juillet 2018.



Marylène Drouin, secrétaire générale (novembre 2019)

Membre du Barreau du Québec depuis 1996, Marylène Drouin est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Travaillant au sein du réseau de l'éducation depuis 1998, elle a occupé diverses fonctions qui lui ont permis d'acquérir une expérience riche et diversifiée. Elle a exercé les fonctions de secrétaire générale de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à partir de 2016. De 2006 à 2016, elle a occupé les postes de secrétaire générale et de directrice des communications à la Commission scolaire Marie-Victorin et, de 1999 à 2006, celui de secrétaire générale adjointe à la Commission scolaire de Montréal. Marylène Drouin est entrée en fonction à l'UQAM le 4 novembre 2019.



Louis-Sébastien Guimond, vice-recteur aux Systèmes d'information (juin 2018)

Titulaire d'un doctorat en mathématiques, avec une cotutelle de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Montréal, Louis-Sébastien Guimond possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information. De 2008 à 2015, il a exercé différentes fonctions de gestion et de direction au sein de l'entreprise Radialpoint, qui a été acquise par AppDirect, une plateforme de commerce électronique et de gestion de services infonuagiques, qui compte plus de quatre millions d'abonnées et d'abonnés. De 2016 à 2018, au sein d'AppDirect, il a occupé le poste de vice-président, ingénierie et opérations techniques. Il est vice-recteur aux Systèmes d'information de l'UQAM depuis juin 2018.



Jean-Christian Pleau, vice-recteur à la Vie académique (avril 2019)

Titulaire d'un doctorat en littérature française de l'Université Yale, Jean-Christian Pleau est professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM depuis 2004. Auparavant, il a enseigné pendant huit ans à l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Il a aussi donné des cours aux universités d'Helsinki, Hankuk (Corée du Sud) et de Genève. Ses travaux concernent principalement la littérature québécoise et française au XX^e siècle, notamment les écrits d'Hubert Aquin, de Gaston Miron et de Georges Bernanos. Depuis 2015, il occupait le poste de doyen de la Faculté des arts. Il a également été vice-doyen aux études de cette même faculté, de 2011 à 2015, ainsi que directeur des programmes de 1^{er} cycle en études littéraires, de 2006 à 2009. Jean-Christian Pleau a été nommé vice-recteur à la Vie académique le 30 avril 2019.



Sylvia Thompson, vice-rectrice à l'Administration et aux finances (septembre 2018)

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), Sylvia Thompson compte plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la gestion, dont 10 acquises en milieu universitaire. Elle a exercé différentes fonctions liées à l'administration des fonds de recherche à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à Polytechnique Montréal. Elle a occupé auparavant divers postes au sein du Mouvement Desjardins, où elle a travaillé pendant près de 10 ans. À son entrée à l'UQAM en 2011, elle a été directrice des budgets aux Services financiers (2011 à 2014) et, par la suite, directrice des Services financiers, jusqu'en août 2018. Elle occupe les fonctions de vice-rectrice à l'Administration et aux finances depuis septembre 2018, d'abord par intérim, ensuite comme titulaire du poste depuis février 2020.

Doyennes et doyens des facultés et de l'École

- Jean Bélanger, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation (depuis 2019)
- Monique Brodeur, doyenne par intérim de la Faculté de science politique et de droit (depuis 2020)
- Gaby Hsab, doyen de la Faculté de communication (depuis 2017)
- Joanne Lalonde, doyenne par intérim de la Faculté des arts (depuis 2020)
- Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines (depuis 2013)
- Komlan Sedzro, doyen de l'ESG UQAM (depuis 2018)
- Normand Séguin, doyen de la Faculté des sciences (depuis 2018)

Indicateurs de suivi universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

Date : 2020-10-31

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)												
Étudiant	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
1 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	24 728,79	25 976,50	27 095,54	26 522,71	28 428,55	29 078,94	28 352,73	27 899,39	27 129,94	26 259,13	24 482,76
2 EEETP au 1er cycle	EEETP	21 344,07	22 430,60	23 262,47	22 734,77	24 401,00	24 892,80	24 180,63	23 786,47	22 947,97	22 102,07	20 538,37
3 EEETP au 2e cycle	EEETP	2 517,68	2 695,20	2 959,88	2 913,69	3 141,27	3 281,44	3 229,12	3 129,54	3 097,41	3 064,85	2 873,54
4 EEETP au 3e cycle	EEETP	867,04	850,70	873,19	874,25	886,28	904,70	942,98	983,38	1 084,56	1 092,21	1 070,85
5 Effectif étudiant total	n	37 611	39 004	40 246	40 005	41 661	42 624	41 764	41 223	40 219	39 318	37 540
6 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18 054	18 788	19 624	19 790	20 575	21 326	20 823	20 604	19 958	19 330	18 202
7 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	12 867	13 283	13 258	12 712	13 359	13 342	12 823	12 580	12 173	11 949	11 264
8 Effectif étudiant au 1er cycle	%	82,2%	82,2%	81,7%	81,2%	81,5%	81,3%	80,6%	80,5%	79,9%	79,6%	78,5%
9 Effectif étudiant au 2e cycle	n	5 133	5 342	5 756	5 882	6 066	6 368	6 476	6 363	6 294	6 229	6 250
10 Effectif étudiant au 2e cycle	%	13,6%	13,7%	14,3%	14,7%	14,6%	14,9%	15,5%	15,4%	15,6%	15,8%	16,6%
11 Effectif étudiant au 3e cycle	n	1 557	1 591	1 608	1 621	1 661	1 588	1 642	1 676	1 794	1 810	1 824
12 Effectif étudiant au 3e cycle	%	4,1%	4,1%	4,0%	4,1%	4,0%	3,7%	3,9%	4,1%	4,5%	4,6%	4,9%
13 Effectif étudiant internationaux	n	2 473	2 403	2 744	3 051	3 165	3 540	3 659	3 521	3 687	3 861	4 137
14 Effectif étudiant internationaux	%	6,6%	6,2%	6,8%	7,6%	7,6%	8,3%	8,8%	8,5%	9,2%	9,8%	11,0%
15 Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	146	157	208	160	227	202	154	205	229	157	138
16 Stagiaires postdoctoraux	n	150	140	151	176	191	164	164	148	68	100	100
17 Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignants-chercheurs												
18 Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	61	61	38	53	47	51	59
19 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	34	30	32	23	24	26	24	34
20 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	31	29	15	29	21	27	25
21 Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 086	1 093	1 114	1 117	1 093	1 100	1 115	1 110
22 Nombre de professeurs réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 070	1 072	1 092	1 092	1 071	1 078	1 084	1 082
23 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	621	620	612	597	599	590	591
24 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	434	451	472	480	474	479	494	491
25 Nombre de professeurs non réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	21	22	25	22	22	31	28
26 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	12	14	17	10	11	14	12
27 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	8	8	12	11	17	16
28 Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 152	1 208	1 249	1 222	1 236	1 186	1 200	1 133
29 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	664	697	711	685	697	659	660	643
30 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	511	538	537	539	527	540	490
31 Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
32 Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6
33 Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	29,9	31,0	31,1	30,1	30,4	29,2	28,1	26,5
34 Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	6,9	7,1	7,1	7,3	7,4	7,4	7,2	7,3
35 Ratio EEETP / professeur	EEETP	n.d.	n.d.	n.d.	24,4	26,0	26,1	25,4	25,5	24,7	23,6	22,1
36 Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	45,0%	43,6%	42,6%	43,3%	43,3%	44,9%	45,3%	45,8%
37 Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	53,1%	54,7%	56,0%	55,1%	55,2%	53,7%	53,2%	52,6%
38 Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	1,9%	1,6%	1,4%	1,6%	1,6%	1,4%	1,6%	1,6%

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
Professeurs selon le secteur disciplinaire												
39 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	644	633	634	629	607	610	604	603
40 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.								
41 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	107	105	104	102	102	100	99	94
42 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	64	63	64	64	60	61	64
43 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	41	42	44	37	37	37	37
44 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	22	23	23	22	23	24	23
45 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	222	223	224	220	216	216	215	216
46 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	37	38	37	33	37	36	36
47 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	14	15	14	15	15	15	15
48 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	127	125	125	117	122	117	118
49 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.					1			
50 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	460	480	487	486	490	511	507
51 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.								
52 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	31	32	31	30	26	25	27
53 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	24	23	24	25	25	26	24	22
54 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	59	60	59	61	60	62	58
55 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	27	27	28	25	24	25	24
56 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	153	164	166	164	167	166	172	170
57 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	60	63	67	74	74	81	88	91
58 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	15	16	16	14	14	14	13
59 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	78	88	90	90	92	100	102
60 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.				1		1	1	
61 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 086	1 093	1 114	1 117	1 093	1 100	1 115	1 110
62 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.								
63 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	139	136	136	133	132	126	124	121
64 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	92	87	87	89	89	86	85	86
65 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	100	102	103	98	97	99	95
66 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	49	50	51	47	47	49	47
67 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	387	390	384	383	382	387	386
68 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	100	105	111	107	118	124	127
69 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	29	31	30	29	29	29	28
70 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	205	213	215	207	214	217	220
71 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.				1	1	1	1	

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^p
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire												
72 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	664	697	711	685	697	659	660	643
73 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	6	6	7	9	11	10
74 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	70	75	75	77	74	62	59
75 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	50	48	54	65	63	57	70	64
76 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	105	96	106	90	97	82	80	79
77 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	30	32	24	27	20	21	24
78 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	163	170	165	159	164	165	152	147
79 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	66	85	69	61	64	62	64	69
80 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	26	30	27	26	28	32	30
81 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	147	160	165	167	160	154	157	155
82 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	11	12	8	11	6
83 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	511	538	537	539	527	540	490
84 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	3	7	7	9	8	7
85 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	15	14	18	13	18	19	14
86 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	20	21	15	17	18	18
87 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	70	72	72	71	66	72	67
88 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	53	50	52	48	48	49	47	41
89 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	142	147	149	164	161	163	141
90 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	119	134	132	126	124	107	116	115
91 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	17	17	16	20	20	19	21
92 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	57	76	74	71	77	71	60
93 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	5	6	6	3	7	6
94 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 152	1 208	1 249	1 222	1 236	1 186	1 200	1 133
95 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	10	9	13	14	18	19	17
96 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	85	89	93	90	92	81	73
97 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	68	74	86	78	74	88	82
98 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	184	166	178	162	168	148	152	146
99 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	80	84	72	75	69	68	65
100 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	288	312	312	308	328	326	315	288
101 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	185	219	201	187	188	169	180	184
102 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	43	47	43	46	48	51	51
103 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	201	217	241	241	231	231	228	215
104 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	8	14	17	18	11	18	12

^p Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

n.d. Données non disponibles
n.a. Données non applicables

Notes méthodologiques

Enseignants-chercheurs, professeurs et chargés de cours :

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2018-2019, septembre 2020.
Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2019-2020, septembre 2020.
SPARI, UQAM, requête SQL ad hoc, octobre 2020 (lignes 21-32, 36-38).

2. Sélection de la population des enseignants-chercheurs

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu les « professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens, ne sont pas comptabilisés ici. [...] Les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés. Uniquement les professeurs avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés ». Ceci inclut autant les professeurs à temps plein et à temps partiel, ainsi que les professeurs réguliers, contractuels et substitués au 1er octobre de chaque année.

3. Nombre de professeurs récemment embauchés

Afin d'éviter les biais liés à la date d'embauche dans l'établissement sur un poste autre que celui de professeur, c'est une recherche par matricule qui a été utilisée aux fins de comptabilisation des nouveaux professeurs embauchés. Si le matricule d'un professeur n'est pas retrouvé dans l'année financière précédente comme professeur, directeur académique ou cadre supérieur, il est alors comptabilisé comme un professeur récemment embauché. Si le professeur occupait un emploi de directeur académique ou de cadre supérieur pendant l'année financière précédente, il ne compte pas comme un professeur récemment embauché, puisqu'il y a de fortes chances qu'il ait été professeur avant d'obtenir ces fonctions. Si un professeur était plutôt stagiaire postdoctoral l'année précédente, il sera comptabilisé comme un professeur récemment embauché. Les professeurs invités sont retirés du calcul, tel que stipulé dans la définition fournie dans l'onglet "Définitions et informations".

4. Sélection de la population des chargés de cours

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base, autre qu'une rétroactivité, pour une activité d'enseignement listée dans le système GDEU.

5. Nombre moyen de cours par professeur et par chargé de cours

Cette moyenne a été calculée uniquement à partir de la population des professeurs et des chargés de cours identifiée précédemment et du nombre d'heures liées qui leur étaient attribuées au 1er octobre, dans la perspective où une charge d'enseignement équivaut à 45 heures. **Ces données sont pour le trimestre d'automne seulement.**

6. Attribution des secteurs disciplinaires

La répartition des professeurs de l'UQAM par famille disciplinaire est basée sur l'unité d'enseignement. Chaque unité d'enseignement a été rattachée à l'un des secteurs disciplinaires identifiés par la Commission à l'onglet "Table de conversion", selon leur spécialisation.

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire, pour sa part, est déterminée sur la base du nombre d'heures liées aux activités GDEU qui leurs étaient attribuées au 1er octobre. Un CLARDER étant associé à chaque cours, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi par la Commission dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand nombre d'heures d'enseignement pour les activités GDEU identifiées au 1er octobre. Si un même nombre d'heures était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie présentée dans la grille.

7. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
105	Hommes	n	6 448	6 628	6 768	7 447	7 892	8 092	7 790	7 599	7 616	7 476	7 311
106	Sciences de la santé	n											
107	Sciences pures	n	563	597	661	674	698	695	644	589	589	558	547
108	Sciences appliquées	n	799	800	852	960	1 022	1 004	1 010	997	1 053	1 103	1 097
109	Arts	n	385	409	413	380	392	380	363	371	363	394	372
110	Lettres	n	133	150	155	178	189	204	175	145	154	153	120
111	Sciences humaines	n	1 986	2 043	1 966	1 989	2 161	2 242	2 138	2 065	2 014	1 865	1 720
112	Éducation	n	943	985	1 028	1 052	1 094	1 103	1 033	1 014	1 037	994	1 022
113	Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164	170
114	Administration	n	1 463	1 471	1 515	1 984	2 104	2 238	2 188	2 149	2 129	2 130	1 865
115	Autres	n	5	3	1	63	74	69	88	99	98	115	398
116	Femmes	n	11 514	11 737	12 115	13 004	13 559	13 994	13 678	13 589	13 266	13 121	12 628
117	Sciences de la santé	n											
118	Sciences pures	n	478	511	543	599	612	646	607	596	600	558	527
119	Sciences appliquées	n	463	471	509	505	531	550	549	567	617	652	614
120	Arts	n	1 118	1 157	1 156	1 168	1 245	1 217	1 134	1 110	975	1 032	983
121	Lettres	n	379	388	415	448	479	504	446	423	404	431	386
122	Sciences humaines	n	3 901	3 943	4 053	4 100	4 233	4 476	4 379	4 393	4 197	4 024	3 810
123	Éducation	n	2 697	2 850	2 892	3 017	3 184	3 266	3 235	3 084	3 055	3 012	2 905
124	Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355	375
125	Administration	n	2 116	2 095	2 195	2 719	2 827	2 902	2 889	2 929	2 908	2 870	2 472
126	Autres	n	4	1		86	94	103	98	124	153	187	556
127	Total	n	17 962	18 365	18 883	20 451	21 451	22 086	21 468	21 188	20 882	20 597	19 939
128	Sciences de la santé	n											
129	Sciences pures	n	1 041	1 108	1 204	1 273	1 310	1 341	1 251	1 185	1 189	1 116	1 074
130	Sciences appliquées	n	1 262	1 271	1 361	1 465	1 553	1 554	1 559	1 564	1 670	1 755	1 711
131	Arts	n	1 503	1 566	1 569	1 548	1 637	1 597	1 497	1 481	1 338	1 426	1 355
132	Lettres	n	512	538	570	626	668	708	621	568	558	584	506
133	Sciences humaines	n	5 887	5 986	6 019	6 089	6 394	6 718	6 517	6 458	6 211	5 889	5 530
134	Éducation	n	3 640	3 835	3 920	4 069	4 278	4 369	4 268	4 098	4 092	4 006	3 927
135	Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519	545
136	Administration	n	3 579	3 566	3 710	4 703	4 931	5 140	5 077	5 078	5 037	5 000	4 337
137	Autres	n	9	4	1	149	168	172	186	223	251	302	954

* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.

* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
138	Hommes	n	4 876	5 146	5 280	4 570	4 732	4 750	4 619	4 671	4 472	4 177	3 748
139	Sciences de la santé	n											
140	Sciences pures	n	76	95	117	97	105	127	73	80	78	73	62
141	Sciences appliquées	n	198	217	255	213	239	260	252	243	258	236	193
142	Arts	n	64	61	68	55	70	65	60	63	69	63	51
143	Lettres	n	462	550	518	379	394	374	371	358	333	336	280
144	Sciences humaines	n	285	285	292	269	286	308	288	294	273	266	238
145	Éducation	n	62	63	91	52	55	72	71	56	60	54	41
146	Droit	n	33	34	42	33	50	35	32	29	29	32	27
147	Administration	n	2 367	2 418	2 560	2 302	2 340	2 344	2 246	2 200	2 029	1 770	1 577
148	Autres	n	1 329	1 423	1 337	1 170	1 193	1 165	1 226	1 348	1 343	1 347	1 279
149	Femmes	n	8 083	8 560	8 719	7 481	7 751	7 832	7 559	7 325	6 777	6 505	5 779
150	Sciences de la santé	n											
151	Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	91	107	87	101	73
152	Sciences appliquées	n	28	33	53	42	43	44	58	73	69	70	52
153	Arts	n	290	297	299	225	279	265	206	252	244	265	241
154	Lettres	n	1 189	1 294	1 404	1 033	904	814	812	757	722	628	498
155	Sciences humaines	n	722	814	842	725	754	761	707	720	657	659	583
156	Éducation	n	622	736	764	653	779	786	635	490	377	309	261
157	Droit	n	114	88	81	80	79	79	80	88	71	68	61
158	Administration	n	3 255	3 361	3 503	3 219	3 181	3 335	3 220	2 989	2 762	2 536	2 184
159	Autres	n	1 769	1 835	1 663	1 405	1 617	1 628	1 750	1 849	1 788	1 869	1 826
160	Total	n	12 959	13 706	13 999	12 051	12 483	12 582	12 178	11 996	11 249	10 682	9 527
161	Sciences de la santé	n											
162	Sciences pures	n	170	197	227	196	220	247	164	187	165	174	135
163	Sciences appliquées	n	226	250	308	255	282	304	310	316	327	306	245
164	Arts	n	354	358	367	280	349	330	266	315	313	328	292
165	Lettres	n	1 651	1 844	1 922	1 412	1 298	1 188	1 183	1 115	1 055	964	778
166	Sciences humaines	n	1 007	1 099	1 134	994	1 040	1 069	995	1 014	930	925	821
167	Éducation	n	684	799	855	705	834	858	706	546	437	363	302
168	Droit	n	147	122	123	113	129	114	112	117	100	100	88
169	Administration	n	5 622	5 779	6 063	5 521	5 521	5 679	5 466	5 189	4 791	4 306	3 761
170	Autres	n	3 098	3 258	3 000	2 575	2 810	2 793	2 976	3 197	3 131	3 216	3 105

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
171	Hommes	n	1 740	1 693	1 911	2 008	1 978	2 036	2 068	2 080	2 096	1 975	1 897
172	Sciences de la santé	n											
173	Sciences pures	n	141	116	119	115	131	123	109	107	117	100	101
174	Sciences appliquées	n	149	161	155	148	165	178	173	155	155	159	173
175	Arts	n	46	65	70	67	64	66	67	69	62	55	54
176	Lettres	n	80	66	59	63	67	81	81	84	93	82	77
177	Sciences humaines	n	512	526	551	550	561	532	523	524	496	483	430
178	Éducation	n	57	73	109	117	146	180	169	171	161	162	193
179	Droit	n	32	30	32	24	29	22	20	22	29	26	32
180	Administration	n	673	601	759	870	764	810	882	898	935	867	804
181	Autres	n	50	55	57	54	51	44	44	50	48	41	33
182	Femmes	n	1 926	2 102	2 273	2 302	2 477	2 588	2 703	2 619	2 610	2 662	2 692
183	Sciences de la santé	n											
184	Sciences pures	n	106	90	106	102	108	110	105	105	103	113	108
185	Sciences appliquées	n	50	59	73	71	97	82	93	89	85	91	100
186	Arts	n	157	180	172	175	197	201	190	167	188	171	182
187	Lettres	n	181	151	135	141	141	137	146	165	176	167	162
188	Sciences humaines	n	658	692	732	686	755	760	746	737	718	704	697
189	Éducation	n	192	336	416	407	492	510	513	501	480	487	520
190	Droit	n	64	54	51	44	46	53	58	56	63	71	69
191	Administration	n	417	433	483	582	536	638	757	712	712	766	762
192	Autres	n	101	107	105	94	105	97	95	87	85	92	92
193	Total	n	3 666	3 795	4 184	4 310	4 455	4 624	4 771	4 699	4 706	4 637	4 589
194	Sciences de la santé	n											
195	Sciences pures	n	247	206	225	217	239	233	214	212	220	213	209
196	Sciences appliquées	n	199	220	228	219	262	260	266	244	240	250	273
197	Arts	n	203	245	242	242	261	267	257	236	250	226	236
198	Lettres	n	261	217	194	204	208	218	227	249	269	249	239
199	Sciences humaines	n	1 170	1 218	1 283	1 236	1 316	1 292	1 269	1 261	1 214	1 187	1 127
200	Éducation	n	249	409	525	524	638	690	682	672	641	649	713
201	Droit	n	96	84	83	68	75	75	78	78	92	97	101
202	Administration	n	1 090	1 034	1 242	1 452	1 300	1 448	1 639	1 610	1 647	1 633	1 566
203	Autres	n	151	162	162	148	156	141	139	137	133	133	125

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
204	Hommes	n	573	656	625	662	681	739	660	627	572	593	624
205	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1		
206	Sciences pures	n		3		2	1		1	2			1
207	Sciences appliquées	n	51	54	42	58	58	91	90	69	87	82	92
208	Arts	n	6	26	27	24	13	21	16	16	14	14	17
209	Lettres	n											
210	Sciences humaines	n	36	36	42	48	46	52	43	49	27	32	18
211	Éducation	n	80	76	62	69	77	83	60	71	65	72	60
212	Droit	n									4	3	5
213	Administration	n	330	345	362	365	403	398	363	329	283	303	296
214	Autres	n	66	108	89	95	82	93	86	90	91	87	135
215	Femmes	n	894	891	947	910	930	1 005	1 045	1 037	1 016	999	1 037
216	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2	1
217	Sciences pures	n	1			2	1	1					2
218	Sciences appliquées	n	30	27	30	27	34	33	47	43	31	40	42
219	Arts	n	31	40	42	51	36	34	37	35	42	41	45
220	Lettres	n											
221	Sciences humaines	n	104	106	105	100	134	154	165	165	138	139	116
222	Éducation	n	285	220	201	207	187	175	167	214	179	193	202
223	Droit	n								4	12	9	17
224	Administration	n	324	347	388	388	397	464	477	417	426	404	404
225	Autres	n	107	145	171	131	137	137	148	156	184	171	208
226	Total	n	1 467	1 547	1 572	1 572	1 611	1 744	1 705	1 664	1 588	1 592	1 661
227	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2	1
228	Sciences pures	n	1	3		4	2	1	1	2			3
229	Sciences appliquées	n	81	81	72	85	92	124	137	112	118	122	134
230	Arts	n	37	66	69	75	49	55	53	51	56	55	62
231	Lettres	n											
232	Sciences humaines	n	140	142	147	148	180	206	208	214	165	171	134
233	Éducation	n	365	296	263	276	264	258	227	285	244	265	262
234	Droit	n								4	16	12	22
235	Administration	n	654	692	750	753	800	862	840	746	709	707	700
236	Autres	n	173	253	260	226	219	230	234	246	275	258	343

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
237	Hommes	n	615	649	650	669	656	639	639	631	647	646	664
238	Sciences de la santé	n											
239	Sciences pures	n	78	88	90	94	92	99	98	95	100	94	111
240	Sciences appliquées	n	36	42	38	39	42	40	39	32	37	30	40
241	Arts	n	36	41	42	35	37	36	39	42	37	39	38
242	Lettres	n	49	51	59	61	54	47	46	48	46	43	45
243	Sciences humaines	n	292	298	308	325	325	306	318	317	331	340	332
244	Éducation	n	23	25	20	26	26	29	30	31	35	29	24
245	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13	16
246	Administration	n	58	58	48	35	28	27	21	16	16	18	19
247	Autres	n	37	39	32	38	35	40	35	37	34	40	39
248	Femmes	n	911	919	919	910	942	928	971	1 002	1 026	1 070	1 068
249	Sciences de la santé	n											
250	Sciences pures	n	60	56	64	61	61	56	58	63	68	70	84
251	Sciences appliquées	n	11	10	10	10	11	8	9	10	11	9	14
252	Arts	n	58	70	78	86	90	95	93	106	102	103	104
253	Lettres	n	67	84	72	68	70	74	77	79	73	72	60
254	Sciences humaines	n	586	568	566	564	587	586	624	628	650	681	677
255	Éducation	n	49	47	49	42	49	47	51	61	61	67	67
256	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20	16
257	Administration	n	52	50	44	45	38	29	27	23	25	25	24
258	Autres	n	22	24	24	22	25	24	21	21	19	23	22
259	Total	n	1 526	1 568	1 569	1 579	1 598	1 567	1 610	1 633	1 673	1 716	1 732
260	Sciences de la santé	n											
261	Sciences pures	n	138	144	154	155	153	155	156	158	168	164	195
262	Sciences appliquées	n	47	52	48	49	53	48	48	42	48	39	54
263	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	139	142	142
264	Lettres	n	116	135	131	129	124	121	123	127	119	115	105
265	Sciences humaines	n	878	866	874	889	912	892	942	945	981	1 021	1 009
266	Éducation	n	72	72	69	68	75	76	81	92	96	96	91
267	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33	32
268	Administration	n	110	108	92	80	66	56	48	39	41	43	43
269	Autres	n	59	63	56	60	60	64	56	58	53	63	61

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
270 Hommes	n	7	7	17	12	18	6	10	13	44	37	38
271 Sciences de la santé	n											
272 Sciences pures	n											
273 Sciences appliquées	n											
274 Arts	n											
275 Lettres	n											
276 Sciences humaines	n											
277 Éducation	n								3	3	4	
278 Droit	n											
279 Administration	n											
280 Autres	n	7	7	17	12	18	6	10	10	41	33	38
281 Femmes	n	24	16	22	30	45	15	22	30	77	57	54
282 Sciences de la santé	n											
283 Sciences pures	n											
284 Sciences appliquées	n											
285 Arts	n											
286 Lettres	n											
287 Sciences humaines	n											
288 Éducation	n								4	3	5	5
289 Droit	n											
290 Administration	n											
291 Autres	n	24	16	22	30	45	15	22	26	74	52	49
292 Total	n	31	23	39	42	63	21	32	43	121	94	92
293 Sciences de la santé	n											
294 Sciences pures	n											
295 Sciences appliquées	n											
296 Arts	n											
297 Lettres	n											
298 Sciences humaines	n											
299 Éducation	n								7	6	9	5
300 Droit	n											
301 Administration	n											
302 Autres	n	31	23	39	42	63	21	32	36	115	85	87

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
303	Hommes	n	8 803	8 970	9 329	10 124	10 526	10 767	10 497	10 310	10 359	10 097	9 872
304	Sciences de la santé	n											
305	Sciences pures	n	782	801	870	883	921	917	851	791	806	752	759
306	Sciences appliquées	n	984	1 003	1 045	1 147	1 229	1 222	1 222	1 184	1 245	1 292	1 310
307	Arts	n	467	515	525	482	493	482	469	482	462	488	464
308	Lettres	n	262	267	273	302	310	332	302	277	293	278	242
309	Sciences humaines	n	2 790	2 867	2 825	2 864	3 047	3 080	2 979	2 906	2 841	2 688	2 482
310	Éducation	n	1 023	1 083	1 157	1 195	1 266	1 312	1 232	1 216	1 233	1 185	1 239
311	Droit	n	209	207	222	207	204	194	184	205	219	203	218
312	Administration	n	2 194	2 130	2 322	2 889	2 896	3 075	3 091	3 063	3 080	3 015	2 688
313	Autres	n	92	97	90	155	160	153	167	186	180	196	470
314	Femmes	n	14 351	14 758	15 307	16 216	16 978	17 510	17 352	17 210	16 902	16 853	16 388
315	Sciences de la santé	n											
316	Sciences pures	n	644	657	713	762	781	812	770	764	771	741	719
317	Sciences appliquées	n	524	540	592	586	639	640	651	666	713	752	728
318	Arts	n	1 333	1 407	1 406	1 429	1 532	1 513	1 417	1 383	1 265	1 306	1 269
319	Lettres	n	627	623	622	657	690	715	669	667	653	670	608
320	Sciences humaines	n	5 145	5 203	5 351	5 350	5 575	5 822	5 749	5 758	5 565	5 409	5 184
321	Éducation	n	2 938	3 233	3 357	3 466	3 725	3 823	3 799	3 646	3 596	3 566	3 492
322	Droit	n	428	385	415	418	411	392	410	430	437	446	460
323	Administration	n	2 585	2 578	2 722	3 346	3 401	3 569	3 673	3 664	3 645	3 661	3 258
324	Autres	n	127	132	129	202	224	224	214	232	257	302	670
325	Total	n	23 154	23 728	24 636	26 340	27 504	28 277	27 849	27 520	27 261	26 950	26 260
326	Sciences de la santé	n											
327	Sciences pures	n	1 426	1 458	1 583	1 645	1 702	1 729	1 621	1 555	1 577	1 493	1 478
328	Sciences appliquées	n	1 508	1 543	1 637	1 733	1 868	1 862	1 873	1 850	1 958	2 044	2 038
329	Arts	n	1 800	1 922	1 931	1 911	2 025	1 995	1 886	1 865	1 727	1 794	1 733
330	Lettres	n	889	890	895	959	1 000	1 047	971	944	946	948	850
331	Sciences humaines	n	7 935	8 070	8 176	8 214	8 622	8 902	8 728	8 664	8 406	8 097	7 666
332	Éducation	n	3 961	4 316	4 514	4 661	4 991	5 135	5 031	4 862	4 829	4 751	4 731
333	Droit	n	637	592	637	625	615	586	594	635	656	649	678
334	Administration	n	4 779	4 708	5 044	6 235	6 297	6 644	6 764	6 727	6 725	6 676	5 946
335	Autres	n	219	229	219	357	384	377	381	418	437	498	1 140

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (autres sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
336	Hommes	n	5 456	5 809	5 922	5 244	5 431	5 495	5 289	5 311	5 088	4 807	4 410
337	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1		
338	Sciences pures	n	76	98	117	99	106	127	74	82	78	73	63
339	Sciences appliquées	n	249	271	297	271	297	351	342	312	345	318	285
340	Arts	n	70	87	95	79	83	86	76	79	83	77	68
341	Lettres	n	462	550	518	379	394	374	371	358	333	336	280
342	Sciences humaines	n	321	321	334	317	332	360	331	343	300	298	256
343	Éducation	n	142	139	153	121	132	155	131	130	128	130	101
344	Droit	n	33	34	42	33	50	35	32	29	33	35	32
345	Administration	n	2 697	2 763	2 922	2 667	2 743	2 742	2 609	2 529	2 312	2 073	1 873
346	Autres	n	1 402	1 538	1 443	1 277	1 293	1 264	1 322	1 448	1 475	1 467	1 452
347	Femmes	n	9 001	9 467	9 688	8 421	8 726	8 852	8 626	8 392	7 870	7 561	6 870
348	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2	1
349	Sciences pures	n	95	102	110	101	116	121	91	107	87	101	75
350	Sciences appliquées	n	58	60	83	69	77	77	105	116	100	110	94
351	Arts	n	321	337	341	276	315	299	243	287	286	306	286
352	Lettres	n	1 189	1 294	1 404	1 033	904	814	812	757	722	628	498
353	Sciences humaines	n	826	920	947	825	888	915	872	885	795	798	699
354	Éducation	n	907	956	965	860	966	961	802	708	559	507	468
355	Droit	n	114	88	81	80	79	79	80	92	83	77	78
356	Administration	n	3 579	3 708	3 891	3 607	3 578	3 799	3 697	3 406	3 188	2 940	2 588
357	Autres	n	1 900	1 996	1 856	1 566	1 799	1 780	1 920	2 031	2 046	2 092	2 083
358	Total	n	14 457	15 276	15 610	13 665	14 157	14 347	13 915	13 703	12 958	12 368	11 280
359	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2	1
360	Sciences pures	n	171	200	227	200	222	248	165	189	165	174	138
361	Sciences appliquées	n	307	331	380	340	374	428	447	428	445	428	379
362	Arts	n	391	424	436	355	398	385	319	366	369	383	354
363	Lettres	n	1 651	1 844	1 922	1 412	1 298	1 188	1 183	1 115	1 055	964	778
364	Sciences humaines	n	1 147	1 241	1 281	1 142	1 220	1 275	1 203	1 228	1 095	1 096	955
365	Éducation	n	1 049	1 095	1 118	981	1 098	1 116	933	838	687	637	569
366	Droit	n	147	122	123	113	129	114	112	121	116	112	110
367	Administration	n	6 276	6 471	6 813	6 274	6 321	6 541	6 306	5 935	5 500	5 013	4 461
368	Autres	n	3 302	3 534	3 299	2 843	3 092	3 044	3 242	3 479	3 521	3 559	3 535

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

Total (toutes les sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
369	Hommes	n	14 259	14 779	15 251	15 368	15 957	16 262	15 786	15 621	15 447	14 904	14 282
370	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1		
371	Sciences pures	n	858	899	987	982	1 027	1 044	925	873	884	825	822
372	Sciences appliquées	n	1 233	1 274	1 342	1 418	1 526	1 573	1 564	1 496	1 590	1 610	1 595
373	Arts	n	537	602	620	561	576	568	545	561	545	565	532
374	Lettres	n	724	817	791	681	704	706	673	635	626	614	522
375	Sciences humaines	n	3 111	3 188	3 159	3 181	3 379	3 440	3 310	3 249	3 141	2 986	2 738
376	Éducation	n	1 165	1 222	1 310	1 316	1 398	1 467	1 363	1 346	1 361	1 315	1 340
377	Droit	n	242	241	264	240	254	229	216	234	252	238	250
378	Administration	n	4 891	4 893	5 244	5 556	5 639	5 817	5 700	5 592	5 392	5 088	4 561
379	Autres	n	1 494	1 635	1 533	1 432	1 453	1 417	1 489	1 634	1 655	1 663	1 922
380	Femmes	n	23 352	24 225	24 995	24 637	25 704	26 362	25 978	25 602	24 772	24 414	23 258
381	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2	1
382	Sciences pures	n	739	759	823	863	897	933	861	871	858	842	794
383	Sciences appliquées	n	582	600	675	655	716	717	756	782	813	862	822
384	Arts	n	1 654	1 744	1 747	1 705	1 847	1 812	1 660	1 670	1 551	1 612	1 555
385	Lettres	n	1 816	1 917	2 026	1 690	1 594	1 529	1 481	1 424	1 375	1 298	1 106
386	Sciences humaines	n	5 971	6 123	6 298	6 175	6 463	6 737	6 621	6 643	6 360	6 207	5 883
387	Éducation	n	3 845	4 189	4 322	4 326	4 691	4 784	4 601	4 354	4 155	4 073	3 960
388	Droit	n	542	473	496	498	490	471	490	522	520	523	538
389	Administration	n	6 164	6 286	6 613	6 953	6 979	7 368	7 370	7 070	6 833	6 601	5 846
390	Autres	n	2 027	2 128	1 985	1 768	2 023	2 004	2 134	2 263	2 303	2 394	2 753
391	Total	n	37 611	39 004	40 246	40 005	41 661	42 624	41 764	41 223	40 219	39 318	37 540
392	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2	1
393	Sciences pures	n	1 597	1 658	1 810	1 845	1 924	1 977	1 786	1 744	1 742	1 667	1 616
394	Sciences appliquées	n	1 815	1 874	2 017	2 073	2 242	2 290	2 320	2 278	2 403	2 472	2 417
395	Arts	n	2 191	2 346	2 367	2 266	2 423	2 380	2 205	2 231	2 096	2 177	2 087
396	Lettres	n	2 540	2 734	2 817	2 371	2 298	2 235	2 154	2 059	2 001	1 912	1 628
397	Sciences humaines	n	9 082	9 311	9 457	9 356	9 842	10 177	9 931	9 892	9 501	9 193	8 621
398	Éducation	n	5 010	5 411	5 632	5 642	6 089	6 251	5 964	5 700	5 516	5 388	5 300
399	Droit	n	784	714	760	738	744	700	706	756	772	761	788
400	Administration	n	11 055	11 179	11 857	12 509	12 618	13 185	13 070	12 662	12 225	11 689	10 407
401	Autres	n	3 521	3 763	3 518	3 200	3 476	3 421	3 623	3 897	3 958	4 057	4 675

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
402 Persévérance après 1 an	%	85,9	84,3	84,5	84,5	85,4	86,4	84,4	85,6	84,8	86,1	85,7	83,3	85,6	85,3	86,0	
403 Diplomation après 6 ans	%	74,2	71,9	72,4	72,9	74,7	74,1	73,5	73,9	74,2	75,7	73,1					
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
404 Sciences de la santé	%																
405 Sciences pures	%	71,5	68,8	69,6	69,3	65,2	62,1	59,1	62,6	63,8	67,3	65,8					
406 Sciences appliquées	%	68,3	70,3	72,0	74,1	73,5	69,8	69,2	74,1	72,6	72,3	73,4					
407 Arts	%	73,3	62,8	67,2	68,6	68,4	72,4	63,3	66,2	69,9	70,2	67,1					
408 Lettres	%	69,6	64,4	67,8	62,8	67,1	64,2	64,5	62,4	53,5	59,1	56,6					
409 Sciences humaines	%	74,5	73,2	73,9	72,9	74,4	73,9	74,1	73,0	73,1	75,7	74,1					
410 Éducation	%	78,5	75,3	78,0	77,5	78,2	74,9	78,3	76,7	75,4	78,2	73,9					
411 Droit	%	83,0	84,2	84,9	85,6	85,7	95,1	92,2	87,4	87,5	85,4	85,7					
412 Administration	%	73,7	77,1	71,3	75,5	78,3	81,1	78,2	82,5	84,7	82,6	78,5					
413 Autres	%	46,3	41,7	25,6	40,0	75,0	57,1				76,2	73,8					
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
414 Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	66,8	63,3	66,2	67,6	65,8	66,7	63,8	64,5	61,0	67,4	65,1	63,2	62,8			
415 Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	72,9	69,8	72,9	72,9	72,2	72,9	70,3	71,1	70,2	74,1	72,4					
416 Diplomation au doctorat après 8 ans	%	41,2	39,9	41,1	47,6	46,4	61,8	51,8	47,8	41,8							

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)

	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2 017
Baccalauréat	n	4 358	4 635	4 544	4 358	4 469	4 314	4 284	4 724	4 932	4 680	4 948	5 276	4 689	4 705	4 661
Maîtrise	n	671	724	654	602	611	583	552	674	728	690	728	692	753		
Doctorat	n	209	208	207	210	207	186	164	224	206						

Nombre de personnes diplômées de la cohorte

	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Réussite des études de baccalauréat																	
417 Persévérance après 1 an	n	3 745	3 909	3 838	3 682	3 815	3 729	3 615	4 045	4 182	4 029	4 240	4 393	4 013	4 015	4 006	
418 Diplomation après 6 ans	n	3 234	3 333	3 291	3 177	3 338	3 197	3 148	3 492	3 658	3 542	3 617					
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
419 Sciences de la santé	n																
420 Sciences pures	n	208	227	211	194	159	169	123	176	222	187	177					
421 Sciences appliquées	n	215	222	213	206	222	217	216	246	278	250	262					
422 Arts	n	352	300	274	288	297	330	257	304	329	308	324					
423 Lettres	n	103	132	120	98	102	86	89	106	91	94	103					
424 Sciences humaines	n	1 143	1 203	1 212	1 178	1 219	1 162	1 241	1 249	1 231	1 246	1 316					
425 Éducation	n	719	675	676	642	647	595	593	713	697	701	712					
426 Droit	n	83	69	84	77	108	78	83	76	119	82	66					
427 Administration	n	392	480	481	464	581	556	546	622	691	642	626					
428 Autres	n	19	25	20	30	3	4				32	31					
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
429 Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	448	458	433	407	402	389	352	435	444	465	474	437	473			
430 Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	489	505	477	439	441	425	388	479	511	511	527					
431 Diplomation au doctorat après 8 ans	n	86	83	85	100	96	115	85	107	86							

Durée moyenne des études au baccalauréat													
432	Sciences de la santé	an											
433	Sciences pures	an	3,5	3,6	3,6	3,5	3,5	3,7	3,8	3,7	3,7	3,6	3,4
434	Sciences appliquées	an	3,4	3,4	3,4	3,5	3,3	3,4	3,4	3,4	3,6	3,4	3,3
435	Arts	an	3,3	3,5	3,3	3,3	3,5	3,4	3,4	3,5	3,4	3,4	3,3
436	Lettres	an	3,6	3,4	3,5	3,4	3,6	3,6	3,7	3,6	3,5	3,4	3,5
437	Sciences humaines	an	3,3	3,3	3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4	3,3	3,3
438	Éducation	an	3,8	3,9	3,9	3,8	3,9	4,0	3,9	3,9	4,0	3,9	3,9
439	Droit	an	3,5	3,5	3,4	3,4	3,3	3,4	3,3	3,1	3,1	3,1	3,2
440	Administration	an	3,3	3,4	3,5	3,4	3,4	3,2	3,2	3,2	3,1	2,9	3,0
441	Autres	an	4,2	4,1	4,3	4,4	2,7	3,8				1,3	2,1
442	Ensemble des secteurs	an	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,4	3,4
Durée moyenne des études de maîtrise													
443	Sciences de la santé	an											
444	Sciences pures	an	2,8	2,9	2,6	2,7	2,5	2,6	2,8	2,4	2,6	2,8	2,6
445	Sciences appliquées	an	2,5	2,7	2,5	2,6	2,6	2,7	2,5	2,6	2,9	2,3	2,4
446	Arts	an	3,0	2,9	3,1	2,6	3,0	2,9	2,7	3,1	2,9	2,9	3,0
447	Lettres	an	2,7	3,2	3,0	2,9	2,8	2,7	2,9	3,0	3,4	3,1	3,1
448	Sciences humaines	an	3,2	3,0	3,0	3,1	3,2	3,0	3,1	3,1	3,3	2,9	3,0
449	Éducation	an	2,3	2,8	2,3	2,8	2,3	2,8	3,4	3,3	3,0	3,3	3,2
450	Droit	an	3,0	3,3	2,4	3,4	2,6	3,2	4,2	2,3	2,1	3,4	3,1
451	Administration	an	2,0	2,3	2,2	2,1	1,9	1,9	2,3	2,0	2,0	2,1	2,1
452	Autres	an	2,5	2,6	2,5	2,3	2,5	2,3	2,4	2,7	2,9	2,6	2,5
453	Ensemble des secteurs	an	2,7	2,8	2,7	2,7	2,7	2,6	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7
Durée moyenne des études de doctorat													
454	Sciences de la santé	an											
455	Sciences pures	an	5,7	4,4	5,5	5,4	4,9	4,6	4,7	4,4	4,3		
456	Sciences appliquées	an	6,1	6,3	7,0	4,7	4,3	6,3	5,5	5,3	6,4		
457	Arts	an	5,2	6,1	5,2		7,0	7,0	5,8	5,5	5,7		
458	Lettres	an	6,5	6,2	5,9	6,3	5,4	4,1	6,1	5,6	5,7		
459	Sciences humaines	an	5,9	5,9	5,9	5,6	5,8	6,2	6,2	6,3	6,1		
460	Éducation	an	5,8	7,7	5,8	5,9	5,4	5,4	5,5	6,2	6,0		
461	Droit	an					5,2		6,3		5,7		
462	Administration	an	7,0	6,4	4,9	5,8	6,7	5,4	6,3	5,8	5,3		
463	Autres	an	5,1	5,5	5,4	4,7	4,7	5,3		4,8	5,0		
464	Ensemble des secteurs	an	5,9	5,9	5,8	5,6	5,6	5,8	5,9	5,8	5,7		

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

Date : 2020-10-31

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Effectif régulier selon la catégorie de personnel		Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)											
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^p	
465 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 202	1 200	1 195	1 162	1 159	1 168	1 182	1 187	
466 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	72	70	68	68	70	70	72	67	
467 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	621	620	612	597	599	590	591	
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	31	33	31	31	31	31	34	
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.									
470 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.									
471 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	138	148	154	148	149	155	165	173	
472 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	172	175	162	155	166	169	174	169	
473 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	58	59	54	54	56	60	65	
474 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	95	97	99	94	92	88	90	88	
475 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.									
476 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 262	1 308	1 321	1 282	1 300	1 323	1 353	1 339	
477 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	74	73	65	62	61	60	66	
478 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	434	451	472	480	474	479	494	491	
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	61	60	60	57	61	63	64	63	
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.									
481 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.									
482 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	176	186	192	191	199	211	214	221	
483 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	125	125	127	135	134	140	139	
484 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	359	385	369	336	342	349	354	336	
485 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	27	30	26	27	26	27	23	
486 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.									
487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 464	2 508	2 516	2 444	2 459	2 491	2 535	2 526	
488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	149	144	141	133	132	131	132	133	
489 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 070	1 072	1 092	1 092	1 071	1 078	1 084	1 082	
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	93	91	93	88	92	94	95	97	
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.									
492 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.									
493 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	314	334	346	339	348	366	379	394	
494 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	300	300	287	282	301	303	314	308	
495 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	416	443	428	390	396	405	414	401	
496 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	122	124	129	120	119	114	117	111	
497 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.									

^p Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020^P
498	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	828	1 043	1 148	1 016	883	929	1 028	884
499	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	3	3	5	3	2	2	6
500	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	12	14	17	10	11	14	12
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	136	121	181	147	142	133	148	157
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	396	613	628	563	535	583	662	546
503	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
504	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	35	37	42	39	32	32	17	22
505	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	76	74	75	59	35	38	38	39
506	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	33	41	27	18	21	25	20
507	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	24	24	24	16	13	20	24
508	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	126	140	135	92	96	102	58
509	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 321	1 582	1 636	1 554	1 396	1 456	1 660	1 512
510	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	6	6	7	9	9	5
511	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	8	8	12	11	17	16
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	230	248	277	250	225	209	240	255
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	571	864	886	833	859	940	1 127	1 009
514	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
515	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	49	45	46	52	39	38	41	42
516	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	50	62	66	48	31	35	32	29
517	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	192	142	152	143	98	82	72	80
518	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	24	18	15	13	16	19
519	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	189	171	196	110	119	106	57
520	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 153	2 627	2 789	2 570	2 281	2 386	2 688	2 396
521	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	6	9	11	10	11	11	11
522	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	21	22	25	22	22	31	28
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	366	369	458	397	367	342	388	412
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	970	1 479	1 519	1 396	1 396	1 524	1 789	1 555
525	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
526	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	84	82	88	91	71	70	58	64
527	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	126	136	141	107	66	73	70	68
528	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	235	175	193	170	116	103	97	100
529	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	45	44	48	42	31	26	36	43
530	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	303	315	311	331	202	215	208	115

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020^P
531	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 152	1 208	1 249	1 222	1 236	1 186	1 200	1 133
532	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	664	697	711	685	697	659	660	643
533	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	511	538	537	539	527	540	490

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2018-2019, septembre 2020.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2019-2020, septembre 2020.

2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les employés à temps plein qu'à temps partiel, que les réguliers, contractuels, temporaires, substitués ou surnuméraires. « Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier. ». Plus précisément, les prépondérances permettent par exemple de prioriser un emploi régulier à temps plein de professionnel par rapport à un emploi non régulier à temps plein de gérance, si les deux sont identifiés comme étant actifs au 1er octobre. À noter que les effectifs de professeurs correspondent à ceux de la page 1.

La grille de prépondérance est la suivante et doit se lire de gauche à droite (A à C), puis de haut en bas (1 à 10) :

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien

4. Sélection des chargés de cours

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base, autre qu'une rétroactivité, pour une activité d'enseignement listée dans le système GDEU. À noter que l'effectif des chargés de cours correspond à celui de la page 1.

5. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

I. Éléments d'information

II. Observations

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de fonctionnement		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits												
534	Subventions	k\$	246 798	276 692	278 839	297 281	298 216	291 647	300 077	306 899	316 875	316 649
535	Subvention du MES (515)	k\$	241 731	271 702	273 422	292 045	292 954	286 813	295 043	301 944	311 351	310 925
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	481	0	25	1	0	0	0	0	4	2
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	3 995	4 187	4 113	4 119	4 243	4 325	4 573	4 609	4 952	5 322
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	591	803	1 280	1 116	1 019	510	462	346	567	401
539	Produits provenant des étudiants	k\$	81 884	83 277	88 080	92 867	96 081	97 153	97 608	99 433	101 624	103 968
540	Droits de scolarité (401)	k\$	53 751	54 572	60 427	62 489	64 965	63 935	63 845	63 723	63 647	62 813
541	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	7 113	7 001	6 852	6 392	7 027	6 794	6 578	7 510	8 982	11 846
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	209	273	185	207	182	2 010	2 633	3 766	4 225	4 742
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	618	0	0	0	0	0	0
544	Cotisations des étudiants (455)	k\$	5 592	6 310	6 262	6 822	7 016	6 987	6 977	6 963	6 958	6 918
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	13 802	14 843	14 102	15 864	16 072	16 971	17 121	16 731	17 055	16 941
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	1 417	279	252	475	819	455	454	741	757	708
547	Autres produits	k\$	28 985	30 683	33 246	33 759	33 265	34 460	31 936	31 727	31 603	30 481
548	Intérêts et dividendes (435)	k\$	146	79	235	330	170	24	369	211	122	142
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
551	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	6	0	17	0	0	0	0	4	0	106
553	Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
554	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	1 239	2 691	3 161	3 372	3 926	3 441	3 948	2 862	2 825	2 937
555	Ventes externes (460)	k\$	24 103	26 651	26 999	27 733	27 541	29 586	26 181	26 670	27 207	26 025
556	Autres produits (466, 470)	k\$	3 490	1 261	2 834	2 324	1 628	1 409	1 437	1 981	1 449	1 271
557	Total des produits	k\$	357 666	390 652	400 165	423 906	427 562	423 260	429 622	438 059	450 102	451 098
B. Charges												
558	Masse salariale	k\$	226 509	259 909	278 900	283 630	301 643	287 107	289 112	295 351	302 983	305 367
559	Direction	k\$	15 462	16 855	17 577	18 120	19 112	16 991	16 031	17 913	17 406	17 346
560	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
561	Enseignants-chercheurs	k\$	97 659	110 700	119 940	122 587	129 110	126 578	128 553	128 564	134 066	137 457
562	Chargés de cours	k\$	31 842	37 689	42 720	41 727	44 781	43 888	44 184	45 502	45 435	43 664
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	2 340	2 273	2 586	2 444	2 593	2 423	2 400	2 325	2 597	2 213
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	7 035	7 890	8 110	8 969	8 924	5 377	8 062	8 202	8 409	7 820
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$	27 588	32 286	34 426	36 352	40 270	39 535	39 258	41 214	42 257	42 669
566	Personnel de soutien technique	k\$	16 345	19 452	20 714	20 328	21 512	20 036	20 869	23 227	24 203	24 762
567	Personnel de soutien de bureau	k\$	22 165	25 867	25 864	26 177	27 840	25 186	22 943	21 477	21 155	21 831
568	Personnel de métier et ouvrier	k\$	6 073	6 897	6 961	6 926	7 501	7 093	6 812	6 925	7 455	7 606
569	Avantages sociaux (700)	k\$	42 804	49 559	53 881	54 706	58 617	58 936	60 087	61 342	63 405	63 808
570	Autres charges	k\$	59 423	67 735	73 537	73 476	69 824	69 878	71 850	69 478	75 944	76 120
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	147	1 753	1 047	1 035	1 032	(301)	1 646	493	2 334	1 764
572	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	1 262	552	253	(244)	(117)	(816)	1 167	129	(174)	516
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	74	300	107	95	305	92	247	72	145	122
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	85	82	166	87	113	98	86	59	151	423
575	Formation et perfectionnement (710)	k\$	1 409	1 831	1 731	1 413	1 359	1 249	1 291	1 209	1 095	977
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	2 826	3 520	3 817	4 727	4 746	5 513	4 848	5 373	5 354	4 811
577	Bourses (735)	k\$	2 909	3 585	3 501	3 675	3 321	3 515	3 779	4 732	5 433	7 708
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	5 051	5 616	5 775	3 628	6 069	5 864	6 977	6 406	6 277	6 455
579	Fournitures et matériel (745)	k\$	8 249	9 484	9 137	9 010	9 152	8 742	8 809	8 856	10 954	10 180
580	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	3 264	2 867	3 077	2 991	2 520	3 330	3 041	3 697	3 746	3 154
581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	18 290	21 215	21 724	20 986	23 012	24 230	22 759	21 563	22 973	21 713
582	Volumes et périodiques (750)	k\$	3 202	3 816	3 550	2 585	3 255	3 046	3 086	2 973	3 164	3 025
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	11 804	12 301	14 340	14 845	11 084	9 788	9 527	10 701	10 854	10 533
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	2 056	2 180	3 664	3 676	3 559	3 533	3 223	2 787	2 910	2 761
585	Location-exploitation (830)	k\$	61	166	395	418	427	265	29	25	30	25
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	1 301	814	1 100	1 336	1 511	1 071	809	856	1 232	1 088
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
591	Autres charges (860, 870)	k\$	(2 566)	(2 347)	153	3 213	(1 524)	657	528	(453)	(548)	868
592	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
593	Ventes internes (878)	k\$	0	(8 771)	(7 868)	(7 188)	(6 724)	(6 985)	(6 347)	(5 649)	(5 855)	(5 719)
594	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	328 736	368 431	398 450	404 624	423 360	408 936	414 703	420 522	436 477	439 576
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$	(27 411)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
597	Total des charges	k\$	301 325	368 431	398 450	404 624	423 360	408 936	414 703	420 522	436 477	439 576
598	Résultat de l'exercice	k\$	56 342	22 221	1 715	19 283	4 202	14 324	14 919	17 537	13 625	11 521

I. Éléments d'information

II. Observations

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits												
599	Subventions	k\$	37 820	42 964	42 968	45 931	50 165	44 949	45 232	49 142	52 486	59 450
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	2 975	0	0	3 020	4 074	(2 115)	271	3 783	5 832	10 054
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	10 883	14 868	16 958	15 242	14 100	18 646	16 586	14 886	13 708	15 396
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	23 962	28 096	26 009	27 469	26 950	26 444	25 169	27 166	28 607	30 611
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	(0)	(0)	0	200	5 040	1 974	3 206	3 307	4 338	3 388
604	Autres produits	k\$	17 835	16 864	15 967	14 109	12 367	14 661	12 485	12 498	14 971	14 110
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	(0)	3 573	4 910	5 039	5 032	5 447	5 341	4 780	6 071	5 118
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	0	12 226	10 363	8 424	6 412	8 129	5 801	5 880	6 693	7 449
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
611	Ventes externes (460)	k\$	220	1 065	684	641	798	931	1 221	1 666	2 051	1 404
612	Autres produits (466, 470)	k\$	17 616	0	10	4	124	153	121	172	156	138
613	Total des produits	k\$	55 656	59 828	58 935	60 040	62 532	59 610	57 717	61 640	67 457	73 559
B. Charges												
614	Masses salariales	k\$	17 202	19 029	17 512	18 118	18 546	16 000	17 685	21 282	22 022	22 531
615	Direction	k\$	56	105	112	143	273	282	265	262	182	145
616	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
617	Enseignants-chercheurs	k\$	420	445	45	21	30	34	33	3 711	2 588	2 512
618	Chargés de cours	k\$	840	985	1 079	1 052	995	1 029	918	770	943	836
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	574	682	681	667	532	502	468	566	872	906
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	5 517	5 800	5 269	5 637	5 739	3 893	5 729	6 048	7 116	7 519
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$	7 807	8 946	8 612	9 059	9 392	8 786	8 826	8 439	8 883	9 232
622	Personnel de soutien technique	k\$	1 596	1 645	1 403	1 212	1 233	1 166	1 133	1 181	1 147	982
623	Personnel de soutien de bureau	k\$	391	420	309	327	351	309	314	302	283	395
624	Personnel de métier et ouvrier	k\$	1	2	1	1	0	0	0	3	7	4
625	Avantages sociaux	k\$	2 571	2 851	2 678	2 789	3 228	2 921	3 136	3 085	3 811	4 006
626	Autres charges	k\$	32 784	38 717	38 165	38 611	37 416	37 424	37 221	36 668	39 585	43 640
627	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	35	33	35	0	0	16
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	35	(3)	1	2	0	0	2	1	1	0
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	2 033	2 357	2 480	2 480	2 234	2 354	2 276	2 251	2 274	2 498
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$	2 008	1 855	1 387	391	362	265	156	65	67	56
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	2 364	4 203	4 116	4 515	4 311	4 499	4 384	4 304	5 064	4 649
632	Bourses (735)	k\$	13 180	15 180	15 270	16 498	15 927	15 507	15 207	14 774	17 232	21 319
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	4 665	5 578	5 783	4 512	4 178	4 595	3 641	4 708	4 874	4 102
634	Fournitures et matériel (745)	k\$	3 252	3 795	3 085	3 112	3 504	3 301	3 648	3 471	3 611	3 775
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	2 373	2 848	2 769	3 140	2 666	3 157	3 512	3 876	3 100	3 913
637	Volumes et périodiques (750)	k\$	248	232	184	156	146	119	101	85	84	140
638	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	(130)	(198)	97	189	165	72	156	232	331	161
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	41	52	48	36	64	59	49	120	96	65
640	Location exploitation (830)	k\$	36	24	25	10	13	23	106	46	24	9
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$	2 887	2 691	3 161	3 372	3 926	3 441	3 948	2 862	2 825	2 937
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges (860, 870)	k\$	(207)	101	(243)	199	(115)	0	0	(126)	0	0
648	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
649	Ventes internes (878)	k\$	0	(548)	(473)	(401)	(398)	(363)	(401)	(215)	(284)	(199)
650	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651	Total avant éléments extraordinaires	k\$	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793	55 983	57 641	60 820	65 133	69 979
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
653	Total des charges	k\$	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793	55 983	57 641	60 820	65 133	69 979
654	Résultat de l'exercice	k\$	3 100	(222)	1 053	923	3 739	3 627	75	820	2 324	3 581

I. Éléments d'information

II. Observations

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	8 470	14 376	13 958	13 559	13 192	15 433	12 802	17 922	17 580	23 751
656	Fonds de fonctionnement	k\$	9 148	11 499	3 967	4 338	3 709	3 817	4 112	4 858	6 346	8 989
657	Fonds avec restrictions	k\$	5 727	3 429	1 252	2 180	4 132	1 549	1 511	1 467	2 139	2 661
658	Fonds de dotation	k\$	0	0	46	0	0	0	0	0	0	0
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$	861	340	2 625	18	232	90	5	0	148	198
660	Autres sources	k\$	13 325	5 857	12 503	9 777	8 741	6 745	6 829	6 513	27 834	(2 113)
661	Total	k\$	37 531	35 500	34 351	29 871	30 007	27 634	25 258	30 759	54 048	33 486
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
662	Projets en cours	k\$	1 185	244	1 922	1 252	3 861	3 931	5 321	5 214	8 876	7 139
663	Terrains	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	3 239	0
664	Aménagement de terrains	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
665	Bâtiments	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	1 704	0
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	12 641	11 982	11 262	12 843	11 476	10 371	9 269	11 304	17 713	6 124
668	Améliorations locatives	k\$	0	0	656	1 313	201	24	0	61	69	0
669	Équipements informatiques	k\$	5 999	4 604	5 608	4 241	3 348	3 126	3 406	3 877	5 551	6 527
670	Équipements de communication multimédia	k\$	1 540	3 851	1 409	1 810	2 076	1 883	1 500	1 454	2 058	1 777
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$	588	365	442	306	209	216	55	110	120	342
672	Autres équipements	k\$	239	443	965	193	209	1 171	260	435	354	336
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 102	6 115	5 086	4 055	3 981	2 166	1 012	1 490	3 059	2 716
674	Documents de bibliothèques	k\$	1 348	1 534	884	1 958	2 005	2 488	2 554	2 466	2 240	2 443
675	Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
676	Matériels roulants	k\$	40	83	31	86	69	6	84	70	121	78
677	Réseaux de télécommunications	k\$	1 124	835	3 040	646	1 210	1 062	426	425	5 746	2 842
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
680	Actifs non amortissables	k\$	162	256	173	0	73	0	42	0	148	198
681	Logiciels (note B)	k\$	1 585	903	1 508	79	274	135	155	295	210	149
682	Développements informatiques (note B)	k\$	4 977	4 284	1 366	1 088	1 016	1 055	1 174	3 558	2 839	2 815
683	Autres actifs incorporels	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
684	TOTAL	k\$	37 531	35 500	34 351	29 871	30 007	27 634	25 258	30 759	54 048	33 486

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	44 595	43 928	41 441	37 247	40 820	42 045	50 047	51 886	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 553	2 618	1 927	300	4 012	2 414	513	3 215	
	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	643	543	343	683	425	1 194	3 948	111	
687	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	19 247	17 916	18 196	18 456	17 485	19 270	20 486	23 011	
688	Chaires de recherche du Canada	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 629	3 330	3 118	3 200	3 200	3 300	3 572	3 725	
689	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	13 554	13 482	14 190	14 302	13 612	15 453	15 867	17 957	
690	Gouvernement du Canada	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 064	1 104	887	954	674	517	1 047	1 329	
691	Subventions de recherche du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	10 828	11 522	11 564	9 067	8 884	9 738	11 963	12 716	
692	Fonds de recherche du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	8 707	9 135	9 438	7 732	8 054	8 793	10 211	10 727	
693	Gouvernement du Québec	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 122	2 388	2 126	1 336	831	945	1 752	1 989	
694	Financement institutionnel	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 907	3 680	3 968	3 271	3 603	2 755	3 946	3 228	
695	Autres sources	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	7 417	7 649	5 442	5 469	6 410	6 674	9 191	9 605	
696	Contrats	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	3 664	2 486	1 349	1 011	1 521	1 661	2 654	2 920	
697		k\$	n.d.	n.d.	n.d.									
...	Exclusions	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	14 291	13 772	13 580	11 176	9 683	10 741	10 437	11 049	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
...	non associé à un professeur-chercheur	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	6 023	5 440	5 728	4 790	5 130	6 142	5 717	6 104	
...	FIR du gouvernement fédéral	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 126	4 114	4 232	4 321	4 553	4 599	4 720	4 945	
...	FIR du gouvernement provincial	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 142	4 218	3 620	2 065	0	0	0	0	

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
698	Fonds de recherche (total)	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	44 595	43 928	41 441	37 247	40 820	42 045	50 047	51 886	
699	Sciences de la santé	k\$	n.d.	n.d.	n.d.									Cellule vide : aucun chercheur recensé. Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé.
700	Sciences pures	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	14 313	14 946	14 478	12 386	12 902	13 251	17 341	17 966	
701	Sciences appliquées	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	3 027	3 643	3 653	6 990	2 937	3 099	3 263	
702	Arts	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	981	2 417	1 141	798	867	1 141	1 198	1 917	
703	Lettres	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 038	1 718	2 082	1 999	1 624	1 867	1 844	1 822	
704	Sciences humaines	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	15 046	14 858	13 522	13 742	13 161	16 481	17 997	18 789	
705	Éducation	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	4 295	3 253	3 148	2 260	2 104	2 506	4 105	3 540	
706	Droit	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	441	461	593	466	476	685	505	453	
707	Administration	k\$	n.d.	n.d.	n.d.	2 623	3 249	2 834	1 942	2 654	2 755	3 457	4 137	
708	Autres	k\$	n.d.	n.d.	n.d.				0	42	422	501		

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
709	Professeurs-chercheurs financés	%	n.d.	n.d.	n.d.	63,6	61,3	59,9	59,0	62,9	63,1	64,2	63,8	
710	Sciences de la santé	%	n.d.	n.d.	n.d.									Cellule vide : aucun chercheur recensé. Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé.
711	Sciences pures	%	n.d.	n.d.	n.d.	79,1	79,4	77,2	75,9	76,5	84,1	85,5	84,3	
712	Sciences appliquées	%	n.d.	n.d.	n.d.	72,8	80,5	80,5	78,7	77,5	75,6	69,4	67,4	
713	Arts	%	n.d.	n.d.	n.d.	54,0	49,0	54,9	51,5	53,1	51,5	53,5	56,8	
714	Lettres	%	n.d.	n.d.	n.d.	80,8	79,6	80,0	74,5	76,6	74,5	77,6	76,6	
715	Sciences humaines	%	n.d.	n.d.	n.d.	70,4	66,1	63,1	64,3	67,6	69,4	69,8	69,4	
716	Éducation	%	n.d.	n.d.	n.d.	59,0	63,0	65,7	62,2	69,2	64,4	71,8	68,5	
717	Droit	%	n.d.	n.d.	n.d.	57,1	69,0	58,1	63,3	65,5	75,9	44,8	53,6	
718	Administration	%	n.d.	n.d.	n.d.	39,5	31,7	29,6	28,8	36,7	34,6	40,1	40,0	
719	Autres	%	n.d.	n.d.	n.d.				0,0	100,0	100,0	100,0		

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)													
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
720 Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	n.d.	n.d.	n.d.	25 865	27 281	27 764	24 690	25 507	26 739	30 318	32 387	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane. Cellule vide : aucun chercheur recensé. Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur recensé.
721 Sciences de la santé	\$	n.d.	n.d.	n.d.									
722 Sciences pures	\$	n.d.	n.d.	n.d.	73 685	73 450	90 252	91 633	76 039	74 685	86 092	108 765	
723 Sciences appliquées	\$	n.d.	n.d.	n.d.	26 602	17 692	23 000	23 632	25 000	25 879	30 000	29 025	
724 Arts	\$	n.d.	n.d.	n.d.	9 741	14 000	12 023	13 200	14 398	9 814	16 764	14 971	
725 Lettres	\$	n.d.	n.d.	n.d.	24 685	22 449	23 087	22 585	17 759	20 042	26 641	35 694	
726 Sciences humaines	\$	n.d.	n.d.	n.d.	25 664	25 047	27 862	26 107	28 197	29 019	31 668	35 803	
727 Éducation	\$	n.d.	n.d.	n.d.	34 207	30 619	24 959	16 016	16 647	21 333	23 925	27 204	
728 Droit	\$	n.d.	n.d.	n.d.	12 468	8 394	26 433	17 860	18 592	17 074	26 689	20 000	
729 Administration	\$	n.d.	n.d.	n.d.	12 500	22 000	19 325	16 493	15 364	18 352	23 330	20 479	
730 Autres	\$	n.d.	n.d.	n.d.				0	41 693	422 116	500 534		

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

Notes méthodologiques

1. Sources de données

IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, septembre 2020.

Source de données :

•Données de la recherche : la production de l'information est basée sur les données du financement de la recherche extraite de l'inventaire du financement de la recherche (IFR; 30-09-2020)
•Données sur le personnel : les données proviennent de l'Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2018-2019 et fichiers de déclaration provisoires, 2019-2020 extrait en septembre 2020. Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire dans la grille de la Loi 95, nous avons retenu les « professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-recteurs, ne sont pas comptabilisés ici. [...] Les professeurs en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les professeurs invités sont également comptabilisés. Uniquement les professeurs avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés ». Ceci inclut autant les professeurs à temps plein et à temps partiel, ainsi que les professeurs réguliers, contractuels et substitués au 1er octobre de chaque année. Les maîtres d'enseignement de l'ÉTS font également partie de la population retenue, étant considérés comme des professeurs-chercheurs dans les enquêtes SYSPER et SIFU.

Concordance des données de la recherche et du personnel : Puisque les notes méthodologiques de la grille de la commission mentionnent que la définition de ligne 21 (nombre de professeurs-chercheurs au 21 octobre) s'applique à « tout le formulaire », la production de l'information de recherche que nous proposons est d'abord assujettie aux données du personnel. C'est-à-dire nous avons utilisé la concordance entre le système IFR et le système SAFIRH afin de retenir uniquement les octrois de recherche obtenus par les chercheurs présents dans le dénombrement annuel du personnel professeur-chercheur excluant les professeurs occupant des postes de direction académique tels que les doyens ou les vice-recteurs (voir détail dans la section source de données). **Les quatre tableaux proposés pour la section recherche sont donc d'abord filtrés selon l'effectif annuel retenu aux fins de la production des données pour le corps professoral.** Toutefois, au bas du tableau 1, nous avons indiqué l'ampleur du financement exclue sur la base d'une non-concordance avec le recensement de professeurs-chercheurs.

Série chronologique : puisque la production de l'information de recherche nécessite les données sur le personnel (professeur-chercheur) la plage de production des données a dû être restreinte aux années pour lesquelles les données du personnel et de la recherche étaient disponibles soit de **2012-13 à 2019-20**. Pour les données de la recherche, la déclaration de l'année 2019 correspond à la déclaration 2018-2019 et se tient du 1er avril 2018 au 30 mars 2019.

Catégorisation disciplinaire des octrois de recherche : La répartition des octrois de recherche se base sur la catégorisation des chercheurs. La répartition des professeurs de l'UQAM par famille disciplinaire a été réalisée sur la base de l'unité d'enseignement. Chaque unité d'enseignement a été associée à l'une des familles disciplinaires identifiées par la CCÉ à l'onglet « Table de conversion », selon sa spécialisation.

Type de répartition des octrois utilisé : La répartition des fonds réels (répartition UQ) est utilisée pour l'ensemble des tableaux de la section « recherche », et ce, bien que la méthodologie de la grille propose plutôt d'établir les calculs sur la base de la responsabilité des projets du fiduciaire. À notre avis, la méthodologie proposée par la commission concentre indûment les fonds de recherche vers les grands établissements, les disciplines de recherche mieux nantie et les chercheurs mieux établis. Le portrait qui en découlerait serait biaisé puisqu'il ne représenterait pas les fonds réels disponibles aux fins de la recherche dans les établissements. Ce constat, nous l'avons partagé au responsable de la CCÉ et celui-ci abondait dans le même sens que nous. Nous avons donc décidé de produire l'information qui, selon nous, permettrait d'établir les mesures qui seraient le plus en accord avec la réalité de nos établissements.

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur : Nous avons calculé le total des revenus par chercheur et ensuite déterminé la médiane de la cohorte pour chaque domaine et année. Les chercheurs sans financement n'entrent pas dans le calcul de la médiane que nous avons calculé. Ainsi, la sommation des octrois est faite au niveau des chercheurs ayant reçu des octrois dans un premier temps et nous déterminons ensuite le revenu total médian. Le tableau 3 permet d'évaluer la part des chercheurs financés et le tableau 4 propose la médiane du revenu de la cohorte de chercheurs financés.

Types de financement exclus pour la production des tableaux de données 1 à 4 (Lignes 685 à 730) :

- Exclusion des paiements de frais indirects : les versements FIR provinciaux du MEES (incluant le versement transitoire) et fédéraux (Industrie Canada) furent retirés. Toutefois, les versements particuliers du FRQ et des M/O provinciaux découlant de la refonte du paiement des frais indirects provinciaux par le FRQ et les Ministères et organismes ne furent pas retirés. Toutefois, le paiement des FIR provincial transitoire fut retiré.
- Exclusion des bourses de formation : L'ensemble des octrois déclarés sous l'intention « Bourses de formation à la recherche ».
- Exclusion des contrats de service : L'ensemble des octrois déclaré sous le sous-type de financement « Service professionnel » incluant les frais indirects.

États financiers (2019-2020)

Aux fins de cette transmission, ce document correspond exclusivement aux pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités (SIFU), de même qu'à ses annexes 1 à 4.



Université du Québec à Montréal

Système d'information financière des universités 2019-2020


Responsable des ressources financières

29.10.2020

Date

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec 

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0		\$	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	25 058 161	---	---	---	---		25 058 161	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7 206 797	---	---	---	---		7 206 797	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	5 248 932	2 534 678	9 190 414	0	0		16 974 025	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	47 418 573	31 014 381	0	0	(78 432 954)	(0)	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	2 718 260	147 993	1 753 379	0	0		4 619 632	10
11	Stocks (075)	s/o	377 990	0	---	0	0		377 990	11
	Total de l'actif court terme		40 610 140	50 101 244	41 958 174	\$	\$	(78 432 954)	54 236 604	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	633 932	0	284	0	0		634 216	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	7 726 406	3 777 202	0	0	0		11 503 608	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	42 048 334	0	0		42 048 334	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	2 585 411	0	0	0	0		2 585 411	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	570 033 298	---	---		570 033 298	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		51 555 889 \$	53 878 446 \$	654 040 090 \$	- \$	- \$	(78 432 954) \$	681 041 471 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	910 793	0	0	0	0		910 793	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	13 500 000	0	0	0	0		13 500 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	335 617	0	5 009 039	0	0		5 344 656	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	17 514 400	---	---	---	---		17 514 400	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	34 633 581	1 462 646	---	0	0		36 096 227	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 28	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	18 396 186	1 549 243	4 421 555	0	0		24 366 984	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 019 490	45 062	---	---	0		4 064 552	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	45 840 863	0	0	0		45 840 863	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 191 124	0	0		2 191 124	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	78 432 954	0	0	0	0	(78 432 954)	(0)	33
	Total du passif à court terme		167 743 021	48 897 815	11 621 717	\$	\$	(78 432 954)	149 829 598	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	93 973 000	0	0	0	0		93 973 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	150 567 994	0	0		150 567 994	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	165 732	0	0		165 732	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	335 543 177	---	---		335 543 177	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39	39
40	TOTAL DU PASSIF		261 716 021 \$	48 897 815 \$	497 898 620 \$	- \$	- \$	(78 432 954) \$	730 079 501 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	27 871 536	4 980 631	42 695 049	0	0		75 547 216	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(238 031 668)	---	---	---	---		(238 031 668)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	113 446 421	---	---		113 446 421	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(210 160 132) \$	4 980 631 \$	156 141 470 \$	- \$	- \$	- \$	(49 038 030) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		51 555 889 \$	53 878 446 \$	654 040 090 \$	- \$	- \$	(78 432 954) \$	681 041 471 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	s/o	62 812 623	---	---	---	---	62 812 623	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	s/o	11 846 178	---	---	---	---	11 846 178	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	s/o	4 742 336	---	---	---	---	4 742 336	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	0	---	---	---	---	\$ 4	4
5	Droits de scolarité des étudiants déreglemés (406)	s/o	0	---	---	---	---	\$ 5	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédites et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---	\$ 6	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédites (408)	s/o	0	---	---	---	---	\$ 7	7
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	6 917 644	---	---	---	---	6 917 644	8
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	16 940 772	---	---	---	---	16 940 772	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	708 045	---	---	---	---	708 045	10
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		103 967 598	\$	\$	\$	\$	103 967 598	11
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	310 924 911	10 053 750	0	---	---	320 978 661	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	1 500	15 396 217	19 000 642	0	0	34 398 359	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	5 322 190	30 611 289	0	0	0	35 933 479	14
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	400 530	3 388 313	0	0	0	3 788 843	15
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$ 16	16
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
17	Ministère (530)	s/o	---	---	17 123 413	---	---	17 123 413	17
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	195 125	---	---	195 125	18
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 355 140	---	---	1 355 140	19
20	Autres (533)	s/o	---	---	432 553	---	---	432 553	20
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		316 649 131	59 449 570	38 106 873	\$	\$	414 205 574	21
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	142 143	0	2 275 206	0	0	2 417 349	22
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 23	23
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	---	\$ 24	24
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	5 117 772	0	0	0	5 117 772	25
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	106 024	7 449 339	196 000	0	0	7 753 364	26
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 27	27
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$ 28	28
29	Reconvenement des coûts indirects (465)	s/o	2 936 716	---	---	---	(2 936 716)	0	29
30	Ventes extérieures (460)	s/o	26 025 433	1 404 128	0	---	0	27 429 561	30
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 270 561	138 465	0	0	0	1 409 026	31
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		30 480 878	14 109 705	2 473 206	\$	\$	(2 936 716)	32
33	TOTAL DES PRODUITS		451 097 607 \$	73 559 275 \$	40 580 078 \$	- \$	- \$	(2 936 716) \$	33

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions: 2	Fonds d'immobilisations: 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds: 5	Ajustements: 6	Total 7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	17 345 682	145 219	---	---	---		17 490 901	2
3	Gérance	s/o	0	0	---	---	---		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	137 456 782	2 512 497	---	---	---		139 969 279	4
5	Chargés de cours	s/o	43 663 944	836 183	---	---	---		44 500 128	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 213 227	905 582	---	---	---		3 118 809	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	7 820 025	7 518 814	---	---	0		15 338 838	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	42 668 982	9 231 603	---	---	0		51 900 585	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	24 761 568	981 944	---	---	0		25 743 512	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	21 830 788	395 001	---	---	---		22 225 789	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	7 605 598	4 465	---	---	---		7 610 063	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	63 807 784	4 006 228	---	---	0		67 814 012	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		369 174 380	26 537 535	\$	\$	\$	\$	395 711 915	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 764 000	---	---	---	---		1 764 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladies, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	515 701	15 579	---	---	0		531 280	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	121 517	0	---	---	0		121 517	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	422 692	2 498 483	---	---	0		2 921 176	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	976 593	55 960	---	---	0		1 032 554	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 810 592	4 648 779	---	---	0		9 459 371	19
20	Bourses (735)	s/o	7 708 093	21 319 197	---	---	0		29 027 290	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 454 572	4 102 277	0	0			10 556 850	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	10 179 712	3 775 127	---	---	0		13 954 840	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3 153 900	0	---	---	0		3 153 900	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	21 713 191	3 913 132	0	---			25 626 323	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3 024 916	139 556	---	---	0		3 164 471	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	10 533 067	160 977	0	---			10 694 044	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 760 524	65 454	---	---	0		2 825 978	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	25 228	9 174	---	---	0		34 402	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	2 936 716	---	---	---	(2 936 716)	0	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	9 967 832	---	0		9 967 832	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	---	---		\$	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	1 087 904	45	9 256 229	0	0		10 344 178	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	572 890	---	---		572 890	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	33 780 941	---	---		33 780 941	36
37	Amortissement des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	2 604 891	---	---		2 604 891	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	867 814	0	0	0	0		867 814	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		76 129 018	43 640 457	56 182 783	\$	\$	(2 936 716)	173 006 542	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(5 718 545)	(199 445)	---	---	0		(5 917 991)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0		\$	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		70 401 472	43 441 011	56 182 783	\$	\$	(2 936 716)	167 088 551	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		439 575 852 \$	69 978 547 \$	56 182 783 \$	- \$	- \$	(2 936 716) \$	562 800 466 \$	44
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES										
45			11 521 755 \$	3 580 728 \$	(15 602 705) \$	- \$	- \$	- \$	(500 222) \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(210 051 107)	4 061 281	152 563 013				(53 426 813)	1
2	Redressement des années précédentes	0	0	5	0	0		5	2
3	Solde de fonds redressé	(210 051 107)	4 061 281	152 563 018	\$	\$	\$	(53 426 808)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 451 097 607	73 559 275	40 580 078	0	0	(2 936 716)	562 300 244	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 439 575 852	69 978 547	56 182 783	0	0	(2 936 716)	562 800 466	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 521 755	3 580 728	(15 602 705)	\$	\$	\$	(500 222)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o 4 889 000	---	---	---	---		4 889 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	19 181 157	0	0		19 181 157	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 16 519 779	2 661 378	0	0	0		19 181 157	11
12	Sous-total	(109 024)	919 350	3 578 452	\$	\$	\$	4 388 778	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(210 160 131) \$	4 980 631 \$	156 141 470 \$	- \$	- \$	- \$	(49 038 030) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	62 812 623	---	0	---	0	---	---		62 812 623	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	11 846 178	---	---	---	---		11 846 178	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	4 742 336	---	---	---	---		4 742 336	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10% du fe	---	---	0	---	---	---	---			4
5 Droits de scolarité des étudiants dérogants (406)	0	---	0	---	0	---	---			5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédites et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---			6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédites (408)	0	---	0	---	0	---	---			7
8 Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	6 917 644	---		6 917 644	8
9 Admissions, inscriptions, aménagements, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 936 462	0	15 004 311	0	0	0	0		16 940 772	9
10 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	308 351	0	399 694	0	0	0	0		708 045	10
11 Total des produits provenant des étudiants	65 057 437	\$	31 992 518	\$	\$	6 917 644	\$	\$	103 967 598	11
12 Subventions du Ministère (515)	13 300	0	310 911 611	---	0	0	---		310 924 911	12
13 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	1 500	0	0	0	0	0	0		1 500	13
14 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	5 322 190	0	0	0	0	0	0		5 322 190	14
15 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	270 530	0	121 000	0	9 000	0	0		400 530	15
16 Total des subventions	5 607 520	\$	311 032 611	\$	9 000	\$	\$	\$	316 649 131	16
17 Intérêts et dividendes (435)	---	---	142 143	---	0	0	0		142 143	17
18 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---			18
19 Produits provenant du fonds de dotation (443)	---	---	0	---	0	0	0			19
20 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0			20
21 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	103 174	0	0	0	2 850	0	0		106 024	21
22 Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---			22
23 Recouvrement des coûts indirects (465)	1 082 157	0	1 423 362	---	431 197	0	0		2 936 716	23
24 Ventes externes (460)	4 104 510	1 471 961	554 864	537 088	4 172 005	595 362	14 589 643		26 025 433	24
25 Autres produits (466, 470)	236 259	134 879	666 020	7 682	3 727	30 595	191 401		1 270 561	25
26 Total des produits autres	5 526 101	1 606 840	2 786 389	544 770	4 609 778	625 957	14 781 044	\$	30 480 878	26
27 TOTAL DES PRODUITS	76 191 057 \$	1 606 840 \$	345 811 518 \$	544 770 \$	4 618 778 \$	7 543 601 \$	14 781 044 \$	- \$	451 097 607 \$	27

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masses salariales										1
2 Direction	3 614 058	2 700 225	8 014 651	1 508 141	230 785	697 064	580 757		17 345 682	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0			3
4 Enseignants-chercheurs	137 456 782	0	0	0	0	0	0		137 456 782	4
5 Chargés de cours	43 663 944	0	0	0	0	0	0		43 663 944	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 067 661	56 125	7 753	6 332	682 264	393 038	53		2 215 227	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6 964 023	28 637	210 779	5 186	129 871	346 957	134 571		7 820 025	7
8 Personnel professionnel non enseignant	17 725 834	8 316 930	9 192 804	2 399 930	1 463 101	3 279 453	290 929		42 668 982	8
9 Personnel de soutien technique	7 793 828	9 741 319	3 595 713	2 446 319	193 987	564 238	426 165		24 761 568	9
10 Personnel de soutien de bureau	11 129 686	3 260 951	4 867 429	1 074 778	393 070	629 981	474 893		21 830 788	10
11 Personnel de métier et ouvrier	637 415	296 415	159 405	4 703 872	8 826	163 284	1 636 382		7 605 598	11
12 Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14	46 291 270	5 604 219	6 484 789	2 850 891	601 931	1 237 430	727 255		63 807 784	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	276 344 502	30 004 822	32 543 324	14 995 450	3 703 834	7 311 444	4 271 005	\$	369 174 380	13
14 Avantages sociaux finis (704)	---	---	---	---	---	---	---	1 764 000	1 764 000	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	298 833	0	125 077	52 393	4 300	26 237	8 861		515 701	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	121 517	0	0	0	0	0	0		121 517	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	422 692	0	0	0	0	0	0		422 692	17
18 Formation et perfectionnement (710)	250 241	6 026	715 006	(448)	2 296	3 322	150		976 593	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 834 928	64 266	362 588	21 322	447 901	73 892	5 695		4 810 592	19
20 Bourses (735)	7 252 306	0	10 000	0	359 386	86 402	0		7 708 093	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 401 938	417 971	3 462 349	20 056	121 877	998 990	31 392		6 454 572	21
22 Fournitures et matériel (745)	3 317 839	3 396 676	933 876	1 768 411	289 380	295 511	178 019		10 179 712	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	67 393	896 090	0	213 932	23 755	2 981	1 949 748		3 153 900	23
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	3 183 454	688 017	4 044 151	10 190 887	412 029	171 796	3 022 857		21 713 191	24
25 Volumes et périodiques (750)	170 777	2 839 990	3 633	89	9 914	513	0		3 024 916	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	416 213	599 055	7 070	8 404 568	25 156	22 061	1 058 946		10 533 067	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	85 633	6 137	20 405	2 355 505	101 103	54 595	137 146		2 760 524	27
28 Location-exploitation (830)	1 956	0	9 719	11 817	1 737	0	0		25 228	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 976	159 395	800 970	886	22 650	13 759	87 268		1 087 904	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34 Autres charges (860, 870)	(40 691)	22 025	1 109 819	(185 287)	(17 343)	(112 492)	91 783		867 814	34
35 Total des charges autres	20 788 005	9 095 648	11 604 663	22 854 129	1 804 139	1 637 568	6 571 865	1 764 000	76 120 018	35
36 Virements interfonctions (877)	358 956	(359 584)	(785 721)	0	(167 910)	894 360	59 900		0	36
37 Ventes internes (878)	(177 154)	(1 833 296)	(2 188)	(976 126)	(306 973)	(12 587)	(2 410 222)		(5 718 545)	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39 Total avant éléments extraordinaires	297 314 310	36 907 590	43 360 078	36 873 454	5 033 089	9 830 784	8 492 548	1 764 000	439 575 852	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41 TOTAL DES CHARGES	297 314 310 \$	36 907 590 \$	43 360 078 \$	36 873 454 \$	5 033 089 \$	9 830 784 \$	8 492 548 \$	1 764 000 \$	439 575 852 \$	41

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrain: et bâtiment:	Services: à la collectivité	Services: aux étudiants:	Entreprises: auxiliaires:	Ajustement:	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1 Subvention du Ministère (515)	4 704 400	0	584 649	0	0	0	4 764 701	0	0		10 053 750	1
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	15 272 968	0	44 500	0	78 749	0	0		15 396 217	2
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	30 412 923	0	10 649	0	187 717	0	0		30 611 289	3
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	3 388 313	0	0	0	0	0	0		3 388 313	4
5 Total des subventions	4 704 400	\$	49 658 854	\$	55 149	\$	5 031 167	\$	\$	\$	59 449 570	5
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	7
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	5 096 001	0	0	0	21 771	0	0		5 117 772	9
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	7 324 263	0	0	0	125 076	0	0		7 449 339	10
11 Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	11
12 Ventes externes (460)	0	0	1 403 980	0	0	0	139	0	0		1 404 128	12
13 Autres produits (466, 470)	0	0	138 465	0	0	0	0	0	0		138 465	13
14 Total des produits autres	\$	\$	13 962 718	\$	\$	\$	146 986	\$	\$	\$	14 109 705	14
15 TOTAL DES PRODUITS	4 704 400 \$	- \$	63 621 572 \$	- \$	55 149 \$	- \$	5 178 154 \$	- \$	- \$	- \$	73 559 275 \$	15

Université du Québec à Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions:
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1 Masses salariales												1
2 Direction	0	0	145 219	0	0	0	0	0	0		145 219	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4 Enseignants-chercheurs	0	0	2 512 497	0	0	0	0	0	0		2 512 497	4
5 Charges de cours	0	0	836 183	0	0	0	0	0	0		836 183	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	804 363	0	9 486	0	91 734	0	0		905 582	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6 273	0	7 148 021	0	0	0	364 520	0	0		7 518 814	7
8 Personnel professionnel non enseignant	90 368	0	8 214 638	0	0	0	926 598	0	0		9 231 603	8
9 Personnel de soutien technique	3 116	0	901 436	0	0	0	77 592	0	0		981 944	9
10 Personnel de soutien de bureau	0	0	281 677	0	0	0	113 325	0	0		395 001	10
11 Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	4 465	0	0		4 465	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	20 907	0	3 688 076	0	1 164	0	296 081	0	0		4 006 228	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	120 664	\$	24 532 108	\$	10 649	\$	1 874 114	\$	\$	\$	26 537 535	13
14 Variation de la provision honoraires supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	15 579	0	0	0	0	0	0		15 579	14
15 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	2 498 483	0	0	0	0	0	0		2 498 483	16
17 Formation et perfectionnement (710)	0	0	55 780	0	0	0	180	0	0		55 960	17
18 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	171	0	4 596 359	0	0	0	52 249	0	0		4 648 779	18
19 Bourses (735)	4 479 900	0	14 919 675	0	0	0	1 919 622	0	0		21 319 197	19
20 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	3 813 669	0	0	0	268 608	0	0		4 102 277	20
21 Fouitures et matériel (745)	94	0	3 713 130	0	0	0	61 903	0	0		3 775 127	21
22 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	0	3 249 846	0	0	0	641 786	21 500	0		3 913 132	23
24 Volumes et périodiques (750)	0	0	101 550	0	0	0	38 005	0	0		139 556	24
25 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	160 977	0	0	0	0	0	0		160 977	25
26 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	64 754	0	0	0	700	0	0		65 454	26
27 Location exploitation (830)	0	0	9 174	0	0	0	0	0	0		9 174	27
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	0	2 611 284	0	0	0	325 432	0	0		2 936 716	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	41	0	0	0	4	0	0		45	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfinancières (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	34
35 Total des charges autres	4 480 165	\$	35 830 302	\$	\$	\$	3 308 489	21 500	\$	\$	43 640 457	35
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37 Ventes internes (878)	0	0	(199 595)	0	0	0	150	0	0		(199 445)	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39 Total avant éléments extraordinaires	4 480 165	\$	35 630 707	\$	\$	\$	3 308 639	21 500	\$	\$	43 441 011	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41 TOTAL DES CHARGES	4 600 829	\$	60 162 815	\$	10 649	\$	5 182 753	21 500	\$	\$	69 978 547	41

État de traitement des membres du personnel de direction (2019-2020)

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2019 - 2020

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

27 septembre 2020

Nathalie Maillé

Signé avec ConsignIO Cloud (28/09/2020)
Vérifiez avec ConsignIO ou Adobe Reader.



Magda Fusaro

Signé avec ConsignIO Cloud (02/10/2020)
Vérifiez avec ConsignIO ou Adobe Reader.

UQÀM

ETAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Montréal
Année financière : 2019 - 2020
Page : 1 de 3

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaires de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondation: ou personnes morales	Temps complet nombre de mois	Temps partiel % du temps
Bélanger, Jean	Doyen	174 024 \$	3 834 \$			10,9	
Lafond, Josée S.	Doyen	174 024 \$	2 703 \$			12	
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	184 261 \$	1 177 \$	184 261		5	
Saguin, Normand	Doyen	174 024 \$	2 710 \$			12	
Hsieh, Gohy	Doyen	170 933 \$	4 080 \$			12	
Sedam, Koulan T.	Doyen	177 093 \$	3 188 \$			12	
Brodie, Monique	Doyen	174 024 \$	161 293 \$			1,1	
Cyr, Hugo	Doyen	170 933 \$	756 \$			12	
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche, à la création et à la diffusion	187 025 \$	4 167 \$			12	
Pless, Jean-Christophe	Doyen	174 024 \$	219 \$			1,1	
Pless, Jean-Christophe	Vice-recteur à la vie académique	178 000 \$	2 497 \$			10,9	
Grin, Annie	Doyen	174 024 \$	3 048 \$			10,9	
Thompson, Sylvia	Vice-recteur à l'Administration et aux finances	182 000 \$	789 \$			12	
Fusco, Magda	Recteur	230 091 \$	4 543 \$			12	
Lebourg, Danielle	Vice-recteur à la vie académique	184 261 \$	9 003 \$			1,1	
Baron, Louis	Vice-recteur au Développement humain et organisationnel	182 000 \$	5 628 \$			12	
Grimond, Louis-Sébastien	Vice-recteur aux systèmes d'informations	182 000 \$	4 123 \$			12	
Droin, Marylène	Secrétaire général	175 000 \$	4 633 \$			5,9	

(1) Salaires autorisés à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.

(2) Incluant notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles).

les vacances accumulées lors d'un départ, les montants forfaitaires, ainsi que les salaires et allocations imposables relatives à un congé sabbatique ou de ressourcement à la fin du mandat.

Pour Monique Brodie (Doyen), le montant se détaille ainsi: congé de ressourcement 116 747 \$, assurance maladie 1713 \$, assurance vie de base 823 \$, assurance mutilation accidentelle 12 \$.

Pour Annie Grin (Doyen), inclut un montant de 664 \$ versé par erreur et non récupéré en juin 2020. Il inclut également l'assurance maladie 1 617 \$, l'assurance vie 737 \$, l'assurance mutilation accidentelle 10 \$.

Pour Danielle Lebourg (Vice-recteur à la vie académique), le montant se détaille ainsi: vacances versées en départ 8 755 \$, l'assurance maladie 249 \$, l'assurance mutilation accidentelle 1 \$.

Pour Marylène Droin, le montant se détaille ainsi: remboursement cotisation professionnelle imposable (QC) 2 641 \$, l'assurance maladie 2 008 \$, l'assurance mutilation accidentelle 6 \$.

Notes - indemnité de transition (3.3.2) :

Bernard, Prosper, professeur du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020. Supplément de 21 034 \$ pour cette période.

Côté, Rana, professeur du 1^{er} mai 2019 au 31 août 2019. Supplément de 13 801 \$ pour cette période.

Maurillière, Yves, professeur du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020. Supplément de 30 836 \$ pour cette période.

Proulx, Robert, professeur du 1^{er} mai 2019 au 30 juin 2019. Supplément de 12 377 \$ pour cette période.

Turgeon, Marc, professeur du 1^{er} juin 2019 au 30 avril 2020. Supplément de 37 556 \$ pour cette période.

3.4 Au 30 avril 2020, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ décaissés et non exercés était respectivement de :

174 024 \$ pour Josée Lafond;

170 933 \$ pour Hugo Cyr;

187 025 \$ pour Catherine Mounier;

174 024 \$ pour Jean-Christophe Pless.

État du traitement

Établissement : Université du Québec à Montréal
 Année financière : 2019 - 2020
 Page : 2 de 3

2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Etendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement (***)
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	208,0	Le plus élevé	146 705 \$	17 189 \$
		Moyenne	128 730 \$	10 017 \$
		Le moins élevé	89 704 \$	795 \$
Personnel de direction des services	109,9	Le plus élevé	163 323 \$	16 492 \$
		Moyenne	131 373 \$	3 346 \$
		Le moins élevé	83 190 \$	262 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	- \$	- \$
		Moyenne	- \$	- \$
		Le moins élevé	- \$	- \$

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle,

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement :
Année financière :
Page :

Université du Québec à Montréal
2019 - 2020
3 de 3

3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et de frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Belanger, Jean	Doyen	10,9	1 520
Lafond, Josée S.	Doyen	12	6 745
Petticlerc, Normand	Secrétaire général	5	435
Séguin, Normand	Doyen	12	0
Hibb, Gabry	Doyen	12	389
Sedro, Koulan T.	Doyen	12	12 775
Brodeur, Monique	Doyen	1,1	296
Cyr, Hugo	Doyen	12	6 684
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche, à la création et à la diffusion	12	5 399
Plam, Jean-Christien	Doyen	1,1	2 550
Plam, Jean-Christien	Vice-recteur à la vie académique	10,9	2 550
Gérin, Annie	Doyen	10,9	0
Thompson, Sylvia	Vice-recteur à l'Administration et aux finances	12	4 791
Fusaro, Maeda	Recteur	12	12 228
Laberge, Danielle	Vice-recteur à la vie académique	1,1	7 751
Baron, Louis	Vice-recteur au Développement humain et organisationnel	12	2 633
Guimond, Louis-Sébastien	Vice-recteur aux systèmes d'informations	12	4 048
Drouin, Marylène	Secrétaire général	5,9	47
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif(*)	Valeur pécuniaire
	Le plus élevé		11 727
	Moyenne	208,0	883
	Le moins élevé		0
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé		29 147
	Moyenne	109,9	2 268
	Le moins élevé		0
	Le moins élevé		0
Personnel de génère des emplois de soutien	Le plus élevé	0	0
	Moyenne		0
	Le moins élevé		0

(*) S'applique aux personnes qui ont reçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

